

# SCEAUX

MAGAZINE

Mensuel municipal - Mai 1999 - N° 285



Photo : Bleue Image

**Parlement européen** p. 6  
Élections

**Musiques actuelles** p. 10  
Bientôt les studios de répétition

**Francophonie** p. 12  
Programme encarté dans ce magazine

**Jeunesse** p. 21  
Festi Roller et Défi Jeunes

**Mise à l'étude  
du réaménagement  
de la place  
du Général de Gaulle**  
(voir p.3 et 9)

5 mai 1999

## L'action de la SNC Sceaux îlot Robinson contre la ville de Sceaux **INADMISSIBLE**

Dans les jours qui viennent, le contentieux initié par les constructeurs de l'îlot Robinson - dont la société Franco-Suisse Bâtiment (1) - contre la ville de Sceaux va être tranché par le tribunal administratif de Paris.

Il risque d'en coûter à la Ville plus de 40 millions de francs, soit près de deux années d'investissements, soit encore les deux tiers des impôts que nous payons chaque année.

**Nous sommes tous concernés.**

C'est pourquoi j'ai décidé de m'adresser à chacun d'entre vous sous cette forme exceptionnelle.

**L'action engagée contre la Ville est en effet INADMISSIBLE.**

**INADMISSIBLE** qu'au mépris de leur signature, des constructeurs, qui se sont librement engagés par convention à réaliser une opération d'aménagement et à verser à cette fin une participation financière librement arrêtée, décident, huit années après, dès lors qu'ils en ont fait leur profit, de demander au juge l'annulation de cette convention et le remboursement de cette participation.

**INADMISSIBLE** qu'au mépris de la bonne foi, ces constructeurs invoquent pour obtenir ce remboursement le fait que cette participation n'ait pas servi à financer des équipements publics situés à l'intérieur de l'îlot, alors que les investissements en cause - par exemple, les travaux de restructuration de la crèche de Robinson, l'aménagement de la gare routière ou l'extension du groupe scolaire des Clos Saint-Marcel - ont largement contribué à l'amélioration des conditions de vie dans le quartier, argument que n'ont pas manqué d'utiliser les constructeurs pour mieux vendre leurs programmes.

**INADMISSIBLE** qu'au mépris de la morale, ces constructeurs réclament le remboursement d'une participation financière qu'ils ont déjà fait supporter par ceux qui ont acquis commerces, bureaux ou logements, dont l'OPHLM de Sceaux.

**INADMISSIBLE** qu'au mépris de toute conscience citoyenne, ces constructeurs, sociétés de promotion immobilière et grandes banques exerçant leur activité dans notre ville, mettent gravement en péril l'équilibre des finances municipales à seule fin de satisfaire des intérêts illégitimes.

**INADMISSIBLE** qu'au mépris de toute logique, les décisions de la Ville puissent être mises en cause au nom d'une jurisprudence, nouvelle à la date de la convention, que l'État lui-même ignorait, puisque aucune délibération du conseil municipal n'a été jugée illégale par le préfet à l'occasion de son contrôle obligatoire.

Pour toutes ces raisons, si le jugement du tribunal administratif de Paris devait nous être défavorable, il serait alors légitime de combattre cette injustice et de **prendre tous les moyens susceptibles de faire valoir notre bon droit.**

**J'invite solennellement tout le conseil municipal** à se rassembler sur cet objectif.

**J'invite les Scéens** dont les compétences peuvent être utiles à la Ville à nous **apporter leur concours.**

**J'invite toute la population** à être **attentive aux informations** que je ne manquerai pas de lui donner régulièrement.

Une **réunion publique d'information** sera organisée après que la décision du tribunal sera intervenue.

Dès à présent, un **dossier** complet est tenu à votre disposition au secrétariat général de la mairie (2).

(1) Les constructeurs concernés, ès qualités d'associés de la SNC Sceaux îlot Robinson, sont : Franco-Suisse Bâtiment, Habiter-UFIC, UNIMMO Investissement (Crédit Agricole), SOFLIM (Crédit Lyonnais).

(2) Pour le recevoir par courrier, utiliser le coupon de la page 4.



Pierre RINGENBACH  
Maire de Sceaux



# LES FAITS

**DÉBUT DES ANNÉES 1980 :** La ville de Sceaux conçoit le projet de réaménager le quartier de la gare Sceaux Robinson en se fixant pour objectifs de reconstituer le parking d'intérêt régional en souterrain, de réaliser un programme de logements, bureaux, commerces et services, de désenclaver la crèche, de restructurer le quartier et d'aménager des espaces plantés.

**1<sup>er</sup> FÉVRIER 1988 :** Le programme élaboré, le conseil municipal décide, à la majorité des votes, de le mettre en œuvre dans le cadre d'une procédure de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) dont la réalisation sera confiée, par voie de convention, à un aménageur.

**10 MAI 1988 :** Pour le choix de l'aménageur, le conseil municipal décide, à la majorité, de lancer un concours sur la base d'un cahier des charges approuvé qui prévoit notamment :

- Que les surfaces à construire, soit 21 000 m<sup>2</sup>, comprendront 30 % de logements sociaux, 35 % de logements libres et 35 % de bureaux ou de commerces.
- Que l'aménageur devra verser une participation financière appelée "fonds de concours" d'un montant minimum de 8 millions de francs.

Le jury chargé d'émettre un avis au conseil municipal sur le choix de l'aménageur comprend le maire, quatre conseillers municipaux dont un de l'opposition, trois architectes (l'architecte des Bâtiments de France, l'architecte du CAUE, l'architecte conseil de la DDE), le président de l'office municipal d'HLM et un expert, directeur honoraire des affaires administratives du ministère de l'Équipement, membre de nombreux jurys de concours.

Dix-sept entreprises répondent à l'offre de concours ; toutes proposent spontanément une participation financière supérieure à celle demandée par la Ville.

**16 SEPTEMBRE 1988 :** Le jury, après examen de tous les projets, propositions, plans, esquisses et maquettes élimine 15 projets et propose d'en retenir deux : le projet du groupe Pelège et le projet de la société Franco-Suisse Bâtiment.

Le jury souhaite que, préalablement au choix définitif par le conseil municipal, des discussions s'engagent sur des améliorations susceptibles d'être apportées aux deux projets restant et sur les propositions financières formulées par les deux sociétés concernées.

**30 SEPTEMBRE 1988 :** Le conseil municipal approuve, à la majorité, l'ensemble des propositions faites par le jury de concours et décide, pour permettre la poursuite des discussions engagées avec les deux candidats retenus, de retarder de trois mois le choix définitif. La prolongation de ce délai de consultation est mise à profit pour :

- Obtenir des candidats des projets "variantes" (en présentant son projet variante, la société Franco-

Suisse Bâtiment déclare son intention de s'associer avec la société Habiter-UFIC en raison de sa compétence en matière de construction de logements sociaux).

- Faire part à la société Franco-Suisse Bâtiment du déséquilibre existant dans les participations financières offertes par les deux candidats (la participation proposée par la société Franco-Suisse s'élevant à 30 millions de francs, contre 42 millions pour le groupe Pelège).

**NOVEMBRE 1988 :** La commission municipale d'urbanisme, à l'unanimité des présents, la commission extra-municipale d'urbanisme, à la majorité moins une abstention, et la commission municipale du patrimoine vert se prononcent en faveur du projet de la société Franco-Suisse Bâtiment, après un examen attentif et une analyse comparée des deux propositions sur le plan de leur valeur architecturale, de leur insertion dans le site, des qualités techniques des constructions envisagées et de leur aspect financier.

## QU'EST-CE QU'UNE PARTICIPATION AUX ÉQUIPEMENTS PUBLICS ?

Dans les ZAC, se substitue en principe à la taxe locale d'équipement un régime de participation contractuelle. La collectivité locale et l'aménageur s'entendent par voie de convention sur le coût des équipements publics pris en charge par ce dernier.

Jusqu'en janvier 1993, la loi (article L317 quater du code général des impôts) énumérait une liste **non limitative** des équipements que l'aménageur devait prendre à sa charge ; elle ne précisait pas si d'autres équipements pouvaient être supportés par lui. Autrement dit, au-delà des équipements obligatoires, aucune limite juridique, expressément énoncée, ne s'imposait à la collectivité et à l'aménageur concerné, le montant de la participation relevant apparemment du marché et du contrat.

C'est sous l'empire de ce régime que la Ville et la SNC îlot Robinson ont conclu la convention d'aménagement en cause.

Ce n'est qu'avec la loi du 29 janvier 1993, dite loi Sapin, modifiée par la loi du 9 février 1994, que le législateur a expressément imposé une limite juridique aux équipements qui pouvaient être supportés par l'aménageur en disposant que ne pouvait être mis à sa charge que le coût des équipements publics à réaliser pour répondre aux besoins des futurs habitants ou usagers des constructions à édifier **dans la zone d'aménagement**.

Les difficultés sont venues du juge administratif qui, avant même l'intervention du législateur en 1993, a opéré, dans un arrêt *Communauté Urbaine de Brest* (Conseil d'État, 28 juillet 1989), une distinction selon que les équipements concernés se situaient à l'intérieur de la ZAC ou à l'extérieur. C'est sur la base de cette jurisprudence de juillet 1989 – **qui n'existait donc pas à l'époque du concours organisé par la ville de Sceaux** – que la SNC îlot Robinson a saisi, en 1996, l'opération étant achevée et malgré son engagement contractuel, le tribunal administratif de Paris en restitution des participations qu'elle avait versées.

**24 NOVEMBRE 1988** : Au vu de ces éléments et conformément à la proposition du jury, le conseil municipal décide, à la majorité, de retenir le projet de la société Franco-Suisse Bâtiment en raison de ses qualités architecturales.

**16 DÉCEMBRE 1988** : Le conseil municipal décide de confirmer le choix du projet de la société Franco-Suisse Bâtiment tant pour ses qualités architecturales que pour la proposition financière finale portée à 35 millions de francs.

**27 JUIN 1989** : A la suite de la concertation publique qui a été organisée sur le projet, le conseil municipal décide la création de la ZAC (le Plan d'Aménagement de Zone sera approuvé les 17 novembre 1989 et 2 mars 1990 et le programme des équipements publics à réaliser le 22 juin 1990, une légère modification du périmètre de la ZAC étant intégrée).

**24 JANVIER 1990** : Le préfet des Hauts-de-Seine déclare l'opération d'utilité publique.

**7 JUIN 1990** : Les sociétés Franco-Suisse Bâtiment et Habiter-UFIC se regroupent en une société en nom collectif dénommée SNC Sceaux îlot Robinson.

Entreront dans le capital de la SNC en septembre 1990 deux autres actionnaires : UNIMMO Investissement SA (un des actionnaires de cette société est le Crédit Agricole) et la Société Foncière Lyonnaise Immobilière, SOFLIM (un des actionnaires de cette société est le Crédit Lyonnais).

**22 JUIN 1990** : Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la convention d'aménagement de la ZAC et autorise le maire à la signer.

Lors de la même séance, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'exonérer la SNC Sceaux îlot Robinson du versement pour dépassement du plafond légal de densité (soit 13 millions de francs) considérant, pour simplifier la procédure, que cette

taxe sera intégrée dans le montant de la participation financière.

**JUILLET 1990** : La convention d'aménagement est signée entre la Ville et la SNC Sceaux îlot Robinson.

### ÉLÉMENTS ESSENTIELS DE LA CONVENTION D'AMÉNAGEMENT

Aux termes de l'article 8, l'aménageur prend à sa charge la réalisation et le financement des équipements nécessaires à la desserte des constructions ou à l'usage privatif des habitants, les équipements publics aménagés, le parking d'intérêt régional, le local de l'APEI (Association des Parents d'Enfants Inadaptés), le local collectif résidentiel ainsi que l'acquisition des terrains permettant l'extension de la crèche et l'élargissement de l'avenue et de la place de la gare de Robinson.

Aux termes de l'article 10, l'aménageur s'engage également à participer au financement des équipements sous forme d'une contribution globale et forfaitaire ("fonds de concours") d'un montant de 50 millions de francs, versée à la Ville selon un échéancier établi.

Cette participation financière est supérieure à l'offre initiale de la société Franco-Suisse Bâtiment (30 millions de francs) à la suite :

- des nouvelles propositions financières faites par la société au cours des trois mois de négociation (octobre-novembre-décembre 1988) ;
- de l'extension du périmètre de la ZAC ;
- de l'intégration du montant de la participation pour dépassement du Plafond Légal de Densité.

Conformément aux dispositions des articles 5 et 10 de la convention, viennent en déduction du fonds de concours les sommes engagées par la SNC pour l'achat des terrains nécessaires à la création de la ZAC, ces parcelles appartenant au Syndicat des Transports Parisiens (soit 11 218 500 F) et à la ville de Sceaux (soit 4 275 000 F).

La participation financière acceptée et versée par la SNC Sceaux îlot Robinson s'élève à 34 506 500 F.

- Coupon au verso -

**DE 1991 À 1995 :** Les travaux d'aménagement et d'équipement de la ZAC sont normalement exécutés et terminés. L'ensemble des locaux tant commerciaux que d'habitation sont commercialisés par l'aménageur.

L'aménageur s'acquitte normalement de ses obligations en remettant à la Ville les équipements publics définis à l'article 8 de la convention et en s'acquittant de la participation financière convenue, soit la somme de 34 506 500 F versée en six échéances :

- 173 750 F le 6 janvier 1991
- 7 832 750 F le 31 décembre 1991
- 6 500 000 F le 27 juillet 1992
- 13 500 000 F le 28 décembre 1992
- 6 250 000 F le 4 janvier 1994
- 250 000 F le 30 janvier 1995

**28 JANVIER 1995 :** Le conseil municipal constate, à la majorité des voix, l'achèvement de la ZAC îlot Robinson.

**13 DÉCEMBRE 1996 :** La SNC Sceaux îlot Robinson demande au tribunal administratif de Paris l'annulation de l'article 10 de la convention d'aménagement, sur la base de la jurisprudence du Conseil d'État du 28 juillet 1989 *Communauté Urbaine de Brest*, et la condamnation de la ville de Sceaux à lui rembourser la participation financière qu'elle a versée, soit la somme de 34 506 500 F, outre les intérêts calculés, depuis la date des versements, au taux légal augmenté de 5 points.

**1<sup>er</sup> AVRIL 1999 :** Après que la SNC Sceaux îlot Robinson et la ville de Sceaux aient fait valoir leurs arguments a travers neuf mémoires, le tribunal administratif tient son audience des plaidoiries.

A l'issue de l'audience, l'affaire est mise en délibéré ; le jugement est attendu dans le courant du mois de mai.

### INADMISSIBLE AUSSI POUR L'ÉTAT !

Dans des circonstances identiques, le tribunal administratif de Paris a condamné en 1997 l'Établissement Public d'Aménagement de la Défense (EPAD) - et, à travers lui, l'État qui en est le garant - à restituer plus de deux milliards de francs à des sociétés d'aménagement qui étaient intervenues dans le périmètre de la Défense, et avec lesquelles l'EPAD avait signé des conventions de participation aux dépenses d'équipements publics.

Pour paralyser les effets de cette jurisprudence, l'État a fait voter une loi en 1998 validant les conventions intervenues ainsi que les versements correspondants effectués au profit de l'EPAD, faisant notamment valoir devant le Conseil constitutionnel, saisi par un certain nombre de parlementaires, que :

*"loin de porter une atteinte excessive au droit de propriété de professionnels de l'immobilier qui ont cru pouvoir se délier des engagements qu'ils avaient sciemment pris, (cette loi) permet d'éviter qu'ils bénéficient d'un enrichissement sans cause au détriment des intérêts publics. En d'autres termes, la mesure de validation contestée est d'autant plus justifiée qu'elle tend essentiellement à éviter l'effet d'aubaine que procurerait aux intéressés une issue défavorable à l'EPAD des contentieux en cours".*

Cependant, en raison d'un vice de procédure législative et non pour une raison de fond, le Conseil constitutionnel a censuré les dispositions de cette loi.

Mais l'EPAD ne désarme pas : il vient de porter cette jurisprudence devant le Conseil d'État, la jugeant lui aussi inadmissible.

**Coupon à adresser à M. le Maire - Hôtel de Ville - 122 rue Houdan - 92331 Sceaux Cedex**

M. / Mme / Mlle \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

souhaite recevoir le dossier relatif à l'action de la SNC Sceaux îlot Robinson contre la ville de Sceaux.

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature



## CINÉMA TRIANON

Semaine du 5 au 11 mai

### Les enfants du marais

de Jean Becker (1 h 55)

samedi 8 à 19 h - dimanche 9 à 17 h  
lundi 10 à 21 h - mardi 11 à 19 h

### Romance

de Catherine Breillat (1 h 35)

samedi 8 à 21 h 15 - dimanche 9 à 21 h  
mardi 11 à 21 h 15

Semaine du 12 au 18 mai

### Belle maman

de Gabriel Aghion (1 h 42)

mercredi 12 à 21 h  
vendredi 14 à 14 h 30 et 19 h  
samedi 15 à 21 h - dimanche 16 à 17 h  
lundi 17 à 21 h - mardi 18 à 19 h

### Grands comme le monde

de Denis Gheerbrant (1 h 31)

mercredi 12 à 19 h - vendredi 14 à 21 h  
samedi 15 à 19 h - dimanche 16 à 20 h  
mardi 18 à 21 h

Semaine du 19 au 25 mai

### Juha

d'Aki Kaurismäki (1 h 18)

mercredi 19 à 21 h - vendredi 21 à 19 h  
samedi 22 à 21 h - dimanche 23 à 20 h  
lundi 24 à 21 h - mardi 25 à 19 h

### Trois ponts sur la rivière

de Jean-Louis Biette (1 h 35)

mercredi 19 à 19 h - vendredi 21 à 21 h  
samedi 22 à 19 h - dimanche 23 à 17 h  
mardi 25 à 21 h

Semaine du 26 mai au 1er juin

### Illuminata

de John Turturro (1 h 50)

vendredi 28 à 14 h 30 et 21 h 15  
samedi 29 à 19 h - dimanche 30 à 20 h  
mardi 1er à 21 h 15

### Shakespeare in love

de John Madden (2 h 03)

mercredi 26 à 21 h - vendredi 28 à 19 h  
samedi 29 à 16 h 30 et 21 h  
dimanche 30 à 17 h  
lundi 31 à 21 h - mardi 1er à 19 h

Semaine du 2 au 8 juin

### Petits frères

de Jacques Doillon (1 h 32)

vendredi 4 à 21 h 15  
Dimanche 6 à 20 h  
mardi 7 à 19 h

### Pi

de Darren Aronofsky (1 h 20)

mercredi 2 à 21 h  
samedi 5 à 19 h  
lundi 7 à 21 h

### Cookie's fortune

de Robert Altman (1 h 58)

vendredi 4 à 14 h 30 et 19 h  
samedi 5 à 21 h - dimanche 6 à 17 h  
mardi 7 à 21 h

Tarifs : 35 F - 30 F

20 F (séance enfant)

Abonnement 6 films : 168 F

### Programme détaillé

Sur répondeur : 01 46 61 20 52  
Aux Gémeaux : 01 46 61 36 67

## MAI

9. de 10 h à 17 h, dans le jardin de la Ménagerie, Journée de l'Europe organisée par les Scouts et Guides de France en collaboration avec la ville.

9. 17 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux, concert annuel de l'association Musique et Orgue.

11. 20 h, à l'ancienne mairie, conférence "Les enjeux des élections européennes du 13 juin : les nouveaux pouvoirs du Parlement européen" par le professeur J. Robert, exposition et vidéo, organisées par l'UFCS (Union féminine civique et sociale).

15. 20 h, gymnase des Clos-Saint-Marcel, championnat de France National 1 masculin, ASA Sceaux reçoit Andrézieux.

16. de 10 h à 17 h, Festi-roller, journée du roller à Sceaux. Matin : randonnée de 5 km à travers la ville. Après-midi : démonstration et contest sur rampe.

19. 20 h 30, centre culturel André Malraux à Antony, conférence-débat "Les institutions européennes" organisée par Démocratie 13° / Dialogue et Réflexion.

19. 20 h 45, à l'ancienne mairie, conférence "Mythes et réalités de la radioactivité, comment s'en protéger ?" organisée par la SIEP.

20. 19 h, à la bibliothèque municipale, rencontre avec Christian Gangneron, metteur en scène de *Agrippina candotta a morire* de Haendel.

21. 14 h 30, à l'ancienne mairie, conférence sur Ingres par Gilles Genty, professeur à l'école du Louvre. Organisée par les Rencontres littéraires et artistiques de Sceaux.

22. 20 h, gymnase des Clos-Saint-Marcel, championnat de France National 1 masculin, ASA Sceaux reçoit Tourcoing.

27. 17 h, à l'auditorium de l'École nationale de musique (ENM), conférence animée par Sylvie Mamy sur la controverse existant entre les voix de hautes-contre, contre-ténors et castrats. Organisée par les Rencontres littéraires et artistiques de Sceaux.

27. 20 h 45, en l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine, récital du contre-ténor James Bowman. Organisé par l'ENM.

28. 20 h 30, salle de l'ancienne mairie, atelier théâtre "La chaussure ou la véritable histoire de Blanche-Neige" organisé par la MJC.

28. 20 h 45, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux, concert autour du *Libre Vermell* de Montserrat. Organisé par l'ENM.

29. Après-midi, dans le jardin de la Ménagerie, Défi jeunes 4<sup>e</sup> édition. Compétition sportive et culturelle organisée pour les jeunes de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>.

29. 20 h 45, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux, concert du trio Hantai. Organisé par l'ENM.

## JUIN

1<sup>er</sup>. 20 h 30, à l'auditorium de l'ENM, concert des orchestres des cycles 1 et 2, direction Jean-Loup Grégoire.

3. de 14 h 30 à 18 h, à l'Orangerie de Sceaux, colloque ouvert au public "XXI<sup>e</sup> siècle : siècles des scientifiques ou des philosophes ?" avec Hubert Reeves et André Comte-Sponville, organisé par le EPF-École d'ingénieurs dans le cadre de "Regards sur la francophonie".

du 4 au 6. Dans le centre piétonnier, Marché de Provence.

5. Après-midi, journée du vélo, organisée par Environnement 92 en coopération avec le Conseil général des Hauts-de-Seine et la Maison de la nature.

6. de 10 h à 19 h, jardin des Félibres et jardin de la Ménagerie : la Félibrée, fête méridionale traditionnelle.

6. 17 h, à l'ancienne mairie, troupe de théâtre de la MJC "Les Caméléons".

6. Journée nationale de la Croix-Rouge française.

7. 20 h 30, à l'ancienne mairie, troupe de théâtre de la MJC "Les Caméléons".

9. 20 h 30, à l'auditorium de l'ENM, concert de l'orchestre de l'ENM, direction Jean-Luc Tourret.

12. Après-midi, à travers la ville, rallye-promenade des Blagis. Organisé par le CSCB.

## EXPOSITIONS

### Animathèque-MJC

- jusqu'au 15 mai

Ateliers enfants : dessin, BD, petits-doigts.

- du 17 au 29 mai

Ateliers adultes : huiles, aquarelle, croquis, gravure, calligraphie.

### Bibliothèque

- jusqu'au 31 mai

"Mon corps, comment ça marche ?" (section jeunesse)

- du 19 au 29 mai

Haendel (espace son-image)

### CAUE - Galerie du Petit Château

- du 3 juin au 4 octobre

Images et imaginaires des villes

### Musée de l'Île-de-France

Château de Sceaux

- du 6 mai au 20 septembre

Grès flammes d'Adrien Dalpayrat

## 1<sup>ère</sup> Rencontre "Prévention et cancérologie"

Le 9 juin à 20 h

Espace Landowski de Boulogne, "Pourquoi fume-t-on et pourquoi est-il si difficile d'arrêter ?", organisée par le centre René Huguénin.

## Ciné enfant

MAI / JUIN

à partir de 5 ans

### 1001 pattes

de John Lasseter (v.f. - 1 h 35)

samedi 8 mai à 14 h 30

### Babar, roi des éléphants

de Raymond Jafelice (1 h 20)

mercredi 26 mai à 14 h 30

samedi 29 mai à 14 h 30

mercredi 2 juin à 14 h 30

samedi 5 juin à 14 h 30

à partir de 7 ans

### Droits au cœur

programme pour les moyens

de divers réalisateurs (44 mn)

mercredi 12 mai à 14 h 30 et 15 h 30

samedi 15 mai à 14 h 30 et 15 h 30

à partir de 9 ans

### Droits au cœur

programme pour les grands

de divers réalisateurs (50 mn)

mercredi 19 mai à 14 h 30 et 15 h 30

samedi 22 mai à 14 h 30 et 15 h 30

## OFFICE DE TOURISME SYNDICAT D'INITIATIVE

Pavillon du jardin  
de la Ménagerie

70 rue Houdan à Sceaux

Tél. 01 46 61 19 03

Ouvert du mardi au vendredi de 14 h à 18 h, le mercredi de 10 h à 12 h et le samedi de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h



- Informations sur la vie municipale, locale ou associative
- Patrimoine - visites guidées
- Tourisme - Brochures, dépliants
- Être à votre écoute par un accueil personnalisé

# La place du Général de Gaulle

## “Aménagement du siècle...”



Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a approuvé le cahier des charges qui servira de base de travail aux équipes qui viennent d'être retenues pour étudier le réaménagement de la place du Général de Gaulle et de ses abords.

Comme je l'avais déjà indiqué dans l'éditorial de *Sceaux magazine* de février dernier, trois projets concurrents seront sélectionnés qui, une fois affinés, feront l'objet vers le mois d'octobre, d'une exposition publique au cours de laquelle tout un chacun pourra donner son avis, avant que le jury se prononce et qu'une décision soit prise par le conseil municipal à la fin de cette année.

Sans entrer dans les détails de ce projet exposé par ailleurs, il me paraît nécessaire d'en résumer la philosophie.

Un constat d'abord. Bien que nous nous y soyons habitués, cette partie du centre de Sceaux n'est pas, dans son ensemble, particulièrement esthétique : pignons aveugles à l'entrée de la rue piétonne et sur le côté du jardinet occupé par le monument du Général de Gaulle, parking de surface (de capacité insuffisante), arrières d'immeubles assez disgracieux côté nord du parking. De plus, les trottoirs de l'axe est/ouest sont d'une largeur très insuffisante pour y absorber l'intense circulation piétonne qui y règne.

Conscients de la nécessité d'augmenter la capacité du stationnement pour faciliter le fonctionnement des commerces du centre de Sceaux concurrencés par les centres commerciaux des alentours, nous avons défini un projet prévoyant la construction d'un parking souterrain de plus grande capacité, la création d'un grand espace vert et la construction de petits immeubles à l'entrée de la rue piétonne et sur la partie nord du parking actuel. Le monument du Général de Gaulle sera déplacé vers la partie sud de l'espace aménagé, son nouvel environnement devant être d'une qualité au moins égale à celle du cadre verdoyant dont il bénéficie aujourd'hui.

Il s'agit par là aussi d'atténuer la césure existant entre les secteurs est et ouest de la commune : les rez-de-chaussée d'immeubles accueilleront des commerces qui viendront compléter ceux de la rue du Four et assureront ainsi, vers la poste et la mairie, la continuité de l'activité commerciale aujourd'hui essentiellement concentrée autour de la rue piétonne.

Ce “Cœur de Sceaux”, jadis construit, deviendra ainsi un lieu cohérent réunissant à la fois un espace agréable de détente et un ensemble de commerces que nous souhaitons attrayants.

La démarche que nous entamons sera pragmatique et réfléchie car le groupe de pilotage dialoguera en permanence avec les trois équipes en charge des études.

Si tout va bien, les travaux pourraient commencer dans le courant de l'an 2000 et s'achever fin 2001.

Ce sera pour la ville de Sceaux “l'aménagement du siècle” puisque, commencé à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, il se terminera au début du XXI<sup>e</sup>.

**Pierre RINGENBACH**

*Maire de Sceaux*



# État civil

## NAISSANCES

### Enregistrées en mars 1999

Camille, Marie ANTOINE – Vincent, Claude, Michel DUBOIS – Anne-Laure, Élodie, Mathilde BOURROUILH – Ambre, Héliane, Jeanne KIRSCH – Clémentine POULAIN – Gaudéric, Adalbert, Christophe, Henri, Marie, Joseph PELLETIER DOISY – Romain, Gérard, Henri MAILLARD – Delphine, Philippine, Marie FAIVRE – Éléonore, Manon MONDIN – Alexia, Marie, Réjane SAMSONOFF – Guillaume, Adrien VERRONNEAU – Maxime, Julien LAKAT – Pauline, Juliette CHATELAIN – Pierre-Albert RABAGNY – Tiphaine DUARTE de FREITAS – Ambre, Nicole, Michelle LABAT – Tanguy, François LE NAGARD – Raphaëlle, Kim-San BESNARD – Corentin, Raymond, Simon LAPERSONNE – Manon, Geneviève, Meryem,

Victoire VIGOUROUX – Natalia BONNOT

## MARIAGES

Jean, Denis, Jacques, Marie BOUR et Claire, Jeannine SEGUILLON – Habiloulaye DIALLO et Fatou SENE – Jean-Michel GIMENO et Corinne, Simone MONSCH – Laurent, Michel AZOEUF et Héliane, Marie, Claire DANIEL – Jean-Claude, Albert BRULÉ et Tatiana, Ivanovna EFIMENKO – Arnaud, Nicolas, Benoît DUPONT et Caroline, Suzanne, Jeanne, Alexandrine BOUTON

## DÉCÈS

### Enregistrés en mars 1999

Marie, Antoinette, Alexandrine SUZINEAU veuve CÉLO – Léon, Émile MONGIN dit MONNERET –

Thi, Thach TRAN – André, Raoul, Joseph DUFOSSÉ – Jean-Marie, Alfred DESJARDINS – Maurice MORAIN – Paul, Clément, Berthe POUJOLS – Marguerite, Jeanne LOMBARDO épouse GIARDINO – Félix, Marcel GARINOT – Fernande, Marie, Raymonde PAUL – Jeanne-Marie CANONNE veuve DELATTRE – Jeanne, Louise, Alice BOUVIER veuve DUMON – Simonne, Charlotte CHARON épouse WHULER – Rémi, Édouard BIBRON – Rosa CHEVRÈVRE veuve FAUSSART – Anne MAUPAS veuve DOUESNARD – Suzanne, Anna, Simone VALCKE veuve GILBERT – Sylvain, Pierre, Pascal MERLHIOT – Harry BOUSCASSE – Marie, Octavie, Léa BOUYON veuve MASSÉ – Jacques, François, Victor, Gabriel PÉTER – Sidney, Gustave, France DUPORGE – Joao SOUSA PROENÇA

### Personnes décédées en dehors de Sceaux n'y étant pas domiciliées et inhumées dans un caveau de famille.

Mme Georgette SIMONET née BERTEAUT décédée le 25 février 1999 à Clamart (Hauts-de-Seine) – Mme Alice DUBOIS née VIEL décédée le 28 février 1999 à Écouis (Eure) – Mme Claudine RIBREAU née LECOMTE décédée le 6 mars 1999 à Fontainebleau (Seine-et-Marne) – Mme Élisabeth BARBIER née PIPHAU décédée le 5 mars 1999 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) – Mme Simone DUMONT décédée le 17 mars 1999 à Paris 17<sup>e</sup> arrondissement – Mme Reine BARBAUT décédée le 28 mars 1999 au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne)

# André Benoit (1912-1999)

Le général André Benoit est décédé le 7 avril 1999, dans sa 87<sup>e</sup> année.

À ses obsèques, célébrées le 12 avril en l'église Saint-Jean-Baptiste, sa famille était entourée de très nombreux Scéens venus saluer une dernière fois celui qui fut pour eux un ami, une relation, un collègue ou encore, tout simplement, une figure de Sceaux.



Le Général André Benoit aux côtés de M. le Maire lors d'une réunion publique

Y étaient notamment présents : Patrick Devedjian, député-maire d'Antony ; Pierre Ringenbach, maire de Sceaux, et une importante délégation du conseil municipal ; Philippe Laurent, conseiller général. Charles Pasqua, en sa qualité de pré-

sident départemental du RPR, s'était fait représenter par Jean-Louis Oheix, premier adjoint au maire.

Le catafalque était entouré du drapeau de la Légion d'honneur ainsi que de ceux de la 4<sup>e</sup> DMM, de

l'association des Anciens combattants de Sceaux et de la section locale des Anciens combattants d'Afrique du Nord.

À l'issue de la cérémonie religieuse concélébrée par le Père Baverey et le Père Kerzoncuf, un premier hommage lui fut rendu par Jean-François Chabasse, président de la section locale de l'Association Rhin et Danube, qui retraça la brillante carrière de l'officier, en particulier pendant la guerre 1939/1945, décoré de la Croix de Guerre et de la Croix de la valeur militaire. Une carrière qui le fit également entrer dans l'ordre de la Légion d'honneur dont il était officier et dans celui du Mérite dont il était commandeur.

Puis, Pierre Ringenbach, maire de Sceaux, évoqua les douze années

pendant lesquelles André Benoit avait partagé les responsabilités de l'équipe municipale en qualité d'adjoint au maire : de 1983 à 1989, chargé des Travaux, de la Voirie et des Espaces verts ; de 1989 à 1995, chargé de la Police municipale, de l'hygiène et de la sécurité, ainsi que des relations avec les associations d'anciens combattants. Et M. le Maire de rappeler que, pour ses collègues comme pour beaucoup de ceux qui le côtoyaient, André Benoit était "le général", homme de tradition et de conviction profonde, "carré" dans ses opinions et doté d'un sens aigu de l'organisation et du commandement.

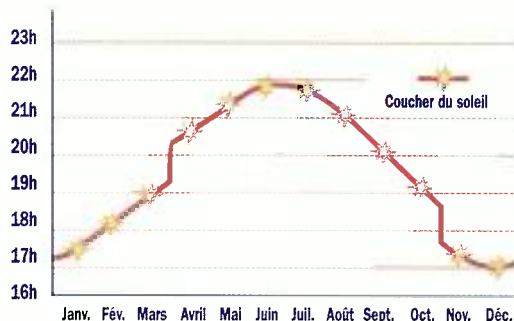
À sa famille, Pierre Ringenbach devait également manifester les vifs regrets et la profonde sympathie du conseil municipal, concluant par un propos plein de chaleur à l'égard de ses proches : "Vous pouvez être fiers de votre père, de votre grand-père, de votre arrière-grand-père !".



# Horaires d'ouverture du parc de Sceaux

La volonté très clairement exprimée de Pierre Ringenbach, maire de Sceaux, et Philippe Laurent, conseiller général des Hauts-de-Seine, de permettre le plus large accès au parc pendant la période des beaux jours trouve son meilleur aboutissement.

En effet, contrairement à ce qui a été dit, leur demande a été reçue très favorablement par le président du Conseil général et les Scéens pourront profiter des longues soirées estivales dans le parc pour le plus grand bonheur des petits et grands.



Depuis le 1<sup>er</sup> mai, les nouveaux horaires du Parc de Sceaux s'adaptent aux heures de coucher du soleil.

- Mai : 7 h - 21 h 30
- Juin : 7 h - 22 h
- Juillet : 7 h - 22 h
- Août : 7 h - 21 h
- Septembre : 7 h 30 - 20 h 30
- Octobre : 8 h - 19 h
- Novembre : 8 h - 17 h 30
- Décembre : 8 h - 17 h

## Avez-vous pensé à vos papiers d'identité ?

Vous voyagez, vous passez un examen...

**Votre carte nationale d'identité est nécessaire.**

Pour éviter de trop longs délais d'obtention en période estivale, il est rappelé qu'il faut, dès maintenant,

penser à faire établir ou renouveler ses papiers : carte nationale d'identité ou passeport.

Il est recommandé de se présenter à la mairie le plus tôt possible pour connaître la liste des documents nécessaires.

## Annonces publicitaires dans Sceaux Magazine

La régie publicitaire de *Sceaux Magazine* est désormais confiée à une nouvelle société : "JP2A - Communication - Conseil".

Depuis le début du mois de mars 1999, cette société, et elle seule, est habilitée à recueillir toutes les demandes d'insertions publicitaires pour le magazine ou d'autres éditions de la ville. Pour toute demande d'information, ou d'insertion, s'adresser à

la société JP2A

Tél. 01 42 89 89 42

## Sommaire

<b>Loisirs</b> .....	<b>2</b>
<b>Éditorial</b> .....	<b>3</b>
<b>Les Scéens</b> .....	<b>4, 6 et 7</b>
<b>Très vite</b> .....	<b>5</b>
<b>Page d'histoire</b> .....	<b>8</b>
Petite chronique du temps passé : En 1801, le domaine de Sceaux était en ruines	
<b>L'info du mois</b> .....	<b>9</b>
Mise à l'étude du réaménagement de la place du Général de Gaulle et de ses abords	
<b>Musiques actuelles</b> .....	<b>10 et 11</b>
Bientôt les studios de répétition	
<b>Reportages</b> .....	<b>12</b>
Regards sur la francophonie Découverte des œufs de Pâques	
<b>Actualités</b> .....	<b>13 et 14</b>
Le Musée de l'Île-de-France expose les grès flammes d'Adrien Dalpayrat Images et imaginaires des villes : une nouvelle exposition du CAUE 92 Rallye-promenade organisé par le CSCB Concours "Décors de balcons et jardins" dans 3 quartiers de la ville	
<b>Conseil municipal</b> .....	<b>15 à 17</b>
Séance publique du 15 avril 1999 . Opinion des groupes de la majorité . Opinion des groupes de l'opposition	
<b>Sécurité</b> .....	<b>18</b>
Chiens dangereux : le législateur est intervenu	
<b>Emploi</b> .....	<b>19</b>
Analyse des demandes d'emploi pour Sceaux et les Hauts-de-Seine Lancement de "Hauts-de-Seine Initiative"	
<b>Action éducative</b> .....	<b>20</b>
Le conseil d'enfants Les écoles fêtent le printemps Menus au restaurant scolaire	
<b>Jeunesse</b> .....	<b>21</b>
Les étudiants de l'IUT ... à toute vitesse ... Festi-roller, journée du roller à Sceaux Défi jeunes édition 1999	
<b>Action culturelle</b> .....	<b>22</b>
Bibliothèque municipale École nationale de musique	
<b>Action sociale</b> .....	<b>23</b>
Comment être parents aujourd'hui ?	
<b>Le temps de la retraite</b> .....	<b>24</b>
Une journée aux cascades du Grand Morin	
<b>Environnement</b> .....	<b>25</b>
Collecte sélective des déchets ménagers : adaptation du dispositif aux Blagis Travaux d'assainissement	
<b>Associations</b> .....	<b>26 à 32</b>
<b>Bon à savoir</b> .....	<b>33</b>
<b>Petites annonces</b> .....	<b>34</b>
<b>Services de garde</b> .....	<b>35</b>

SCEAUX MAGAZINE N° 285 - Mai 1999

Mensuel Municipal - 40<sup>e</sup> année

Directeur de la publication : Pierre Ringenbach

Rédacteur en chef : Chantal Brault

Édition : Ville de Sceaux - Service Communication

Responsable du service : Françoise Millet-Élichabéhère - Assistante : Claudine Chauveau

Responsable d'édition : Claire Veyne

Hôtel de Ville - 122, rue Houdan 92330 Sceaux - Tél. 01 41 13 33 00 - Fax 01 41 13 33 99

Imprimerie : Desbouis-Grésil - 91230 Montgeron

# Élections des représentants au Parlement européen du 13 juin 1999

## Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 22 h sans interruption

### Inscriptions sur les listes électorales

Certaines personnes peuvent se faire inscrire dans le cas où leur situation a changé après le 31 décembre. Ce sont principalement :

- les jeunes qui auront atteint 18 ans entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 12 juin 1999 ;
- les personnes ayant acquis la nationalité française ;
- les personnes ayant recouvré l'exercice du droit de vote ;
- les militaires renvoyés dans leur foyer ;
- les fonctionnaires mutés ou admis à la retraite ainsi que les membres de leurs familles.

Ces personnes doivent déposer leur demande d'inscription auprès de la mairie au moins dix jours avant le scrutin, soit le jeudi 3 juin dernier délai.

### Pour voter par procuration

Les seules autorités compétentes pour dresser une procuration sont :

- le tribunal d'instance d'Antony,
- le commissariat de police,
- la gendarmerie.

Le vote par procuration permet à un électeur (mandant) de se faire représenter au bureau de vote le jour du scrutin par un électeur de son choix (mandataire).

Le mandant et le mandataire doivent voter dans la même commune (peu importe le bureau) et ce dernier ne peut prendre en charge plus de deux procurations à la fois dont une seule établie en France.

Trois catégories d'électeurs peuvent exercer leur vote par procuration :

**1 – Les électeurs qui établissent que des obligations dûment constatées les placent dans l'impossibilité d'être présents dans leur commune d'inscription le jour du scrutin.**

Le recours au vote par procuration est justifié par l'éloignement de la commune d'inscription pour une cause impérative et indépendante de la volonté de l'électeur.

Ce n'est notamment pas le cas de l'électeur qui se borne à faire valoir

qu'il est inscrit dans une commune autre que celle de sa résidence habituelle.

L'électeur doit fournir à l'appui de sa demande, une attestation établie sur un imprimé conforme au modèle visé par l'article R 73 du code électoral ou toutes pièces justificatives de nature à emporter la conviction de l'autorité habilitée à établir la procuration, notamment lorsqu'il invoque des raisons d'ordre professionnel ou familial (exemples : mariage, décès, déplacement professionnel ...).

Une attestation sur l'honneur n'est pas recevable à cet effet.

**2 – Les électeurs visés à l'article L 71-II, qu'ils soient ou non dans leur commune d'inscription le jour du scrutin.**

Dans cette liste, figurent notamment les personnes invalides, les personnes âgées bénéficiant d'une tierce personne, les malades, les femmes en couche qui sont dans l'incapacité de se déplacer le jour du scrutin.

Pour les personnes qui doivent justifier que leur état de santé ne leur permet pas de se déplacer, le certificat médical doit être établi par un médecin exerçant dans le département où réside le malade.

**3 – Les électeurs qui ont quitté leur résidence habituelle pour prendre des vacances.**

Cette disposition est désormais applicable à toutes les personnes, qu'elles soient actives ou non, qui se trouvent dans cette situation.

Il reste que le recours au vote par procuration est subordonné à une donnée objective : une absence de l'électeur de sa résidence habituelle. Cette donnée objective doit pouvoir être contrôlée par l'autorité habilitée au vu des justificatifs produits (par exemple, billet de congés payés, contrat de location, réservation hôtelière, facture d'achat d'un voyage auprès d'une agence de voyages, copie de la taxe foncière ou de la taxe d'habitation concernant la résidence secondaire où se déroulent les vacances ...). La liste n'est pas limitative et dans chaque cas, l'autorité habilitée déterminera les justificatifs qui sont nécessaires à emporter sa conviction. Une attestation sur l'honneur n'est pas recevable à cet effet. En outre, la notion de vacances implique une absence prolongée, un séjour loin de son domicile (justifié, par exemple, par une attestation de vacances accordée par l'employeur).

Ce n'est pas le cas d'une absence momentanée, par exemple à l'occasion du repos de fin de semaine ou

d'un séjour dans une commune proche de sa résidence.

**Pour faire établir une procuration le mandant doit se rendre directement au tribunal d'instance, au commissariat de police, ou à la gendarmerie, muni :**

- d'un justificatif de l'absence, (cf. points 1.2.3)
- d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile,
- de la carte d'électeur du mandant et de celle du mandataire (ou à défaut nom-prénoms-date et lieu de naissance-profession et domicile).

Pour les procurations, vous pouvez vous adresser :

- au tribunal d'instance d'Antony place Auguste Mounier tél. 01 55 59 01 00

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 13 h à 16 h.

- aux commissariats de police :

- à Châtenay-Malabry : 28 rue du Docteur Le Savoureux, tél. 01 40 91 25 00

- à Sceaux : 48 rue de Bagneux, tél. 01 41 13 40 00

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h 30.

- à la gendarmerie 4 rue du Maréchal Joffre à Sceaux tél. 01 46 61 26 15

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h 30.

## ATTENTION

### NOUVELLE DISPOSITION EN VIGUEUR

**Les titres d'identité à présenter doivent être en cours de validité. Si vous devez faire établir ou renouveler votre carte nationale d'identité ou votre passeport, pensez-y dès maintenant.**

(voir p.5)

## Avis aux électeurs

### Titres d'identité à présenter pour exprimer son vote

Le Code électoral fixe une nouvelle liste des pièces d'identité exigées des électeurs français au moment du vote. Cette liste s'établit ainsi qu'il suit : **carte nationale d'identité, passeport, carte du combattant chamois ou tricolore, carte d'invalidité civile ou militaire, avec photographie, carte d'identité de fonctionnaire avec photographie, carte d'identité ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires des armées de terre, de mer ou de l'air, permis de conduire, permis de chasser avec photographie, titre de réduction de**

### la Société nationale des chemins de fer français.

Le même arrêté fixe également la liste des pièces d'identité à produire pour les électeurs européens autres que les Français admis à participer aux opérations électorales : un des documents énumérés ci-dessus, passeport en cours de validité délivré par l'administration compétente du pays dont le titulaire possède la nationalité, titre de séjour autorisant la présence du titulaire sur le territoire français.

**Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous au service des élections de la mairie, 120 rue Houdan, tél. 01 41 13 33 50.**



## S'informer sur l'Europe et les enjeux des élections du 13 juin

UNION FÉMININE CIVIQUE ET SOCIALE (UFCS)

En partenariat avec la Ville de Sceaux et la MJC  
Dans le cadre de



Mardi 11 mai 1999 - 20 h

Ancienne mairie

68 rue Houdan - place de l'Église  
Réunion d'information - débat

**Les enjeux des élections européennes du 13 juin**

**Les nouveaux pouvoirs du Parlement européen**

Avec le professeur Jacques Robert

Président honoraire de l'université Panthéon-Assas, Ancien membre du Conseil constitutionnel

Au cours de la soirée, seront présentés :

- Une exposition (ouverte dès 15 h) : l'Europe et les jeunes. L'Union européenne : qu'est-ce que c'est ? Comment ça marche, qu'est-ce qui change ? (avec questionnaire et jeu-concours).
- Une vidéo.

• Les résultats d'une enquête auprès des députés européens français.

**Participation aux frais : 30 F - Demi-tarif pour les lycéens.**

**Informations :** Nicole Zuber - Tél. 01 47 02 29 81.

### DÉMOCRATIE 13<sup>e</sup>

#### DIALOGUE ET RÉFLEXION

(Antony - Bourg-la-Reine

Châtenay-Malabry - Sceaux)

Mercredi 19 mai 1999 - 20 h 30

Centre culturel André Malraux

1 avenue Léon Harmel à Antony

Conférence-débat

**Les institutions européennes**

**Avec Isabelle Cariat**

Professeur à Paris XII et Paris IV, secrétaire général de la CEDECE, conférencier à l'Institut international d'administration publique.

**Informations :** Andrée Veillat - Tél. 01 42 37 21 21.

# Médailles d'honneur du Travail

Le samedi 27 mars 1999, M. le Maire a remis à de nombreux Scéens, appartenant à la promotion du 1<sup>er</sup> janvier 1999, les diplômes de la médaille d'honneur du Travail.

### Argent

Dominique Abel  
Isabelle Augris  
Laura Chicheportiche  
Claude Cohen  
Jean-François David

### Leslie Dayan

Dominique Donval  
Françoise Durel  
François Franchiset  
Mireille Frantz  
Catherine Hardouin

### Danièle Le Bihan

Martine Lebrun  
Joël Petit  
Gilberte Pichot  
Anne Ralitera  
Michel Veillard



Photos : J. D. Fradin

**Médaille d'honneur du travail en argent :** diplômes remis par M. le Maire à Mme Anne Ralitera (photo ci-dessus) et à M. Claude Cohen (photo ci-dessous)

## Service national

Selon la loi n° 97.1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du Service national, les Français (filles et garçons) nés en **mai ou juin 1983** devront se faire recenser en **mai ou juin 1999**, en se présentant à la mairie de leur domicile, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille des parents.

### Très important

D'après l'Art. L. 113-4, avant l'âge de 25 ans, **pour être autorisé à s'inscrire aux examens et concours** soumis au contrôle de l'autorité publique, le jeune doit détenir **obligatoirement l'attestation de recensement**.

Il peut procéder à la régularisation de sa situation en se faisant recenser.



**4, rue du Four SCEAUX**

(sur le parking du G<sup>o</sup> de Gaulle)

**Réservation : 01 43 50 84 51**

Fermé le dimanche soir et le lundi toute la journée.

Guy, Aurélie et Bruno vous accueillent tous les jours de 10 h à 15 h et de 17 h à 22 h.

Venez découvrir dans un décor boisé et chaleureux une carte de plats traditionnels à savourer autour d'un bon verre de vin.

Exemples de plats : *Gésiers de canard confits, crottin de Chavignol rôti aux herbes, cassolette de St-Jacques et moules aux cèpes, confit de canard, andouillette de Troyes à la graine de moutarde, filet de rascasse, etc...* À très bientôt.

Exposition-vente d'aquarelles de J-P Condat

**VENTE DE VINS À EMPORTER À TOUS LES PRIX**

# Petite Chronique du temps passé

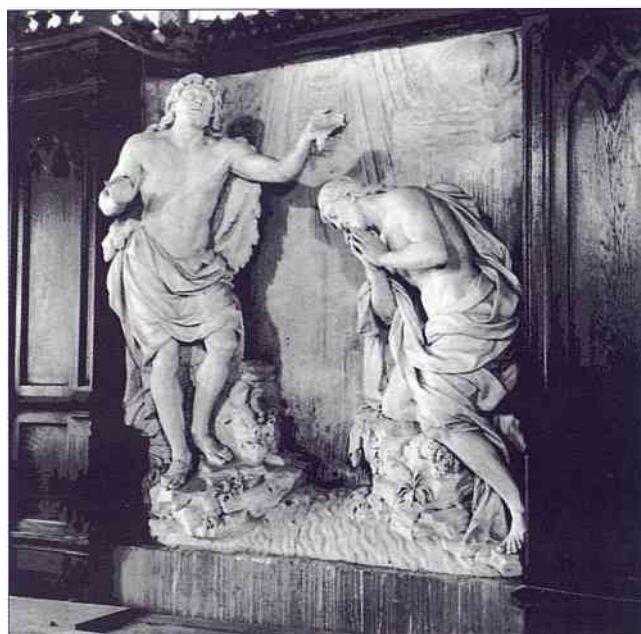
## En 1801, le domaine de Sceaux était en ruines

Le correspondant anonyme du ministre de l'Intérieur de l'époque souligne l'état d'abandon dans lequel se trouve le domaine de Sceaux. Il annonce la disparition probable de la chapelle du Château. Celle-ci est en effet démolie par la suite et ne sera jamais reconstruite.

Il paraît aujourd'hui intéressant de rappeler ce fait aux Scéens, au moment où le musée du Louvre extrait de ses réserves et présente au public les cartons et dessins préparatoires à la réalisation des décors de cette chapelle (ainsi d'ailleurs que du décor du Pavillon de l'Aurore).

*Lettre d'un ami des Arts  
au ministre Chaptal  
en 1801*

"Citoyen ministre,  
On ne peut pas faire un pas sans rencontrer des ruines déplorables qui attestent que le droit d'acquiescer est aujourd'hui le droit de détruire tous les monuments du goût et des arts qui faisaient l'ornement de la France et l'admiration des étrangers. J'ai eu lieu de faire cette observation en allant à Sceaux. Je ne vous parlerai ni de la destruction des ombrages délicieux sous lesquels les femmes les plus aimables inspirèrent les poètes les plus spirituels, ni des ruines de ces cascades qui présentaient à l'imagination séduite autant de grottes habitées par des naïades et dont le doux murmure semblait inviter les faunes voisins à descendre dans leurs ondes. Il ne reste de tout cela qu'un terrain dévasté et des eaux stagnantes qui répandent des exhalaisons nuisibles. Un autre acquéreur pourra relever un jour, les



*Baptême du Christ par Saint Jean-Baptiste Tuby (1635-1700) - provient de la chapelle du château, actuellement dans le Chœur de l'église St Jean-Baptiste.*

ruines entassées par les spéculations du propriétaire actuel, mais rien ne pourrait réparer la destruction de la chapelle qui heureusement subsistait encore. Bientôt hélas ! elle sera détruite si quelque main amie des arts ne s'empresse de prévenir ce malheur. La voûte de cette chapelle est une des plus belles que je connaisse après la voûte du ciel, vers laquelle l'homme de bien aime à porter ses regards pour admirer l'ordre et l'harmonie qu'il cherche

en vain autour de lui. Cette voûte est l'ouvrage de notre immortel Le Brun. Audran l'a jugée digne de son burin et la gravure sera conservée tant que le goût des arts ne sera pas totalement

éteint. Déjà le pavé de cette chapelle qui est de beau marbre à compartiment, gémit sous le poids des poutres et des établis qui le brisent. Les peintures, aussi fraîches qu'elles l'étaient il y a cent ans lorsqu'elles sortirent du génie et du pinceau de Le Brun, par le caractère d'immortalité que cet artiste savait imprimer à ses ouvrages, ne peuvent échapper aux dégradations des ouvriers à qui l'édifice sert d'atelier. "Cela est d'autant plus probable qu'elles représentent un sujet pieux : l'ancienne loi faisant place à la nouvelle..."

*Lettre citée par E. Debidour dans le Bulletin des Amis de Sceaux, 1925 - p. 37 et 38 lors d'une conférence intitulée : "le Domaine de Sceaux, son passé et son avenir", 4 juillet 1925.*

### Avis à nos lecteurs

Cette petite "chronique du temps passé" est la dernière de la série 1998-1999. Les Amis de Sceaux ont proposé pendant quelques mois dans les colonnes de *Sceaux magazine* une évocation tantôt savoureuse, tantôt émouvante des souvenirs de notre ville. Ils vont écrire à partir de l'automne prochain de nouvelles pages de l'histoire de Sceaux.

À cette occasion, ils projettent d'autres thèmes, une présentation différente. À bientôt donc pour des rendez-vous réguliers qui nous l'espérons vous intéresseront.



# Mise à l'étude du réaménagement de la place du Général de Gaulle et de ses abords : une procédure originale pour un enjeu urbain complexe

## Le choix de la procédure

Le Conseil municipal a décidé d'engager les études préalables au réaménagement de la place du Général de Gaulle et de ses abords selon la procédure dite des marchés de définition.

En permettant la progression simultanée de la mise au point du programme et des options spatiales, cette procédure est en effet apparue comme particulièrement adaptée à la complexité du problème urbain posé.

À l'issue d'un appel public à la concurrence définissant la nature du projet envisagé ainsi que les moyens et les domaines de compétence des équipes - traitement de l'espace public, de l'aménagement paysager à caractère urbain et de l'architecture en centre ancien - vingt-huit candidatures ont été enregistrées.

Six d'entre elles, présélectionnées par un jury constitué d'élus, de maîtres d'œuvre et d'experts, ont ensuite été destinataires d'un cahier des charges et invitées à rédiger une courte note d'intention.

Le jury a ensuite proposé de sélectionner, sur cette base, trois équipes ; l'originalité de la procédure des marchés de définition réside en effet dans la simultanéité de la conduite d'études portant sur le même objet.

Celles-ci se dérouleront en deux phases :

- une première, commune, complète l'information des candidats pour aboutir à la fixation définitive des orientations ;
- une seconde, spécifique, porte sur la transcription spatiale du programme arrêté.

Ces trois propositions, remises au maître d'ouvrage début octobre puis confrontées à l'analyse financière d'un cabinet d'expert choisi par la Ville, seront présentées, pour avis, à

la population, dans le cadre d'une exposition publique.

Le jury se réunira alors une troisième fois en vue de soumettre, au Conseil municipal, le choix d'un de ces projets.

L'équipe, auteur du projet élu, pourra alors se voir confier, sans autre mise

point de confrontation de formes urbaines contrastées - tissu ancien, ensembles résidentiels récents, propriété à caractère historique ;

- son rôle spécifique de centre d'activités commerciales et de regroupement d'équipements publics.



Place De Gaulle

en concurrence, un contrat de maîtrise d'œuvre portant sur tout ou partie de l'opération projetée.

Si, d'aventure, aucun projet ne devait donner satisfaction, la Ville pourrait alors renoncer à poursuivre ou choisir, dans chacune des propositions, les éléments qui lui paraîtraient les plus intéressants.

## Les objectifs

Le projet de réaménagement de la place du Général de Gaulle et de ses abords s'est donné comme principaux objectifs :

1 - la reconstitution d'une cohérence urbaine visant à une intégration optimale au site, véritable pôle stratégique de la ville pour :

- sa situation au carrefour formé par les deux axes majeurs de liaisons interurbaines, transversales nord/sud et est/ouest d'une voie piétonne ;
- son enjeu urbaniste, en qualité de

2 - la résolution des problèmes de stationnement en centre ville dans le cadre de la réalisation d'un parc de stationnement souterrain.

3 - l'amélioration de la qualité de l'environnement urbain de ce secteur, paysager en particulier, avec la création d'un espace vert public sur dalle.

## Les réponses attendues

Les réponses attendues sont de quatre ordres :

1 - architectural pour les constructions projetées :

- commerces à rez-de-chaussée ;
- logements, voire activités ou commerces, en étage.

2 - fonctionnel pour le parc de stationnement souterrain, précisant :

- les accès ;
- la capacité et la répartition entre partie publique et privée.

3 - environnemental avec le jardin public sur dalle projeté, notamment :

- la mise en situation nouvelle du monument Charles de Gaulle ;
- les modalités de remplacement des plantations d'alignement réalisées dans des remblais de démolition.

4 - organisationnel en matière d'espaces publics, à savoir :

- les caractéristiques des cheminements ;
- les aménagements relevant de la voirie proprement dite à propos de la circulation automobile et des transports en commun ;
- le stationnement de surface, voitures et cycles ;
- l'amélioration de la sécurité des traversées piétonnières.



Le parking De Gaulle

# Bientôt les studios de répétition

*La mission Jeunesse a veillé, depuis 1995, à promouvoir un très fructueux partenariat entre Les Gémeaux et la MJC afin d'accompagner les groupes de musiciens amateurs dans leur pratique des musiques actuelles, dites amplifiées.*

*Cette collaboration contribue très largement à faire évoluer le regard porté sur ces musiques et à les rapprocher du champ artistique et culturel dont elles sont tenues à l'écart.*

*Cette démarche s'inscrit exactement dans le projet que la ville de Sceaux porte depuis plusieurs années de voir se réaliser les studios de répétition qui vont très prochainement trouver leur achèvement. Nous exprimons ainsi très clairement notre volonté de faire place à ces musiques actuelles, de mettre en valeur un accompagnement artistique et sonore, un encadrement professionnel permettant de valoriser ces pratiques musicales amateurs, un soutien aux actions de diffusion, à la création et peut-être au développement de carrières de jeunes artistes. L'inauguration de ces locaux, belle réalisation technique, se prépare pour septembre et la MJC sera au rendez-vous pour les faire vivre.*

## Les Gémeaux témoignent

Depuis 1995, le théâtre des Gémeaux ouvre ses portes aux jeunes musiciens autour de l'axe rock.

Nul doute que la pratique des musiques amplifiées fasse partie de l'univers culturel des jeunes et leur appartienne en propre. Pour chacun des jeunes groupes, l'expérience de la scène et du public est un instant magique.

Depuis juin 1995, le théâtre des Gémeaux en partenariat avec l'Animathèque/MJC et la Mission Jeunesse de la ville de Sceaux a accueilli une pléiade de formations à l'occasion des "Rencontres rock de l'Animathèque/MJC" qui ont lieu régulièrement chaque saison en fin d'année scolaire, et verront cette année leur 5<sup>e</sup> édition, le 28 mai 1999.

C'est la salle du "Sceaux-What" qui sert de cadre à cette manifestation. Ambiance tamisée, mais sonorisation puissante sous les éclairages toniques envoyés par l'équipe technique du théâtre. Les fauteuils du club de jazz ont été ponctuellement remis pour permettre au public de donner libre cours à son sens de la fête et du rythme.

Un grand nombre de groupes se sont succédés sur la scène du Sceaux-What lors des quatre premières éditions de ces rencontres.

Dans les semaines qui précèdent les concerts, l'équipe de l'Animathèque/MJC, la Mission Jeunesse de la ville de Sceaux, et Les Gémeaux coordonnent leurs actions : composition des affiches et des tracts, diffusion locale, planning des répétitions, montage technique, encadrement des



Le groupe "Just say no"

groupes, et jusqu'au service d'ordre discret mais efficace veillant au bon déroulement des soirées.

Dès 1996, cette manifestation trouve un nouvel élan avec la désignation d'un groupe lauréat. Un jury sera alors régulièrement convoqué afin de sélectionner, dans une ambiance conviviale mais très appliquée, le challenger le plus abouti. Dans ce jury, on trouve naturellement des représentants de la ville, des structures partenaires, mais aussi des jeunes (membres du conseil municipal de jeunes) et des personnalités extérieures au jugement avisé, comme Fabienne Ballay, de la bibliothèque-discothèque municipale.

Il faut dire que la tâche est d'autant plus sérieuse que l'enjeu est de taille : l'ensemble local consacré par le jury aura la primeur d'honorer la première partie de la soirée rock professionnelle programmée par Les Gémeaux dans cette même salle du Sceaux-What dans le cadre du festival "Chorus 92".

Ainsi en mars 1997, le groupe *Lakrime Christi* fait l'ouverture du

concert de Louis Bertignac, telle-ment à l'aise dans le Sceaux-What qu'il jouera les prolongations.

Cette même année, et afin de développer la dynamique autour du rock, Les Gémeaux accueillent les demi-finales du Tremplin-rock organisé par le festival Chorus 92.

Et le 11 mars 1998, *Just say no* précède *Pascal B. Carmen* et *Daran* dans ce qui est devenu "la Nuit du rock". Au-delà de la possibilité de se produire sous un label prestigieux, cette expérience permet également aux jeunes musiciens locaux d'approcher leurs aînés confirmés et de les suivre sur le terrain.

L'année dernière, le jury primait le jeune groupe Spinash, pour sa deuxième participation aux Rencontres, privilégiant l'originalité et leur fraîcheur de ton, mais face à des candidats de plus en plus maîtres de leur jeu.

Le rock et les jeunes ont maintenant leur rendez-vous annuel aux Gémeaux. La cuvée 1999 ne sera pas en reste : les Rencontres sont d'ores et déjà programmées fin mai.

La ville se prépare à inaugurer bientôt les studios de répétition et le Sceaux-What accueillera un concert pour participer à cet événement.

"Le rock à Sceaux a un bel avenir devant lui." Sébastien Nuss, du groupe *Lakrime Christi*, lauréat des 2<sup>e</sup> Rencontres rock en juin 1996, première partie du chanteur Louis Bertignac en mars 1997.

## Nuits du Rock

Expérience enrichissante que celle de jury, lors des sélections des groupes scéens pour les "Nuits du rock" organisées par Les Gémeaux, la Mission Jeunesse et la MJC ! Expérience qui permet de mesurer l'impact, l'influence des musiques actuelles sur la jeunesse et d'en découvrir son potentiel créatif.

Aux jeunes musiciens candidats, cette sélection offre la possibilité de convaincre dans des conditions professionnelles (salle, sonorisation, public non acquis). Pour nous, membres du jury, spécialistes et non spécialistes, elle fournit l'occasion d'échanges de vues, de débats esthétiques entre personnes d'horizons et d'âges différents. La difficulté est quelquefois de choisir entre un groupe talentueux affirmant une démarche artistique originale et personnelle avec une autre formation, "rodée", ayant une plus grande connaissance de la scène et du public, capable d'assurer la première partie d'une "pointure" du rock français. Un grand moment de convivialité et de tolérance !

Fabienne Ballay



## Spinash : un groupe à l'honneur

Entretien avec Héléne Huon et Timothée David, du groupe Spinash, vainqueur du Tremplin rock 98 aux Gémeaux.

**MJC :** Voici presque un an que vous êtes passés sur la scène du Sceaux What, quels souvenirs en gardez-vous ?

**Héléne :** Un super souvenir, un bon et grand moment de joie mais aussi d'inquiétudes et de "stress" avant le concert !

**Timothée :** Super ! C'était une expérience extra, avec du bon matériel à disposition, un encadrement pro !

**MJC :** Le fait de se produire aux Gémeaux, ça fait quoi ?

**H. :** J'ai beaucoup apprécié les très bonnes relations que l'on a eues avec le personnel du théâtre. Tous

puis quelques années. Un vrai moment de bonheur.

**MJC :** Maintenant, vous en êtes où de votre pratique musicale ?

**H. :** Nous continuons à répéter ensemble à la MJC une fois par semaine. On a fait depuis 3 ou 4 concerts. Nous affinons ainsi notre jeu scénique.

**T. :** Nous ne faisons plus que des compos, finies les reprises ! Nous continuons à proposer des morceaux assez éclectiques, inspirés de diverses tendances musicales. Nous avons un projet d'enregistrement, sûrement pendant les prochaines vacances. La MJC nous aidera sûrement ! N'est-ce pas ?

**MJC :** Vous pourrez compter sur nous. Les futurs studios de répétition se construisent actuellement. Comment vivez-vous cette prochaine étape ? Qu'en attendez-vous ?

**H. :** Nous sommes sûrs d'y trouver du bon matériel avec une acoustique professionnelle. On est assez impa-



tients de s'essayer dans ces nouveaux murs.

**T. :** Un accueil permanent avec un suivi de nos prestations. Un accompagnement artistique plus soutenu pour nous aider à progresser individuellement et collectivement.

**H. :** Les nouveaux studios pourront nous apporter beaucoup par rapport aux structures existantes. Nous attendons la diffusion et la programmation des groupes sur les scènes pour être confrontés à un public. Nous souhaitons que des concerts aient lieu plus souvent aux Gémeaux pour que ce lieu devienne aussi un espace reconnu et apprécié de la programmation musicale "rock".

**MJC :** **Merci beaucoup à vous deux et à bientôt, le 28 mai pour le concert aux Gémeaux et en septembre dans cette belle réussite technique que seront les studios.**

## Un responsable pour les studios



Le responsable des studios de répétition de la MJC vient d'être nommé. Après une sélection difficile,

nous avons fait le bon choix pour mener à bien l'ambitieux lancement des studios. Johann prendra ses fonctions début mai à la MJC et aura pour mission d'élaborer le projet de fonctionnement et d'initier un partenariat fort avec la ville et les collectivités territoriales.

Nom : Mandroux

Prénom : Johann

Âge : 30 ans

Situation : célibataire

Formation : Maîtrise en Sciences de l'Éducation. DEFA.

Caractéristiques : chaleureux, sérieux, jovial, sympathique, consciencieux, travailleur ...

L'ensemble de l'équipe permanente et les administrateurs de la MJC souhaitent bonne chance à Johann et l'accueillent avec joie au sein de l'association pour une grande et ambitieuse mission. Longue vie aux studios !



Spinash en concert

sympas, super disponibles, attentifs à nos souhaits.

**T. :** Le son était bon, l'organisation extra ! Les loges, la collation avant le concert, un traitement de star, de vedette. C'est agréable de se sentir entouré, considéré, pris en charge à ce point par moment.

**MJC :** De plus, vous avez gagné ! Impressions, sensations ?

**T. :** Très surpris d'être vainqueur. Je ne m'y attendais pas du tout.

**H. :** Génial, la victoire c'est le petit plus d'une soirée réussie, où il y avait beaucoup de monde. C'est une récompense du travail accompli de-

## La MJC : dès septembre un nouvel accueil

L'équipe chargée de l'animation des studios de répétition développera le projet artistique dans une optique dynamique et éducative.

Il s'agira, dans un espace convivial, de faciliter l'accueil des musiciens quelque soit leur niveau et leur motivation, en proposant des services d'accompagnement et d'évaluation de leur pratique. Une politique de partenariat sera mise en œuvre avec les établissements sco-

lares, le théâtre des Gémeaux, les structures culturelles environnantes dans le cadre d'une définition d'un pôle culturel local.

Par extension, il sera question de travailler avec les lieux de diffusion du département, voire de la région, afin de s'adapter aux réalités de la démarche des musiciens - usagers. Enfin, dans une perspective citoyenne de l'action musicale,

les animateurs favoriseront l'implantation de ces musiques dans le centre ville à travers des missions de sensibilisation et d'information (expositions, manifestations, formations ludiques). Toutes ces activités s'effectueront en étroite collaboration avec les activités internes de la MJC.

**Franck Pinon**

Directeur de la MJC



# Regards sur la francophonie

En mars et avril, vous avez été nombreux à découvrir les facettes de la francophonie dans le monde. Madagascar était à l'honneur à l'animathèque-MJC, le Québec à la bibliothèque, la Belgique avec la Compagnie théâtrale de Bourg-la-Reine/Sceaux et le Vietnam grâce à Marie-Curie et l'IUT de Sceaux.

Voici ce que vous réservent les prochains mois francophones :

Le 3 juin, de 14 h 30 à 18 h, l'EPF-École d'ingénieurs organise un colloque ouvert au public à l'Orangerie du Château de Sceaux. Sur le thème "XXI<sup>e</sup> siècle : siècle des scientifiques ou des philosophes ?", ce colloque, qui réunira notamment Hubert Reeves et André Comte-Sponville, vient saluer la première promotion d'étudiants diplômés franco-québécois.

Le peintre québécois Marc Lincourt sera en résidence-peinture à l'ani-

mathèque-MJC du 15 juillet au 16 octobre. Marc Lincourt revient sur les traces de ses ancêtres qui quittèrent Sceaux en 1656 pour la

"Nouvelle-France". Si le cœur vous en dit, vous pourrez rencontrer Marc Lincourt, pendant son travail, dès le 15 juillet ou au cours de son exposi-

tion qui aura lieu du 26 septembre au 16 octobre. Cette résidence-peinture est une initiative conjointe de l'animathèque-MJC et du service culturel de la mairie.



Photo : D. Fradin

*Réception à l'Hôtel de Ville en l'honneur des délégations d'enseignants vietnamiens. Les enseignants d'Hanoï reçus par M. le Maire et Pierre Jaillard, adjoint au maire chargé de l'Action culturelle, viennent du lycée Chu-Van-An, jumelé avec la cité scolaire Marie-Curie et de l'Institut polytechnique jumelé avec l'IUT de Sceaux.*

L'association Soroptimist procédera samedi 18 septembre, à l'ancienne mairie, à une collecte de livres à destination d'une tribu d'indiens francophones de Louisiane, les Houmas. Livres pour enfants et adultes seront les bienvenus de 10 h à 17 h.

Alors notez bien ces dates sur vos tablettes.

**Pour tous renseignements, contactez le service culturel au : 01 41 13 33 00.**

JEAN-LUC GOURDIN

LA DUCHESSE DU MAINE

*Louise Bénédicte de Bourbon  
Princesse de Condé*

**La Reine de Sceaux en librairie**

Pygmalion  
Gérard Watelet

## Découverte des œufs de Pâques dans le quartier des Blagis

Samedi 3 avril, veille de Pâques, c'est sous une pluie battante que de nombreux enfants (souvent accompagnés d'un parent), matinaux et impatientes, se sont lancés à la recherche des œufs de Pâques. Un vrai jeu de piste, facilité par un fléchage approprié. À l'intérieur du quartier des Blagis, la zone concernée allait de la place des Ailantes à l'allée Jean Barral et c'est dès potron minet que les 12 animateurs, équipés de sacs anonymes lourdement chargés de chocolats, l'ont quadrillé en s'efforçant de ne pas être repérés par des enfants à l'affût. L'opération, organisée par l'association de quartier "Sceaux Les Blagis", bénéficiait du parrainage de la ville de Sceaux, avec un financement tripartite : association, ville, SCI des Bas-Coudrais. Elle a aussi été l'objet d'un solide coup de main du CSCB, du service Communica-

tion de la mairie, des directeurs des écoles du quartier et, bien sûr, des nombreux bénévoles chargés de la logistique. Pour une première fois, le résultat a été assez impressionnant : 200 inscrits, près de 300 participants. Même si les habitants des Blagis étaient majoritaires, tous les quartiers de la ville étaient représentés. Beaucoup de joies, quelques déceptions pour ceux qui sont passés après des "grands" (y compris, curieusement, des parents) qui ont peut-être eu mal au foie de ne guère avoir eu le sens du partage...

En fin de matinée, un pot au CSCB a permis à tous de se retrouver et de souhaiter unanimement que l'opération se renouvelle l'année prochaine. Les organisateurs, comblés par ce succès, laissent cependant planer le doute. Un peu de suspense ne fait pas de mal...



# Le Musée de l'Ile-de-France expose les grès flammes d'Adrien Dalpayrat



Photo : musée de l'Ile-de-France

Adrien Dalpayrat (1844-1910), originaire de Limoges, fut d'abord peintre de porcelaine et de faïence pour les manufactures de Bordeaux, Toulouse et Menton. Installé à partir de 1889 à Bourg-la-Reine où il s'associe avec le scul-

teur Alphonse Voisin-Delacroix, il commence à créer ses premiers grès : le succès est immédiat. Unanimement célébré par la critique et le public, il reçoit la médaille d'or à l'Exposition Universelle de Paris en 1900.

De la céramique japonaise, qu'il a découvert lors de l'Exposition Universelle de Paris en 1878, il retient la matière, le grès : le décor tend alors à l'abstraction jusqu'à s'effacer presque totalement.

L'inspiration orientale des vases-figues, bouteilles en forme de coloquinte, pichets-éléphants rejoint parfois les thèmes chers aux symbolistes. Ces formes mettent en valeur le fameux "Rouge Dalpayrat" : une glaçure tirée de l'oxyde de cuivre, qui devient une matière superbe, se déclinant du rouge profond au vert malachite, du bleu turquoise au jaune lumineux.

Les 150 pièces présentées dans l'exposition permettent de dresser un vaste panorama de cette œuvre profondément novatrice. Elles proviennent essentiellement de collections privées européennes, auxquelles s'ajoutent une vingtaine d'objets ap-

partenant aux Musées de Sèvres, de Sceaux ainsi qu'à quelques musées du Nord. Elles sont accompagnées d'un ensemble de documents graphiques – lettres, photographies, témoignages – qui permet de mieux connaître celui qui ouvrit la céramique française à la modernité.

**Exposition présentée du 6 mai au 20 septembre 1999 au Musée de l'Ile-de-France – Château de Sceaux – 92330 Sceaux. Tél. 01 46 61 06 71.**

**Ouverte tous les jours sauf le mardi (fermée les 14 juillet et 15 août), de 10 h à 18 h.**

**Entrée : 22 F**

**Tarif réduit : 15 F**

Des visites guidées sont proposées pendant toute la durée de l'exposition (calendrier disponible sur demande).

## Images et imaginaire des villes : une nouvelle exposition du CAUE 92 du 3 juin au 4 octobre 1999

L'exposition a pour thème les représentations en architecture du 15<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle. Elle montre d'abord comment ces représentations ont évolué avec le temps, à partir de dessins, de gravures et de perspectives. Puis s'ouvrant sur l'époque contemporaine, l'exposition fait le point sur la place réservée aujourd'hui à l'image numérique et au multimédia dans le domaine de l'architecture et de la ville.

Elle donne des exemples de l'apport des nouvelles technologies à ces domaines et pose la question de savoir si l'introduction de l'outil informatique constitue une véritable révolution pour la représentation de l'espace, comme l'ont été dans le passé la perspective lors de la Renaissance et, plus près de nous, le recours à l'axonométrie.



*Café-Musique à Savigny / Projet automne 1999*

L'exposition donne notamment à voir :

- des œuvres d'art anciennes (Piranesi, Dürer, Piero de la Francesca, Campagnola...) et modernes ;
- des visualisations de projets d'ar-

chitectes, en trois dimensions ainsi que des visualisations de certaines villes (telles que Paris, Berlin, Monaco, Francfort...);

- des jeux informatiques ;
- une sélection de sites internet.

Elle est accompagnée par :

- la présentation de producteurs et de leurs projets ;
- des démonstrations de jeux sur consoles ;
- l'organisation d'un grand jeu "Sim city 3000" ;

- des animations pour les jeunes (le mercredi après-midi) ;
- des conférences.

**Exposition proposée par le CAUE 92 à la Galerie du Petit Château, 9 rue du Docteur Berger. Ouverte tous les jours sauf le mardi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h.**

**Tous renseignements sur le programme des animations au 01 41 87 04 40**

**E-mail : caue92@fncaue.asso.fr**



**Patrick MEVEL**  
Agent Général

**Assurances et placements**

4 rue du Dr Berger - 92330 SCEAUX

Lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-18h30 • Samedi : 9h30-12h30

**Tél. 01 46 60 17 45 • Fax : 01 46 60 32 24**

# Rallye-promenade

organisé par le Centre social et culturel des Blagis

En partenariat avec la ville de Sceaux, les associations de quartier, certaines institutions locales et la RATP, le CSCB organise son 3<sup>e</sup> rallye promenade le :

**samedi 12 juin 1999.**

Il se déroulera l'après-midi et se terminera comme l'année passée par

un dîner-spectacle dansant au cours duquel de nombreux prix seront remis selon le classement obtenu.

Dès maintenant l'inscription des équipes peut être faite jusqu'au 4 juin inclus auprès du bureau d'accueil du CSCB, 2 rue du Docteur Roux à Sceaux, entre 9 h et 20 h 30

du lundi au vendredi.

Coût de l'inscription :

50 F par équipe

Coût du dîner spectacle :

30 F par adulte

et 10 F par enfant.

Renseignements au 01 41 87 06 10



L'été se prépare :

## concours "Décors de balcons et jardins"

dans 3 quartiers de la ville

Les associations "Sceaux les Blagis", "Sceaux Marne-Musiciens" et l'"Amicale des habitants du cœur de Sceaux", en accord avec la ville, organisent un concours de "Décors de balcons et jardins".

Si vous habitez l'un des trois quartiers concernés, vous pouvez concourir en retournant le bon ci-dessous à l'association de votre quartier.

• **Association Sceaux les Blagis**, 8 rue J. Rivière, tél. : 01 46 60 60 65

• **Association Sceaux Marne-Musiciens**, 9 rue de Bagneux, tél. : 01 47 02 58 79

• **Amicale des habitants du cœur de Sceaux**, 22 rue des Imbergères, tél. : 04 16 83 15 51

C'est une belle occasion aux jardiniers scéens de se révéler, de décou-

vrir notre ville sous un jour plus bucolique, de créer des équipes peut-être, de faire des échanges, nous l'espérons... **Comme pour le concours de Noël, ces "décors" devront être vus de la rue.**

Nous vous remercions cette fois de bien vouloir remplir le bulletin d'inscription ci-dessous afin de faciliter la tâche des jurys qui effectueront la sélection.

**TRUFFAUT**

Truffaut, les Jardins de Châtenay-Malabry, participent aussi au "jeu-concours des balcons et jardins fleuris" et offrent aux 100 premiers sélectionnés la carte de fidélité "Carte Bonus" avec 100 F d'achat offerts, équivalent à 2 points.

Le cumul des points (à chaque passage caisse) permet d'accéder à une vitrine-cadeaux et lors du second semestre, à des opérations Marketing.

*A vos balcons et jardins !*

Je souhaite participer au premier concours des  
**DÉCORS DE BALCONS ET JARDINS**  
le 18 juin 1999

Nom : .....

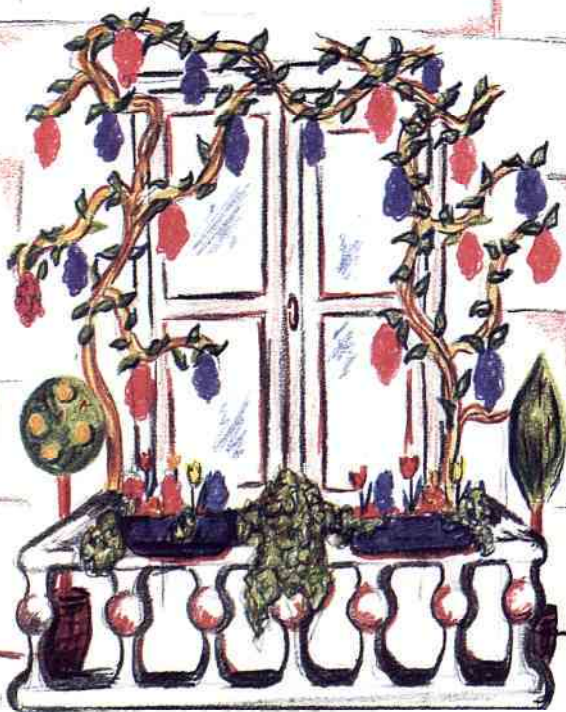
Adresse : .....

Tél. : .....

Coupon à renvoyer à votre association de quartier (coordonnées ci-dessus) :

- Association Sceaux les Blagis,  
 Association Sceaux Marne-Musiciens,  
 Amicale des habitants du cœur de Sceaux.

ou au service Relations publiques de la mairie 122 rue Houdan, tél. : 01 41 13 33 40





# Séance publique du 15 avril 1999

## AMÉNAGEMENT ET URBANISME – TRAVAUX

### Réaménagement de la place du Général de Gaulle

Le Conseil a :

approuvé le cahier des charges de la consultation des équipes.

Voté à la majorité (4 contre)

### Construction d'une structure de répétition pour musiques amplifiées

Le Conseil a :

approuvé l'avenant n° 1 au marché passé avec la société PASINI devenue EUROPLAC pour les travaux de peinture et de nettoyage.

Voté à la majorité (6 contre)

### Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP)

Le Conseil a :

inscrit l'association "Sceaux Les Blagis" comme membre du Comité consultatif de la ZPPAUP.

Voté à l'unanimité

### Troisième contrat régional

Le Conseil a :

décidé de solliciter du Conseil régional d'Ile-de-France la signature d'un contrat régional pour la restauration du bas-côté nord de l'église Saint-Jean Baptiste, la réhabilitation du marché du centre et de ses abords et le réaménagement de la place du Général de Gaulle et de ses abords.

Voté à l'unanimité

## OPÉRATIONS "SCEAUX EN EUROPE"

### Journée de l'Europe

Le Conseil a :

décidé d'attribuer une subvention d'un montant de 3 000 F à l'association des Amis des Scouts et Guides de France de Sceaux pour les animations projetées le 9 mai 1999.

Voté à l'unanimité (2 abstentions)

## PERSONNEL

### Filière technique

Le Conseil a :

- décidé, à compter du 13 avril 1999, la prorogation pour une durée d'un an du contrat de l'ingénieur subdivisionnaire, responsable du service informatique ; à compter du 1<sup>er</sup> avril 1999, la création pour une durée de trois ans, d'un emploi d'ingénieur subdivisionnaire non titulaire et la suppression d'un emploi de technicien territorial ;

- adopté le tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> avril 1999.

Voté à l'unanimité

## AFFAIRES FINANCIÈRES

### Restaurant administratif

Le Conseil a :

fixé à 19,15 F le prix du repas consommé par les agents du ministère des Finances.

Voté à l'unanimité

## DÉCISIONS DU MAIRE

Le Conseil a entendu le rapport de M. le Maire concernant les décisions qu'il a prises en application de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

## QUESTION ORALE

M. le Maire a répondu à une question orale de M. Chiché relative à l'emploi du produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

**Prochaine séance publique du conseil municipal  
jeudi 27 mai à 19 h 30, à la mairie.**



**M A P I**

**RÉSIDENCE**

**S A I N T  
C H A R L E S**

*Maison de Retraite*

Pour personnes âgées autonomes  
et dépendantes

*Accueil de jour*

Séjours temporaires ou permanents

*Un personnel à votre écoute pour :*

vous rassurer, vous conseiller, vous guider,  
garantir la sérénité, la sécurité, les soins

**99, rue Houdan - 92330 SCEAUX**

**01 41 13 34 34**

Fax : 01 41 13 34 69 - E-mail : [www.medica-france.fr](http://www.medica-france.fr)

# Opinion des groupes de la majorité municipale

## Robinson : face à une perspective inacceptable, unissons-nous !

Le grave problème que pourrait poser à la ville de Sceaux la requête que la SNC Sceaux Ilot Robinson a présentée au tribunal administratif de Paris pour obtenir le remboursement de la participation financière qu'elle a apportée dans la réalisation de l'ensemble immobilier de "l'îlot Robinson", représente une hypothèse suffisamment probable pour être considérée comme particulièrement préoccupante.

Le risque est grand, en effet, de voir la ville condamnée à rembourser la totalité ou au moins une part importante de cette participation. Ce qui constitue pour nous, une perspective inacceptable.

Sans attendre le jugement du tribunal administratif, les élus membres des trois groupes constituant la majorité municipale :

- se mobilisent autour de M. le maire pour soutenir toute action que celui-ci serait amené à entreprendre si, à l'issue d'une procédure que l'on peut estimer abusive, une décision défavorable était prise ;
- appellent les autres membres du conseil municipal à les rejoindre pour que, au-delà de différences normales entre une majorité et une opposition, il n'y ait qu'une seule démarche : celle de l'ensemble des représentants de la population de Sceaux.

### Groupe Sceaux-Alliance

**Philippe Laurent**, *adjoint au maire, conseiller général des Hauts-de-Seine, président du groupe*  
**Hervé Audic, Maurice Aumage, Bernard Créac'h, Françoise Hennequin, Pierre Jaillard, Bruno Philippe**, *adjoints au maire*  
**Chantal Brault, Germaine Pélegrin, Jacques Steverlyncq**, *conseillers municipaux délégués*  
**Anne-Marie Laulan**, *conseiller municipal*

### Groupe RPR et Apparenté

**Jean-Louis Oheix**, *premier adjoint au maire, président du groupe*  
**Jacques Drocourt**, *adjoint au maire, Jean-Philippe Allardi, Christiane Girardot*, *conseillers municipaux délégués*  
**Christian Durand, Frédéric Marçais, Noëlle Montes, Alain Rivière, Brigitte Robin**, *conseillers municipaux*

### Groupe Démocratie Libérale

**Christian Lancrenon**, *conseiller municipal délégué*  
**Benoît Gonzales**, *conseiller municipal*

# Opinion des groupes de l'opposition municipale

## Aimer Sceaux ensemble

La politique de la municipalité contraint notre commune à un endettement démesuré qui se traduira progressivement par une augmentation importante des impôts.

Nous avons voté contre le budget primitif 1999.

En 1998, la municipalité s'était fixé un volume d'emprunt d'environ 70 millions de francs en 2001. Or, au Budget Primitif 1999 l'encours de dette prévisionnel a été porté à 81,7 millions de francs pour fin décembre 1999 !!!

L'endettement avait été calculé en fonction d'un autofinancement de 10 millions de francs.

Or, notre capacité d'autofinancement s'amenuise de plus en plus, il n'est plus que de 8 millions de francs en 1998.

Prévue encore à la baisse, elle s'effritera rapidement, vu, notamment, l'ampleur de l'emprunt.

Malgré cela, la municipalité accroît notablement le montant des investissements projetés et certaines réalisations ont triplé par rapport aux prévisions initiales.

- Le Centre technique municipal nous coûte 10 millions de francs si on y inclut les 3 millions de dation : opération qui ne cesse de s'enfler et absorbe une large part de nos moyens financiers.

- Les studios de musiques amplifiées dépassaient largement nos possibilités (près de 3 millions de francs pour les contribuables et 1,7 millions de francs pour les seuls Scéens), ce qui nous avait conduits à nous y opposer.

- Les prévisions du coût d'extension de l'Hôtel de Ville passent de 10 à 20 millions de francs.

L'équilibre financier de notre commune est très précaire :

- à cause du faible apport de la taxe professionnelle : 16 % des rentrées fiscales à comparer à la moyenne de cette taxe dans les villes d'Ile-de-France de 10 000 à 20 000 habitants, qui est de 50 %. (Si nous prenons en compte cet élément dans les calculs, nous passons à un endettement plus fort que la moyenne des communes de même taille).

- parce que nos bases d'imposition sur lesquelles s'appliquent les taux communaux sont très élevées, si bien que les Scéens sont parmi ceux qui payent le plus d'impôts dans le 92.

Une augmentation de 3 % sur la part communale des impôts locaux est prévue pour 1999. Pourtant l'inflation est inférieure à 1 % et notre pouvoir d'achat n'augmente pas de 3 %. Qu'on prenne en compte les difficultés de bon nombre de nos concitoyens.

Notre commune va à contre-courant des autres collectivités territoriales. Les taux d'imposition du Département restent stables et ceux de la Région diminuent de 6 %. Et cette croissance des impôts est malheureusement loin d'être achevée si la municipalité ne prend pas des mesures d'économie sérieuses et ne modifie pas profondément ses projets.

- car la commune n'a plus de patrimoine lui permettant de faire face à des dépenses exceptionnelles.

Où trouverons-nous, en effet, les 35 millions de francs réclamés à la ville par les sociétés immobilières qui ont réalisé l'opération d'aménagement du quartier Robinson ? Le tribunal se référant à une jurisprudence de l'année précédente l'opération risque prochainement d'en exiger le paiement.

Ces 35 millions de francs viendront s'ajouter aux 81 millions de francs de dette déjà programmée !



# Opinion des groupes de l'opposition municipale (suite)

Cette fragilité est due, en grande partie, à la politique menée depuis plusieurs mandatures.

Au lieu d'investir pour attirer des entreprises de haute technologie, non polluantes, génératrices de taxe professionnelle, la municipalité a porté tous ses efforts sur l'accroissement de la population, créant ainsi un fort déséquilibre

dont les Scéens subissent maintenant les effets néfastes. Notre équilibre est compromis par un tel accroissement de la dette. Du discernement et de la mesure pour nos concitoyens.

M. Carle, M. Quintin, P. Pattée, Y. Logeay, F. Chiché, C. Lepagnol

## La Gauche Unie à Sceaux

### CSCB : assurer l'avenir

Le Centre social et culturel des Blagis (CSCB) joue un rôle irremplaçable dans le quartier des Blagis et pluslargement dans la ville de Sceaux. Pourtant, depuis quelques mois, des rumeurs alarmistes circulent sur le centre, sa situation financière et la cohésion de l'équipe d'animation qui est composée à la fois de permanents et de bénévoles.

La subvention la plus importante que reçoive le CSCB émane de la ville de Sceaux, à hauteur de 1 400 kF pour 1998, les autres ressources provenant de la subvention accordée par la Caisse d'allocations familiales, du Contrat de Ville et des cotisations des adhérents, pour arriver à un budget total d'environ 3 000 kF. La ville désigne également deux membres pour la représenter au bureau de l'association. Ce sont actuellement M. Jaillard, vice-président, et Mlle Pélegrin.

J'ai posé, lors du Conseil municipal du 25 mars dernier, une question orale à M. le Maire, afin d'obtenir une information claire sur la situation. M. Ringenbach a affirmé qu'il y avait eu des fautes de gestion au sein du CSCB, fautes dont la ville ne serait pas directement responsable, des documents comptables inexacts ayant été utilisés pour construire et suivre le budget 1998. M. Jaillard, maire adjoint chargé de la Culture et, nous l'avons déjà dit plus haut, vice-président du CSCB, s'est exprimé longuement sur la situation. Il a reconnu trois dysfonctionnement : un clivage au sein de l'équipe des permanents, une déficience du Conseil d'administration et un déficit budgétaire de 410 kF constaté par un audit financier. Il s'est évertué à détailler les responsabilités des permanents salariés et de quelques membres du bureau,

en exonérant de toute responsabilité les deux conseillers municipaux membres dudit bureau.

C'est un peu facile... la majorité municipale ne laisse aucune place à ses adversaires de l'opposition dans les divers conseils d'administration où des conseillers municipaux sont appelés statutairement à siéger et, lorsqu'elle est confrontée à un problème, elle ne reconnaît aucune responsabilité de sa part. Qui pourra croire qu'un vice-président, représentant la plus grosse force de financement du CSCB, n'a pas eu la possibilité de suivre les choses de plus près qu'il le prétend. Le signal d'alarme n'avait-il pas déjà été tiré dès avril 1998 ?

Et maintenant ? Il est indispensable qu'il y ait, sur les objectifs et sur les moyens de les atteindre, un accord clair entre les différents partenaires : adhérents, nouveau conseil d'administration, financeurs, permanents et bénévoles. Cet accord doit préciser exactement le rôle de chacun. Le plan triennal adopté début 1998 constitue certainement une bonne base, mais encore une fois en précisant bien les moyens et les rôles. Dans la mesure des possibilités que voudra bien leur accorder la majorité municipale, les élus de la Gauche unie à Sceaux appuieront tout ce qui sera mis en œuvre pour que le CSCB puisse continuer à vivre, suivant sa vocation spécifique, dans un esprit d'ouverture et de développement, au service des habitants.

Patrick Deslandes

## Citoyens à Sceaux

### Budget 1999

Le 25 mars dernier, devant un public hélas très restreint, le Conseil municipal a voté le budget de la Ville pour 1999. Dans le dernier numéro de Sceaux magazine, l'adjoint au maire chargé des Finances précisait que ce vote avait été acquis à "une très large majorité". À une très large majorité, certes, mais, à y regarder de plus près, il existe un certain décalage, qui mérite d'être souligné, entre le vote et les discours.

Le groupe RPR a précisé qu'il votait ce budget "avec réalisme", mais le commentaire qui a suivi a laissé entendre que c'était vraiment sans enthousiasme... Le rapporteur de ce groupe a déploré l'augmentation des frais de personnel, principal facteur de hausse du budget de fonctionnement, ce qui constitue, selon lui, "une véritable anomalie". Ce groupe considère qu'il faudra probablement remettre en cause certaines actions menées par la Ville, compte tenu des perspectives aléatoires d'amélioration des sources de financement. Bref, un vote... du bout des lèvres, sur fond de : "tout ça coûte trop cher !".

Le groupe "Aimer Sceaux ensemble" partage ce postulat ; il considère que le programme d'investissement est démesuré par rapport aux moyens de la commune, sauf en matière de réfection de la voirie où il devrait être beaucoup plus important. Les conseillers de ce groupe estiment que l'augmentation de 2 % du taux d'imposition va à contre-courant des autres collectivités et pèsera trop lourd pour nos concitoyens.

Pour sa part, "Citoyens à Sceaux" a voté le budget et, par là, approuvé l'augmentation du taux d'imposition ; nous avons tenu compte des contraintes de gestion et du programme d'investissement prévu, qui répond à de réels besoins. Nous ne pensons pas qu'il y ait à Sceaux des projets pharaoniques ou mégalomaniaques. Nous devons avoir en permanence le souci d'une gestion rigoureuse et prudente ; mais ce n'est pas incompatible avec un engagement de la Ville en faveur d'actions et de projets ambitieux, y compris sur le plan culturel. Notre souci sera donc triple :

- Veiller à ce que les opérations qui ont été votées soient réalisées ; en effet, certains projets sont inscrits au programme des investissements depuis quelques années mais, repoussés d'année en année, ils risquent de tomber aux oubliettes et de ne plus être considérés comme prioritaires.
- S'attacher à ce que les opérations prévues, en investissement comme en fonctionnement, soient réalisées avec le meilleur "rapport qualité-prix".
- Être attentif à l'évolution des besoins de la population ; ceux qui ont besoin d'être aidés aujourd'hui ne sont pas forcément les mêmes qu'hier et il est parfois difficile d'avoir le courage de ne pas reconduire ce qui existe depuis longtemps mais n'est plus adapté.

Claire Horeau-Garapon

# Chiens dangereux : le législateur est intervenu

Il existe en France environ 10 millions de chiens.

Un foyer sur deux possède un animal domestique.

Bien que l'immense majorité d'entre eux soit utilisée comme animaux de compagnie, depuis quelques années déjà, prolifèrent les chiens dits d'attaque, dressés pour être agressifs envers autrui.

Très attendue du public, la loi relative aux animaux dangereux et errants, et prévoyant notamment des mesures concernant les conditions de détention de chiens dangereux est parue au *Journal officiel de la République* du 7 janvier 1999.

Outre apporter une définition des chiens dangereux, la loi régit strictement leur possession et fixe leurs modalités de circulation.

En voici les principales dispositions :

## Une définition des chiens dangereux

L'article 2 de la loi répartit les chiens dangereux en deux catégories :

- 1<sup>ère</sup> catégorie : les chiens d'attaque,
- 2<sup>e</sup> catégorie : les chiens de garde et de défense.

Un arrêté interministériel viendra prochainement établir la liste des types de chiens relevant de chacune de ces catégories ; cet arrêté pourra être modifié tous les 6 mois.

À ce jour, figureraient essentiellement dans cette première catégorie : les pitbulls et les tosas japonais.



## Une détention strictement réglementée

La loi interdit la détention de ces types de chien par certaines personnes :

- les personnes, âgées de moins de dix-huit ans,

- les majeurs en tutelle (sauf autorisation par le juge des tutelles),
- les personnes condamnées pour crime ou à une peine d'emprisonnement avec ou sans sursis pour un délit inscrit au bulletin n°2 du casier judiciaire,
- les personnes auxquelles la propriété ou la garde d'un chien a déjà été retirée.



En outre, la loi prévoit que la garde ou la possession de chiens rentrant dans la première ou la deuxième catégorie doit faire l'objet d'une déclaration à la mairie du lieu de résidence du propriétaire.

Les maires doivent donner récépissé de cette déclaration à certaines conditions (tatouage, obligation de vaccination et d'assurance au titre de la responsabilité civile, certificat vétérinaire de stérilisation obligatoire pour les chiens d'attaque). Cette obligation de déclaration permettra notamment aux mairies de recenser les chiens dangereux vivant sur leur territoire.

Bien entendu, un chien dangereux, même recensé pourra faire l'objet d'une confiscation pour prévenir d'un danger, si la police et / ou le maire la jugent utile.

Il est prévu que l'ensemble des dispositions ci-dessus entrent en vigueur à partir du 1er juillet 1999.

Une exception étant néanmoins faite concernant l'obligation de stérilisation des chiens de première catégorie (article 211-4-II du code rural) : cette disposition n'entrera en vigueur qu'un an après la promulgation de la présente loi.

## Des mesures restreignant la circulation des chiens potentiellement dangereux

La loi distingue donc les chiens d'attaque des chiens de garde et de défense.

S'agissant des **premiers**, ceux-ci sont désormais interdits dans les transports en commun, les lieux publics (sauf la voie publique) et les locaux ouverts au public.

Leur stationnement dans les parties communes d'un immeuble est également interdit.

S'agissant des **deuxièmes**, dans les transports en commun, les lieux publics (sauf la voie publique) et les locaux ouverts au public, ces chiens doivent être muselés et tenus en laisse.

Pour les deux catégories, sur la voie publique et dans les parties communes des immeubles, ces animaux doivent dorénavant être muselés et tenus en laisse.

À défaut, des peines d'emprisonnement et d'amende sont prévues ; à titre complémentaire, la confiscation de l'animal pourra être ordonnée.



Des décrets d'application doivent venir préciser les modalités d'application de ces dispositions.

Dans le cadre de ses pouvoirs de police et dans un souci de sécurité publique, le maire avait pris le 28 mai 1997 un arrêté relatif à la circulation des chiens dangereux sur le territoire de la commune.

Dès l'entrée en vigueur des décrets d'application de la loi du 6 janvier 1999 et de l'arrêté interministériel portant classification des chiens, l'arrêté du maire du 28 mai 1997 sera adapté en conséquence et fera l'objet d'un affichage réglementaire.

## Le pitbull

Ce chien est issu de mélanges de molosses et de terriers. Arrivé aux États-Unis avec les premiers migrants, il était uniquement destiné au combat, et les animaux étaient reproduits entre eux non pas en fonction de leurs critères physiques, mais uniquement en fonction de leur courage, de leur mordant et de leur férocité, ce qui explique la puissance de leurs mâchoires. Le pitbull n'est pas reconnu par la société centrale canine. Seule une association américaine, l'United Kennel Club, reconnaît ce chien qu'elle nomme American Pitbull Terrier. L'élevage clandestin des pitbull se multiplie en France. Il n'existe aucun standard officiel pour le pitbull, non reconnu.

Taille : environ 50 cm.

Poids : environ 30 kilos.

## Le tosa

Redoutable chien de combat japonais, dont les origines remontent à la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, il est le résultat d'une sélection dans les races locales de la région de Shikoku croisées avec des bulldogs, des Saint-Bernard, des bull-terriers et des dogues allemands. Le résultat est un chien puissant, agressif, courageux. Mais certaines lignées peuvent donner d'excellents animaux de compagnie. Le tosa est rare en France. Cependant, le rapport de Georges Sarre signale que l'un de ces animaux, saisi lors d'un combat de chiens à Paris, a déjà été mis à la fourrière par les hommes de la préfecture de police.

Taille : plus de 60 cm.

Poids : environ 40 kilos



# Analyse des demandes d'emploi pour la ville de Sceaux et les Hauts-de-Seine

## Pour la ville de Sceaux 4<sup>e</sup> trimestre 1998

Fin 1998, la situation générale sur le chômage était la suivante :

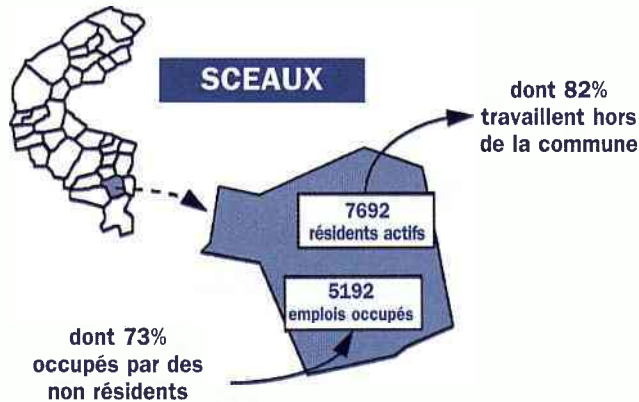
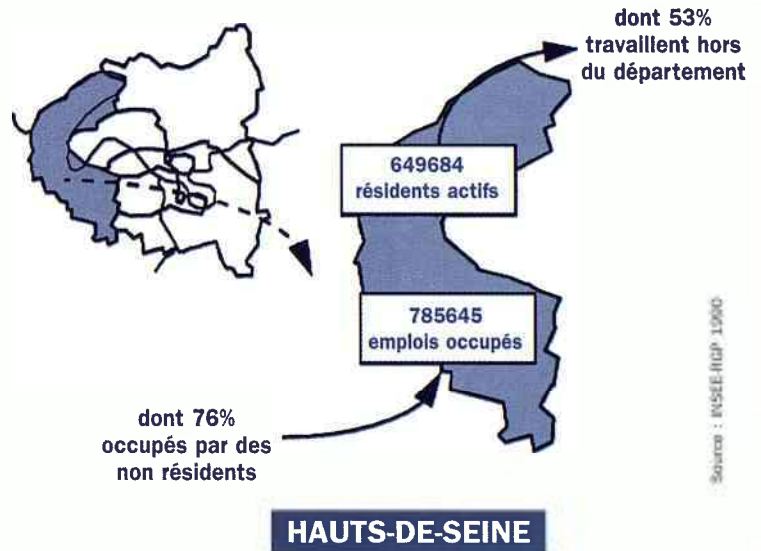
- le taux de chômage à Sceaux s'élève à 7,4 %
- 478 demandes d'emploi de fin de trimestre
- 185 demandes d'emploi enregistrées
- 215 demandes d'emploi sorties
- 185 chômeurs de longue durée soit 38,7 % de l'ensemble des demandeurs de la commune (taux départemental : 37,2 %)
- 41 chômeurs de moins de 25 ans soit 8,6 % de l'ensemble des demandeurs de la commune (taux départemental : 10,7 %)

• 142 cadres au chômage soit 29,7 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi de la commune (taux départemental : 15,4 %)

La commune de Sceaux compte 18 029 habitants, soit 1,3 % de la population des Hauts-de-Seine. Une part importante des emplois offerts est occupée par des résidents (27 %).

## Pour le département des Hauts-de-Seine 4<sup>e</sup> trimestre 1998

Au 4<sup>e</sup> trimestre 1998, la situation générale sur le chômage est la suivante :



- le taux de chômage dans les Hauts-de-Seine s'élève à 9,2 % contre 10,2 % pour l'Ile-de-France et 11,5 % pour la France entière
- 66 176 demandes d'emploi de fin de trimestre soit 11,8 % de l'ensemble des demandes d'Ile-de-France
- 24 912 demandes d'emploi sorties soit 11,8 % de l'ensemble des demandes sorties d'Ile-de-France
- 24 602 chômeurs de longue durée soit 37,2 % de l'ensemble des demandeurs du département (Ile-de-France : 38,1 %)

- 7 104 chômeurs de moins de 25 ans soit 10,7 % de l'ensemble des demandeurs du département (Ile-de-France : 12,8 %)
  - 10 212 cadres au chômage soit 15,4 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi du département.
- Le département des Hauts-de-Seine compte 1 392 000 habitants, soit 13 % de la population d'Ile-de-France et 2,5 % de la France entière. 24 % des emplois offerts sont occupés par des résidents.

Source : Observatoire pour le Développement Economique des Hauts-de-Seine

## Lancement de "Hauts-de-Seine Initiative" sous l'égide du Conseil général des Hauts-de-Seine

Christian Lancrenon, conseiller municipal délégué aux relations avec les entreprises, à l'emploi et à l'insertion des jeunes a été élu vice-président de "Hauts-de-Seine Initiative". Sous l'égide du Conseil général, "Hauts-de-Seine Initiative" est un nouvel outil au service des créateurs de petites entreprises dans les Hauts-de-Seine, "Hauts-de-Seine Initiative" est le partenaire privilégié de la jeune entreprise.

En catalysant les énergies et les savoir-faire, "Hauts-de-Seine Initiative" répondra à une triple vocation :

- révéler les hommes et les idées, contribuer à faire aboutir leur projet ;
- renforcer les chances de réussite des jeunes entreprises par un accompagnement et un financement ;
- participer au développement de notre département en favorisant la pérennité du tissu économique.

**Des aides sont possibles... notamment financières !**

Vous êtes porteur d'un projet ? Vous avez une idée, créatrice d'activités ? Vous connaissez quelqu'un dont c'est le cas ?...

**Faites-vous connaître auprès d'Objectifs Emplois et parlez-en autour de vous !**

**Tél. : 01 41 13 33 66 (le matin uniquement)**

Le chiffre du mois

95,6

C'est le pourcentage des demandeurs d'emploi scéens de moins de 30 ans n'ayant pas fait d'études supérieures.

# Le conseil d'enfants

## À la découverte du fonctionnement de la mairie

Une commission du conseil d'enfants a souhaité faire une étude sur les institutions.

Dans un premier temps, nous avons porté nos efforts sur la compréhension du fonctionnement de la commune, plus proche de la population et dont certaines actions sont perçues quotidiennement par les enfants.



Photos : D. Frieder

Ils connaissent en effet le rôle du maire et des élus mais ne savent pas pourquoi il existe des personnes qui travaillent dans les services.

Aussi les enfants ont choisi de rencontrer les responsables des services et de les interroger sur leurs mis-

sions, leur rôle et le fonctionnement de chacun d'eux.

Ils ont pu ainsi comprendre la différence entre le rôle d'un élu et la mission du Secrétaire général, le partenariat entre le service Action éducative et l'école, le travail de conception des espaces verts, et la présence de la Police municipale à la sortie des écoles mais aussi dans la ville.

Les responsables des services ont été très disponibles pour répondre aux questions pertinentes des enfants qui sont restés très attentifs pendant un long après-midi. La récompense finale fut de rentrer dans la voiture de police et de voir tourner le girophare !

Le prochain grand événement pour cette commission sera la visite de l'Assemblée nationale prévue le 8 juin prochain.

Un autre domaine d'action pour le conseil d'enfants porte sur le respect de l'environnement. Il envisage la réalisation d'une campagne d'affichage au cours des prochains mois.

# Les écoles fêtent le printemps

*Fêtons le printemps ! Le samedi 27 mars, l'école maternelle des Clos Saint-Marcel (photo ci-contre) fêtait le printemps dans les rues de la ville. Soleil, couleur et bonne humeur étaient au rendez-vous !*



*Chaque classe costumée de couleur différente avait confectionné de drôles de chapeaux.*

*Partis de l'école sous un soleil printanier, les enfants ont défilé, accompagnés de leurs parents, jusqu'au théâtre de verdure sur la coulée verte, côté sud. La manifestation s'est terminée par un lâcher de ballons.*

*"Pour le printemps, le ciel est maintenant multicolore" concluait un enfant de l'école.*

*Pour sa part, le groupe scolaire des Blagis organisait le 10 avril dernier, un carnaval avec défilé très apprécié dans les rues du quartier (photo ci-contre)*



# Menus au restaurant scolaire

Les parties des menus ci-dessous en caractères gras ne concernent que les écoles primaires.

Du 10 au 14 mai	Du 17 au 21 mai	Du 24 au 28 mai	Du 31 mai au 4 juin
<p><b>LUNDI</b></p> <p>Mortadelle* cornichon  <b>Pâté de volaille/cornichon</b>                      Blanquette de blanc de poulet - Riz                      Yaourt sucré, <b>yaourt arôme</b>                      Fruit au choix</p> <p><b>MARDI</b></p> <p>Carottes râpées, tomates aux olives                      Filet de hocky pané et citron                      Haricots verts                      Crème dessert au choix                      Biscuit au choix</p> <p><b>MERCREDI</b></p> <p>Melon, Chou blanc rémoulade                      Œufs durs béchamel                      Purée d'épinards  <b>Fromage au choix</b>                      Pêches chantilly, <b>poire au chocolat</b></p> <p><b>JEUDI</b></p> <p>Férié</p> <p><b> VENDREDI</b></p> <p>Salade mêlée, salade composée                      Raviolis milanaise*                      (* omelette et pâtes)                      Fromage frais arôme, <b>fromage frais sucré</b> -                      Fruit au choix</p>	<p><b>LUNDI</b></p> <p>Betteraves vinaigrette, demi pomelos                      Bœuf bourguignon Purée de carottes                      Fromage blanc sucré,  <b>fromage blanc arôme</b>                      Fruit au choix</p> <p><b>MARDI</b></p> <p>Tomates vinaigrette, concombre                      Saucisses de Francfort* (*sautées de volaille)                      Beignets de légumes  <b>Fromage au choix</b>                      Riz au lait, <b>crème dessert</b></p> <p><b>MERCREDI</b></p> <p>Taboulé, riz du pêcheur                      Paupiette de veau sauce printanière                      Gratin de courgettes                      Yaourt sucré, <b>yaourt arôme</b>                      Fruit au choix</p> <p><b>JEUDI</b> Repas américain                      Salade de maïs                      Américain ludique ketchup                      Frites                      Fromage                      Glace, boisson au cola</p> <p><b> VENDREDI</b></p> <p>Radis et beurre, céleri rémoulade                      Gratin de merlu, Riz                      Fromage au choix                      Ananas au sirop, cocktail de fruits</p>	<p><b>LUNDI</b></p> <p>Férié</p> <p><b>MARDI</b></p> <p><b>Pâté de volaille ou foie/cornichon</b>                      Poulet rôti                      Petits pois et carottes                      Fromage frais sucré, <b>fromage frais arôme</b>                      Fruit au choix</p> <p><b>MERCREDI</b></p> <p>Melon, salade mêlée                      Stick de colin pané et citron                      Tortis au gruyère  <b>Fromage au choix</b>                      Compote de pommes,                      compote pommes et cassis</p> <p><b>JEUDI</b></p> <p><b>Riz niçois, salade de pâtes</b>                      Sauté de porc* sauce Robert                      (*sauté de mouton)                      Gratin de chou fleur                      Yaourt arôme, <b>yaourt sucré</b>                      Fruit au choix</p> <p><b> VENDREDI</b></p> <p>Concombre vinaigrette, carottes                      Rosbif et mayonnaise                      (*poisson à la provençale)                      Rôti - <b>Fromage au choix</b>                      Flan caramel, gélatifié chocolat</p>	<p><b>LUNDI</b></p> <p>Betteraves vinaigrette, melon                      Rôti de porc* demi-sel (*rôti de volaille)                      Lentilles et carottes                      Fromage frais arôme, <b>fromage frais sucré</b>                      Fruit au choix</p> <p><b>MARDI</b></p> <p>Salade des champs, salade verte                      Doigts de poulet                      Haricots verts persillés                      Yaourt sucré, <b>yaourt aux fruits</b>                      Pâtisserie</p> <p><b>MERCREDI</b> Repas californien                      Tomates et maïs                      Hamburger - Ketchup - Frites  <b>Fromage</b>                      Brownies,                      Boisson au cola</p> <p><b>JEUDI</b></p> <p>Céleri, concombre bulgare                      Spaghetti bolognaise                      Fromage au choix                      Compote pommes banane,  <b>compote de pommes</b></p> <p><b> VENDREDI</b></p> <p>Saucisson à l'ail*/cornichon                      Galantine de dinde/cornichon                      Merlu sauce Diéppoise                      Purée d'épinards                      Fromage au choix - Fruit au choix</p>

\*choix pour les enfants ne voulant pas consommer de porc, ou de viande le vendredi.



## Les étudiants de l'IUT... À toute vitesse...

Dans le cadre d'un projet tutoré, trois étudiants scéens (Florent Houe, Guillaume Joly, Samy Moussa) ont organisé la participation d'un "Team IUT" aux "6 heures de Karting" du Beltoise Racing Kart.

Après une sélection sévère mais conviviale des pilotes au sein de l'IUT, ce sont trois étudiants du département "Techniques de commercialisation" qui sont sortis du lot (Fabien Doucet, Guillaume Joly, Guillaume Massacrier).



L'équipe de l'IUT



Au milieu de concurrents chevronnés, ayant déjà l'expérience de cette course, la jeune équipe de l'IUT a su se glisser parmi les meilleures.

Ainsi, malgré des conditions climatiques difficiles, la motivation des étudiants leur a permis de grignoter place après place, pour enfin terminer sur le podium et décrocher la 3<sup>e</sup> place sur un total de 20 équipes.

C'est l'association sportive de l'IUT et leur professeur d'EPS, Patrick Ester, parrain de l'équipe, mais aussi l'aide des sponsors

(Domisport, Calabresella, association Saxo, l'Atelier du photographe) qui se trouvent ici récompensés.

Encore mieux l'année prochaine ?

## Défi jeunes de Sceaux, édition 1999

Collégiens,

**vos rendez-vous du mois !**

Le Défi jeunes de Sceaux a lieu le samedi 29 mai 1999 dans le jardin de la Ménagerie.

Les activités prévues au programme de cette journée :

basket, natation, tennis, tennis de table, VTT, tir à l'arc, boules lyonnaises, roller, acro-corde, échecs, atelier dessin, questionnaire.

Les fiches d'inscription sont à retirer dans vos établissements scolaires, auprès des élus du Conseil de jeunes, à la mairie de Sceaux, à l'OMS, à la MJC, au CSCB, au Tennis-Club de Sceaux.

Constituez votre équipe (8 jeunes maximum).

**Dernier délai pour déposer votre inscription : le vendredi 21 mai 1999.**

Pour tout renseignement, vous pouvez téléphoner au 01 41 13 33 58 (Mission Jeunesse).

**Défi Jeunes**  
SAMEDI 29 MAI 1999  
APRÈS-MIDI  
AU JARDIN DE LA MÉNAGERIE

Basket, tennis de table, épreuve aquatique, tennis, VTT, tir à l'arc, boules lyonnaises, parcours aérien, acro-corde, roller, échecs, atelier dessin, questionnaire.

COLLÉGIENS DE LA 6<sup>e</sup> À LA 3<sup>e</sup> constituez votre équipe de 8 jeunes

Les fiches d'inscription sont à retirer à partir du 3 mai 1999 à la mairie de Sceaux, à l'OMS, à la MJC au CSCB, au Tennis Club de Sceaux et auprès du Conseil de Jeunes.

## Festi-roller ou la journée du roller à Sceaux

**Programme :**

Randonnée de 5 km à travers la ville dont l'itinéraire vous sera remis le jour J.

Pour le départ rendez-vous Centre commercial des Blagis à 10 h, magasin Domisport. Arrivée jardin de la Ménagerie.

Sans caractère compétitif, cette randonnée est ouverte à tous les participants à partir de 10 ans.

**14 h :** démonstration de roller sur la rampe.

**15 h :** contest. Cette compétition s'adresse aux patineurs confirmés, âgés de treize ans minimum.

**17 h :** annonce des résultats et remise des prix.

Les règlements de la randonnée et de la compétition sont à votre disposition sur simple demande.

Le comité d'organisation offre à

l'ensemble des participants un déjeuner qui se déroulera au jardin de la Ménagerie à partir de midi.

Pour tout renseignement, vous pouvez téléphoner au 01 41 13 33 58 (Mission Jeunesse) ou au 01 43 50 57 57 (Domisport).

VILLE DE SCEAUX

**festi-ROLLER**

**DIMANCHE**  
**16 mai 1999**

Matin : randonnée de 5 kilomètres à travers la ville  
Après-midi : démonstration et contest sur rampe

**PROTECTIONS OBLIGATOIRES**

Inscriptions et renseignements :  
**Mission Jeunesse**  
01 41 13 33 58  
**DOMISPORT**  
01 43 50 57 57

AZUR 45 rue Houllan 92330 Sceaux  
DOMISPORT 180 rue Houllan 92330 Sceaux  
1 av. du G.Lederc 92340 Bourg La Reine  
DOMISPORT 72 av. Jean Perrier 92330 Sceaux

### VILLA TOSCANE

#### BOURG-LA-REINE

Résidence d'1 étage, avec 6 appartements (du studio au 5 pièces), jardins privatifs et terrasses plein sud, calme, résidentiel. Prestations de qualité. Chauffage individuel au gaz. Caves. Parkings. PÉRISSOL. Livraison 1<sup>er</sup> trimestre 2000.

**Renseignements et vente : M. Boris**  
**Tél. 01 46 65 00 38 / 06 62 03 75 51**



# Bibliothèque municipale

## BIBLIOTHÈME : HONORÉ DE BALZAC

Pour célébrer le bicentenaire de sa naissance, une sélection des œuvres les moins connues d'Honoré de Balzac et un choix de biographies seront présentés dans le thème du mois de mai.

### EXPOSITIONS

#### • Mon corps, comment ça marche ?

Pour savoir, tout savoir, bien savoir sur le corps, cette merveilleuse machine.

La bibliothèque municipale présente jusqu'au 31 mai dans sa section jeunesse une exposition sur le corps humain : "Mon corps, comment ça marche ?"

Cette exposition ludique invite les enfants à découvrir leur corps. Elle comporte du matériel simili-médi-

cal, des puzzles, pantin articulé, poupée opérable (grandeur nature), des jeux sur les cinq sens, des panneaux illustrés, des os à examiner ... Des représentations très parlantes dont l'humour n'est pas exclu, pour que les enfants apprennent leur corps.

De nombreuses visites de l'exposition sont prévues pour les scolaires.

#### • Haendel

De 1706 à 1709, Haendel séjourne en Italie où il rencontre Alessandro Scarlatti, le maître incontesté de l'Opéra napolitain. Durant ce séjour de 3 ans, il écrit en autres, la grande cantate *Agrippina condotta a morire*, ainsi que l'opéra *Agrippina*, qui crée à la Fenice de Venise en 1709, remporta un vif succès marquant ainsi le premier grand



Photo : Nima/Alamy/Ziclo

Haendel, portrait du XVIII<sup>e</sup> siècle

trionphe de Haendel en tant que compositeur lyrique.

La bibliothèque municipale vous propose le jeudi 20 mai à 19 h une rencontre avec Christian Gangneron, metteur en scène du spectacle produit par l'ARCAL, à partir de l'intégralité de la cantate *Agrippina*

*candotta a morire* et une exposition sur Haendel, réalisée par l'IFOB - dans le cadre d'un opéra en Ile-de-France - visible du 19 au 29 mai 1999 à l'espace son-image. Entrée libre.

### Bibliothèque municipale

7 rue Honoré de Balzac

Renseignements au 01 46 61 66 10



Rencontre le 1<sup>er</sup> avril entre Jo Hoestlandt, écrivain pour la jeunesse, et les élèves de trois classes de CE1 de la Ville.

# École nationale de musique

## Deuxièmes rencontres de musique ancienne de Bourg-la-Reine / Sceaux du 27 au 30 mai 1999

Après une première édition prometteuse - rappelons le récital de Gustav Leonhardt à l'Orangerie, le somptueux concert des *Festes vénitiennes* en ce même lieu avec Agnès Mellon (soprano) en soliste remarquée, l'exposition d'instruments anciens à la bibliothèque de Sceaux, et un concert Bach à Saint-Jean-Baptiste, il apparaissait bienvenu de donner à ce coup d'envoi, une suite.

L'ENM avec le soutien des ACBS (Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine / Sceaux), le CAEL de Bourg-la-Reine (avec le soutien de l'agence France Télécom de Bourg-la-Reine) ont souhaité poursuivre leur effort en direction de la défense de la musique ancienne au delà de l'enseignement au sein de ces structures. Participent également à cette action, les Rencontres littéraires et artistiques de Sceaux et l'association "Bourg-la-Reine de jadis à demain." Au programme de ces rencontres 1999 :

- Un récital du contre-ténor James

Bowman. Le programme sera consacré à Monteverdi, Purcell, Couperin et Haendel.

jeudi 27 mai à 20 h 45 en l'église St-Gilles de Bourg-la-Reine

- Un concert réalisé par Béatrice Delpierre - hautboïste, flûtiste à bec, dulzainiste, professeur de flûte à bec à l'ENM, et Emmanuèle Dubost-Bicalho, professeur de chant choral à l'ENM, autour du *Libre vermell de Montserrat*, somme de chants, et chœurs dédiés à la Vierge autour du XII<sup>e</sup> siècle rassemblés par moines et moniales de la Catalogne médiévale. Ce Livre sera également musicalement révélé grâce au concours, entre autres, de Jean-Louis Charbonnier, violiste - professeur à Fontenay-aux-Roses, et de Lucie Jolivet - membre de l'ensemble vocal Discantus.

vendredi 28 mai à 20 h 45 en l'église St-Jean-Baptiste de Sceaux

- Enfin, place à la musique profane, avec un concert du trio Hantaï.

Cet ensemble est constitué autour de Pierre Hantaï, claveciniste, disciple



Le trio Hantaï

de Gustav Leonhardt, accompagné de ses frères, Marc - flûtiste baroque, et Jérôme - violiste, qui interpréteront des œuvres de Bach, Rameau et Marin Marais.

La renommée internationale des frères Hantaï n'est plus à démontrer. Ils se produisent en duo, trio ou quatuor, animés de la même passion et de la même exigence. Leur venue à Sceaux est un événement et un honneur !

samedi 29 mai à 20 h 45 en l'église St-Jean-Baptiste de Sceaux

Autour de ces concerts prestigieux, il faut mentionner la sève de ces ren-

contres que sont d'une part les moments musicaux (concerts de jeunes talents) offerts par les étudiants de musique ancienne des Conservatoires de Région de Boulogne,

Paris ou Rueil ou de l'ENM de Bourg-la-Reine / Sceaux, en divers lieux (de l'auditorium de l'ENM à l'église St-Jean-Baptiste).

N'oublions pas non plus la Masterclass de la chanteuse Guillemette Laurens - alto, réelle spécialiste de l'art vocal des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, le samedi 29 mai de 10 h à 17 h à l'auditorium de l'ENM.

Autres concerts :

voir calendrier en p. 2 du magazine.

### Renseignements :

CAEL : 01 46 63 76 96,

ENM : 01 41 87 22 32.



# Comment être parents aujourd'hui ?

**Théâtre interactif :** les 2, 3 et 4 juin prochain, les parents d'élèves des collèges et lycées seront conviés par la Ville à participer au spectacle interactif qui aura lieu, le 2 juin, dans la salle de spectacle de l'ancienne mairie et les 3 et 4 juin au théâtre Les Gémeaux.

En 1997, après avoir participé à l'expérience du spectacle "La mauvaise pente", de nombreux parents ont souhaité qu'un nouveau débat théâtral leur soit consacré ; ils avaient, disaient-ils, apprécié cette manière de parler de leurs "problèmes" de parents.

Depuis un an, sous la responsabilité de Chantal Brault, conseiller municipal délégué à l'Action jeunesse, la ville accompagne un petit groupe d'une dizaine de parents d'élèves qui réfléchit aux difficultés que tous peuvent rencontrer dans leur rôle éducatif et à la manière d'améliorer la communication entre adultes, entre adultes et enfants, entre les parents et le milieu scolaire.

La santé des jeunes, le stress, la profusion et l'inefficacité des informations, l'alcool, la cigarette, la drogue, le racket, l'argent, les dédales de l'orientation scolaire et de l'insertion professionnelle, l'autorité parentale : tels sont les thèmes abordés toute l'année par ce groupe qui a participé à l'élaboration du débat théâtral. Après avoir travaillé avec Bernard Grosjean – directeur de la troupe "Entrée de jeux" et metteur en scène du spectacle – et avoir contribué à la conception du scénario, ce groupe réfléchit aujourd'hui à l'élaboration de projets locaux qui répondraient à leurs attentes.

**Bruno Philippe**

Adjoint au maire délégué à la Prévention santé

## Des parents témoignent

Difficile d'être parent? Bernadette Éli, Marie-Josic Robillard et Bruno Cathala, Scéens très investis dans leur fonction parentale et pour certains d'entre eux membres du conseil communal de prévention de la délinquance ont accepté de parler des réflexions qu'ils ont mené dans ce groupe de travail à *Sceaux magazine*.

**Sceaux magazine :** Au moment où l'on parle beaucoup de responsabilité parentale, comment pensez-vous cette question en votre qualité de parents ?

**Groupe de parents :** Il faut être à l'écoute de nos enfants, il faut donc savoir quelles sont leurs attentes, leurs angoisses bien sûr et leurs difficultés. (...)

Il faut en même temps les inscrire dans un contexte économique extrêmement difficile et faire en sorte qu'ils puissent justement y trouver

leur place. Concrètement, à terme, c'est trouver du travail. (...)

Puisque nous travaillons sur le problème de la responsabilité parentale, selon nous, elle est d'abord de leur donner envie de se lever le matin pour vivre aujourd'hui. Et si l'on parle de démission, c'est peut-être parce qu'il n'y a pas de connaissances, il n'y a pas de savoir-faire par rapport à des problèmes qui surgissent et qui sont significatifs de l'émergence du vingt et unième siècle. (...)

Il y aurait effectivement lieu de créer une banque-ressource en termes de personnes qualifiées compétentes, d'adultes relais qui pourraient être à même de pouvoir fournir l'information minimum.

**S. M. :** Entre un monde qui évolue auquel les adultes doivent s'adapter et la connaissance nécessaire de ce nouveau monde, être parent c'est un deuxième métier ?

**G. P. :** N'est-ce pas plutôt la question du nouveau cadre de la fonction parentale qui se pose et celle de la manière dont on le réinvente? Peut-être faut-il se mettre autour d'une table et se demander comment on invente ce que c'est d'être parent maintenant ? (...)

Peut-être des modes de communication de proximité, des "maisons de parents" par exemple où l'on trouverait des informations juridiques, informations scolaires, santé, drogue. (...)

Il y a des parents qui ont trouvé des solutions à leurs problèmes, il s'agit peut-être de confronter les expériences des uns et des autres. (...)

Dans certains lieux, on a inventé des groupes de parole de parents. C'est-à-dire que les parents éprouvent le même type de difficultés et en parlent ensemble. Ce qui a pour effet, comme nous le disions tout à l'heure, de voir qu'ils ne sont pas les seuls à affronter ces difficultés. (...)

Nous pensons que ce qui est impor-

tant pour les jeunes, c'est la parole des adultes. Quand on est enfant, on est dans différents groupes d'appartenance. Le premier, c'est la famille mais on ne peut pas éviter qu'il y ait d'autres groupes d'appartenance. Le collège, les copains et d'autres encore. Ce qu'il faut, c'est que tout cela marche de manière harmonieuse et c'est ce qui fera sans doute, comme nous l'avons dit précédemment, que les enfants auront envie de se lever le matin ! (...)

Les adultes ont-ils une parole claire, cohérente et adaptée? Ce monde est aussi nouveau pour nous, donc on ne sait pas très bien comment faire. À quel moment, par exemple, a-t-on une position ferme ? À quel moment discute-t-on ? Jusqu'où va-t-on dans la discussion ? Avec qui parle-t-on de tout cela finalement ? (...)

**Si vous, parents, souhaitez partager ce type de préoccupations avec d'autres parents d'élèves, la Ville vous convie aux différents débats théâtraux des 2, 3 et 4 juin 1999.**

## Bulletin d'inscription au "Groupe de parents"

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Ville ..... Tél. ....

La réflexion menée par le groupe de parents d'élèves vous intéresse-t-elle ?  oui  non

Aimeriez vous y participer ?  oui  non

Scolarité de votre (vos) enfant(s)\* :  CM<sub>1</sub>, CM<sub>2</sub>, 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>  4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>  2<sup>nd</sup>e, 1<sup>ère</sup> terminale, LP

À retourner à la mairie de Sceaux avec la mention "Groupe de parents", 122 rue Houdan, 92330 Sceaux.

\* cocher la ou les cases et indiquer le nombre d'enfants par tranche d'âge si vous êtes parents de plusieurs enfants.

# Une journée aux cascades du Grand Morin

## Mercredi 9 juin 1999

Connaissez-vous le Grand Morin, cette rivière qui prend sa source près de Sézanne, serpente en Brie, traverse Coulommiers avant de se jeter dans la Seine ?

Sur cette rivière vive et claire était autrefois installée une papeterie très active. La papeterie a disparu, et s'est installé là le restaurant Les Cascades, dans un très beau cadre d'arbres au bord de l'eau.

C'est là que se déroulera la sortie annuelle à laquelle la ville de Sceaux, par l'intermédiaire de son Centre communal d'action sociale, convie les personnes âgées de Sceaux le **mercredi 9 juin 1999**.

Au long de cette journée, chacun pourra se promener à loisir ou se reposer dans un parc de 5 ha bordé par l'eau. Le déjeuner, dans une ambiance musicale douce, rassemblera tous les invités et sera suivi d'un après-midi dansant et d'animations diverses.

Les trajets seront assurés en autocar. Des accompagnateurs seront présents tout au long de la journée et attentifs à chacun.

Le CCAS invite les personnes âgées intéressées à s'inscrire dès mainte-



*Reflets par un ciel clair.*

nant et au plus tard avant le 15 mai 1999.

Un courrier sera ensuite adressé à tous ceux que se seront fait connaître afin de leur transmettre les informations indispensables.

**Françoise Hennequin**  
*Adjoint au maire chargé  
 de l'Action sociale  
 Vice-président du  
 Centre communal d'action sociale*



*Une vue du site cet hiver.*

**sortie  
 offerte aux  
 personnes  
 âgées**

## Coupon-réponse à retourner

**avant le 15 mai 1999  
 au Centre communal  
 d'action sociale  
 Hôtel de Ville  
 122 rue Houdan  
 92330 Sceaux**

Si vous avez des renseignements particuliers à nous faire connaître, contactez-nous au 01 41 13 33 67

M/Mme/Mlle .....

Date(s) de naissance .....

Adresse .....

Tél.....

Souhaite(nt) participer le mercredi 9 juin 1999 à la "Journée aux cascades du Grand Morin"

Sceaux, le .....

Signature(s)



# Collecte sélective des déchets ménagers

## Adaptation du dispositif aux Blagis

La mise en place, il y a un an, dans toute la ville, de la collecte sélective, en conteneurs, des déchets ménagers, peut être considérée aujourd'hui comme une réussite, ainsi que l'a montré le dernier numéro de *Tri-Logis* récemment distribué à tous les foyers.

Certes, des efforts sont encore à accomplir pour maintenir la qualité du tri et, plus encore, pour l'améliorer. Ceci est particulièrement vrai dans le quartier des Blagis et, singulièrement, dans la résidence des Bas-Coudrais où de sérieux problèmes n'ont pas encore été résolus malgré les actions d'information développées et malgré la concertation menée tant avec les services de la SCIC qu'avec l'amicale des locataires et l'association de quartier Sceaux - Les Blagis.

Pour tenter de remédier à cette situation, M. le maire a décidé de proposer au conseil municipal de nou-

velles dispositions qui devraient être mises en application à la fin du mois de mai :

- une collecte quotidienne, exceptée le dimanche, des déchets humides (bac marron) ;

- une collecte hebdomadaire, le lundi (excepté les jours fériés) des objets encombrants.

La collecte des déchets recyclables (bac bleu) sera effectuée une fois par semaine, le jeudi.

Mais, comme l'a précisé M. le maire dans une lettre adressée aux résidents, ce sont aussi les efforts de chacun en ce qui concerne le respect des consignes de tri qui permettront de parvenir aux résultats escomptés. Enfin, il a été à nouveau demandé aux services de la SCIC, gestionnaire de la résidence, de veiller à ce que les logettes, les bacs à déchets et les locaux destinés à entreposer les objets encombrants, soient maintenus dans un état de propreté irréprochable.

# Travaux d'assainissement avenues Édouard Depreux et des Quatre-Chemins

La Société des eaux de Versailles et Saint-Cloud (SEVESC), délégataire du service d'assainissement départemental des Hauts-de-Seine, va procéder en 1999 aux travaux de réhabilitation des canalisations d'eaux usées et des branchements particuliers situés avenues Édouard Depreux et des Quatre-Chemins.

Après les enquêtes et études préalables, les travaux de réhabilitation consisteront à remplacer les deux réseaux d'eaux usées des avenues Édouard Depreux et des Quatre-Chemins par un nouveau réseau. Tous les branchements des riverains seront repris et raccordés sur le nouveau réseau.

La planification des travaux sera étudiée en accord avec les services techniques de la ville et la Direction départementale de l'équipement.

Ces travaux qui demandent l'ouverture de tranchées importantes apporteront une gêne à la circulation momentanée, le responsable du chantier veillera à ce que les nuisances occasionnées par les travaux soient limitées le plus possible.

Ce chantier est indispensable au bon écoulement des eaux usées du secteur, il devrait débuter en juin prochain et se dérouler sur une période de 8 mois.

# La collecte sélective

## Ramassages des emballages et déchets ménagers

### Le bac vert

réservé au verre :  
les bouteilles, flacons et pots en verre.

Secteur 1 : mardi

Secteur 2 : jeudi Secteur 3 : vendredi



### Le bac bleu

réservé aux bouteilles et flacons en plastique, transparents et opaques, boîtes de conserves, canettes, bidons et aérosols vides, barquettes en aluminium, briques alimentaires, cartons d'emballages, journaux et magazines.

Secteur 1 : mardi

Secteur 2 : jeudi Secteur 3 : vendredi



### Le bac marron

tout le reste, y compris les sacs en plastique.

Secteur 1 : lundi, mercredi, vendredi

Secteur 2 : lundi, mercredi, vendredi

Secteur 3 : mardi, jeudi, samedi



→ Les bacs vert, bleu et marron sont ramassés les jours fériés sauf le 1<sup>er</sup> mai.

## Les déchets verts

Quand sont-ils collectés ? Tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois, dans toute la ville.

Dans quoi faut-il les déposer ? Vous déposerez vos déchets verts dans les sacs de 100 l. en papier biodégradable vendus par les services de la Ville :

- aux services techniques - 132 rue Houdan, les mercredis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45 ;

- à la mairie, au service de l'action éducative - 122 rue Houdan, le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 8 h 30 à 12 h.

Pour tout autre renseignement, tél. 01 41 13 33 30.

## Les objets encombrants

Secteur Ouest : les lundis 17 mai, 7 et 21 juin 1999 (objets à sortir pour 6 h du matin).

Secteur Est : les lundis 10 mai, 14 et 28 juin 1999 (objets à sortir pour 6 h du matin).

Pour connaître votre secteur, appelez le 01 41 13 33 30.

## Les déchets toxiques

Prochain ramassage en juin 1999.

# Animathèque-MJC

## Expositions

• **jusqu'au 15 mai 1999**

Exposition des ateliers enfants :  
dessin, bande-dessinée, petits-doigts.

• **du 17 au 29 mai 1999**

Exposition des ateliers adultes :  
huiles, aquarelle, croquis, gravure,  
calligraphie.

## Atelier théâtre

“La chaussure ou la véritable histoire  
de Blanche-Neige”

Cette année, l'atelier théâtre des  
jeunes lycéens de la MJC a choisi  
d'écrire et de représenter une créa-  
tion inspirée des contes merveilleux  
... Ce spectacle est une parodie fan-  
tasiaïste pleine d'humour, de clins  
d'œil, arrosée d'un imaginaire peu  
banal !

Blanche-Neige est assassinée par un  
plombier laissant sur les lieux de son  
horrible forfait une pièce à conviction  
qui le trahira : une chaussure !

Alice se prélassait au pays des mer-  
veilles, tandis que le Prince Char-  
mant fait des siennes en galopant de  
troquets en garçonniers pour passer  
le temps ....

Une création dans l'esprit du café-  
théâtre où il semblerait que Romain  
Bouteille soit passé par là. Sourires et  
rires assurés.

Venez nombreux pour rêver dans ce  
pays des *marvelous merveilles of  
young's theatre MJC group.*

**Vendredi 28 mai à 20 h 30 : salle de  
l'ancienne mairie**

## Troupe de théâtre

Depuis une dizaine d'années, sous la  
direction de Marie-Agnès Miquel, la  
troupe de théâtre de la MJC de  
Sceaux “Les Caméléons”, rassemble  
10 à 12 comédiens amateurs de tous  
les âges (adoslescents jusqu'à la re-  
traite). Chaque année, dans la fièvre  
de la préparation et l'amitié, nous  
choisissons une pièce pour la donner  
en représentation avant les vacances  
d'été. Quoi de plus passionnant que  
ce souhait incensé de vouloir changer  
et de devenir une autre personne du-  
rant quelques instants ! Quelle joie de  
ressentir cette communion qui s'éta-  
blit entre les acteurs et le public sous  
les feux des projecteurs, le jour J de  
la représentation !

Les contes de fée ne sont pas si fré-  
quents de nos jours pour que l'on né-  
glige ce véritable miracle et incontes-  
table enrichissement culturel.

Pour en savoir plus, venez nombreux  
à l'ancienne mairie de Sceaux, rue  
Houdan **les dimanche 6 juin 1999 à  
17 h et lundi 7 juin 1999 à 20 h 30.**  
(L'entrée est gratuite.)

Nous vous ferons participer à une  
noce campagnarde qui est l'occasion  
d'une pièce légère, dense et foison-  
nante entre le rêve et la réalité, écrite  
par Denise Bonnal et intitulée : *Tur-  
bulences et petits détails*, pièce que  
nous allons promener (rue des Imber-  
gères et dans les maisons de retraite)  
jusqu'aux mois d'octobre et de no-  
vembre prochain. D'ici là, les 6 et 7  
juin, nous vous attendons avec impa-  
tience ! À bientôt !

## Journées loisirs de juin

Du 14 au 25 juin, la MJC propose  
aux collégiens de 11 à 15 ans, diffé-  
rentes activités et journées loisirs  
auxquelles nous vous invitons à vous  
inscrire à partir du 15 mai :

- Aquaboulevard
- Parc Astérix
- France miniature
- Stage multimédia
- Visite du Conseil général
- Visite de l'usine Coca-Cola
- Visite du château de Versailles
- VTT en forêt de Meudon

Du 21 au 28 juin, la MJC propose  
également un séjour “sports/nature”,  
toujours pour les jeunes de 11 à 15  
ans, dans les Hautes-Pyrénées. Du-  
rant cette semaine, les jeunes pour-  
ront s'initier au raft, au kayak et à la  
spéléologie. Voyage en train, héber-  
gement en gîte rural.

Pour tout renseignement complé-  
mentaire, contacter la MJC à partir  
du 15 mai.

## Heures d'ouverture de la MJC

du lundi au vendredi de 9 h à 22 h  
samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h

## Pendant les vacances scolaires :

du lundi au vendredi de 10 h à  
12 h 30 et de 14 h à 18 h

Fermeture le samedi

**Animathèque-MJC**

**21 rue des Écoles**

**Tél. 01 43 50 05 96 Fax : 01 43 50 87 24**



# Association Valentin Haüy

## Alde aux déficients visuels : les yeux du cœur

Le *Petit Prince* avait raison, on ne  
voit bien qu'avec le cœur. Ce ne sont  
pas nos amis aveugles et malvoyants  
qui nous démentiront. Leurs partena-  
ires voyants le savent aussi. Et  
c'est bien de partenariat qu'il s'agit.  
Les handicapés visuels n'ont pas be-  
soin de la pitié des voyants mais de  
leur aide dans certaines circon-  
stances.

C'est souvent le cas lorsqu'il leur  
faut affronter la rue de nos cités :  
pour faire des courses ou des dé-  
marches, aller assister à un spectacle  
ou subir un examen médical, ou  
simplement se promener. Le premier  
service que des voyants peuvent  
rendre est d'assurer quelques trans-  
ports et accompagnements de défi-  
cients visuels.

Vous qui lisez ce texte, si vous pou-  
vez donner un peu de votre temps et  
prêter votre regard à ceux qui l'ont  
perdu, adressez-vous à la perma-  
nence locale de l'association Valen-  
tin Haüy.

Si tous les bénévoles sont les bienve-  
nus, le Comité “Sceaux et région”  
de l'association Valentin Haüy lance  
un appel particulier à ceux qui mai-

trisent suffisamment l'informatique-  
pour venir renforcer le noyau de mo-  
niteurs de son club informatique.  
Les cours de deux heures sont assu-  
rés, deux après-midi par semaine,  
dans les locaux de l'animathèque-  
MJC de Sceaux. Le matériel utilisé  
est adapté aux mal-voyants (gros ca-  
ractères sur grand écran) et aux  
aveugles (synthèse vocale). Les fu-  
turs moniteurs recevront une forma-  
tion, courte mais indispensable, à  
l'enseignement des déficients vi-  
suels.

L'informatique est un remarquable  
outil d'autonomie pour ceux qui ont  
perdu ou qui sont en train de perdre  
la vue car elle leur permet de com-  
muniquer avec les autres. Si vous  
pouvez les aider à leur apprendre à  
s'en servir, vous serez un partenaire  
efficace.

## Renseignements :

**Comité AVH Sceaux et région,  
tél. 01 46 60 41 44.**

**Secrétariat à la MJC de Sceaux :  
21, rue des Écoles,  
tél. 01 43 50 05 96 (mardi et  
vendredi de 10 h à 12 h) ;  
et permanence le lundi  
(14 h/16 h), au même endroit.**

# Association des Amis du cinéma Trianon

*Merci Jean-Jacques Ruttner !*

L'assemblée générale de l'associa-  
tion des Amis du cinéma Trianon  
s'est déroulée dans la salle du ci-  
néma le jeudi 8 avril dernier. À cette  
occasion, nous avons pu manifester  
notre reconnaissance à Jean-Jacques  
Ruttner qui a été, ces dernières an-  
nées, non seulement le programma-  
teur mais aussi l'animateur du Tri-  
anon.

Jean-Jacques a su nous proposer des  
films variés (“grand public”, “art et  
essai”, “recherche”, “ciné-en-  
fants”...) et nous donner envie de dé-  
couvrir des œuvres parfois peu  
connues. Il n'est qu'à voir la satis-

faction des spectateurs et la fréquen-  
tation croissante de notre cinéma de  
Sceaux pour mesurer la qualité et le  
professionnalisme de son travail.

Jean-Jacques Ruttner a décidé de  
quitter son poste. Nous lui souhai-  
tons bonne chance pour la suite de  
ses activités, et lui adressons encore  
un très grand merci !

Un nouveau directeur de la pro-  
grammation a été embauché par Les  
Gémeaux pour lui succéder. Nous  
lui souhaitons la bienvenue. Il vous  
sera présenté dans un prochain nu-  
méro de ce magazine.

Et que vive le Trianon !

**Jean-Jacques Bled**

*Président*



**Champrosay : havre de paix d'Eugène Delacroix**

Le jeudi 19 mai, nous ne prendrons pas le train, comme avait coutume de le faire Eugène Delacroix, pour nous rendre en forêt de Sénart. Mais nous serons accompagnés par M. Pierre Wittmer, historien d'art, auteur d'un livre passionnant sur l'histoire de cette forêt dont l'un des attraits est le souvenir des rêveries solitaires de ce peintre.

Au moment de ses triomphes à l'Académie et à l'Exposition, il recherchait la solitude dont les charmes lui paraissaient chaque jour plus attrayants. Sa santé était de plus en plus chancelante. On lui parle alors du calme de cette forêt. Il loue, puis achète en 1858, "son atelier des bois", l'Ermitage, à peu de distance de Champrosay.

Delacroix : peintre de la nature ? Non, pas vraiment ! Car, disait-il, "se plonger dans la nature était surtout comme un baume pour son âme". Et puis n'était-il pas plus intéressé par les drames humains que par les objets inanimés !...

Et pourtant n'écrit-il pas dans son journal : "Je rapporte un faisceau de nénuphars et des sagittaires : je pa-

tauge près d'une heure sur les bords glaiseux pour conquérir ces pauvres fleurs". Peut-être était-ce simplement pour les offrir à Jenny, sa servante très proche !...

**La grande aventure des relais de poste**

Le lundi 31 mai, nous vous proposons une journée passionnante dans la région de Charleville-Mézières à la découverte de la création des premiers transports en commun les relais de poste. Marcel Vergier nous racontera l'histoire de l'un de ces relais, celui de Charleville, créé au début du 17<sup>e</sup> siècle par Charles de Gonzague pour des raisons économiques et stratégiques et que l'on a conservé en parfait état, j'allais écrire, de marche !...

**Les jardins de Versailles : lumières du Roi Soleil**

"Il y avait un marécage. Et il y avait des architectes et des jardiniers. Et il y eut des lignes, des triangles, des rectangles, des cercles, des angles et des pyramides. Et il y eut un parc, et ce parc vivait de l'âme de Le Nôtre" (Jean Cocteau - *Versailles aux Lumières* - 1954).



*Flore par Philippe Magnier (1675-1681)*

Me sera-t-il possible de donner une définition un peu moins géométrique de la création des jardins du Parc de Versailles ?

Le jeudi 3 juin, à la veille de la célébration de "l'Année Le Nôtre" en l'an 2000, nous vous proposons de participer de visu, à la "campagne" de restauration du petit parc du Château, "menée dans l'esprit rigoureux, mesuré, codifié du XVIII<sup>e</sup> siècle". Mais est-on certain de retrouver la complexité et le raffinement des parterres d'origine ?

Ces jardins n'offraient-ils pas alors des effets spectaculaires dignes d'impressionner la Cour et de plaire au Roi ?

Et si, au détour de l'un de ces merveilleux bosquets rénovés, vous

aperceviez Dame Flore, déesse des jardins, n'oubliez pas de la remercier d'avoir empêché leurs destructions : d'une part, en 1793, sur la demande de quelques exaltés aux poudres rouges, d'autres part, si l'on en croit le Comte de Las Cases, par Napoléon qui voulait remplacer "toutes ces Nymphes de mauvais goût, ces ornements à la Turcaret des bosquets par des panoramas en maçonnerie à la gloire de toutes les batailles qui avaient illustré nos armes". Mon dieu ! que j'ai du mal à y croire !...

**Expositions**

mardi 11 mai : "Maroc, l'occident extrême" au Petit Palais

jeudi 27 mai : "Musée des années 30 et le décor des paquebots"

mercredi 2 juin : "l'art égyptien au temps des pyramides" au Grand Palais

Joseph de Pirey

**Pour obtenir une précision supplémentaire, n'hésitez pas à appeler Marina au :**

**01 46 60 94 00.**

**Merci.**

## Musique et Orgue

Comme nous l'avions annoncé dans le numéro de mars de *Sceaux magazine*, le mercredi 24 mars, notre association a reçu, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux, le chœur d'enfants Ukrainiens d'Odessa. Un public très nombreux a été enthousiasmé par ces jeunes (11 à 22 ans) dont les voix magnifiques s'accordaient remarquablement à l'acoustique de l'église.

Maintenant, nous avons le plaisir de vous annoncer, pour le dimanche 9 mai à 17 h 30, toujours en l'église de Sceaux, le concert annuel de notre association.

Il n'est pas inutile de rappeler que la totalité de la recette de ce concert sera affectée, comme les années précédentes, à la restauration et à

l'amélioration de notre orgue. Nous sommes en effet soucieux de faire en sorte que cet orgue, pour l'essen-



tiel caractéristique du 18<sup>e</sup> siècle, reste un des plus remarquables de l'Ile-de-France.

Le programme, résumé ci-après, montre bien le souci de maintenir le niveau musical élevé de nos concerts. Ce sera un récital d'une cantatrice de grand talent, Catherine

Cardin, accompagnée à l'orgue par Georges Bessonnet, qui interprétera, en 1<sup>ère</sup> partie, des œuvres anciennes (17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles) de Vivaldi, Haendel, Mendelssohn, Haydn, etc. et, en 2<sup>e</sup> partie, des œuvres plus récentes de Fauré, Franck, Duruflé et Bessonnet.

Bien qu'il ne soit pas nécessaire de présenter G. Bessonnet, on rappellera simplement qu'il est organiste titulaire à Sceaux et à Antony, professeur d'orgue à l'École nationale de musique de Meudon, chargé de cours à Paris IV (Sorbonne) et professeur d'orgue dans diverses autres écoles.

Pour sa part, Catherine Cardin est une artiste lyrique renommée participant à de nombreuses manifesta-

tions en région parisienne (notamment avec l'Orchestre d'Ile-de-France) ; de plus, elle enseigne dans divers établissements de formation musicale (Antony, Courbevoie en particulier).

La qualité de ces interprètes, ainsi que le choix des œuvres présentées, laissent bien augurer du concert du 9 mai.

Nous ne doutons pas que vous viendrez nombreux pour les apprécier et les applaudir !

**Henri Bernet**

*Président de Musique et Orgue*

**Vente des billets à l'Office du tourisme de Sceaux et, à l'entrée du concert, suivant les places disponibles (adultes : 80 F ; moins de 16 ans : 40 F).**



## Sceaux AVF - Accueil

### Une journée en pays Dunois

La France comprend de nombreux petits "pays" qui, n'étant pas des unités administratives, sont peu connus des français. Hier, nous avons visité ensemble le pays de Puisaye, celui de Colette, en Bourgogne. Aujourd'hui, nous vous proposons le Pays de Dunois, aux confins de la Beauce et du Perche, dont le fleuron est Chateaudun.

Le nom de Dunois évoque, bien sûr, le beau "bâtard d'Orléans", fils naturel de Louis d'Orléans, frère de Charles VI et de Mariette d'Enghien, fidèle compagnon de Jeanne d'Arc qui participa à tous les actes de sa grande épopée. Lettré et cultivé, il était "un des plus beaux parleurs qui fut de la langue de France". Propriétaire de Chateaudun, il fit élever dans l'enceinte du Château au XV<sup>e</sup> siècle, la Sainte Chapelle, une gracieuse construction abritant de très belles statues polychromes et peintures murales.

Ayant brûlé en 1723, la ville fut reconstruite par le neveu d'Hardouin-Mansart.

En 1870, après une héroïque résistance qui lui valut la légion d'Honneur, elle fut occupée par les Prussiens qui mirent le feu à 263 maisons ; elle a bien mérité sa devise "Extincta Revivisco" : je renaiss de mes cendres ! Heureusement, la vieille ville avec son château, la Sainte-Chapelle, l'Eglise de la Madeleine du XII<sup>e</sup> siècle et l'Hôtel Dieu ont été épargnés.

Pour l'histoire de la poésie, il convient de mentionner que c'est un Dunois, Lambert Licors, qui fut au XII<sup>e</sup> siècle l'un des auteurs du Roman d'Alexandre le Grand, poème épique de 22 000 vers de 12 pieds qui fut à l'origine du nom des alexandrins.

Deux dates ont été choisies pour cette grande sortie : les jeudis 27 mai et 10 juin.

### L'énigme de Louis XVII

Régulièrement de nouvelles publications s'ajoutant aux écrits déjà publiés à ce sujet remettent à l'ordre du jour le Roi sans royaume et l'énigme du Temple. L'Histoire ne s'arrête jamais et les historiens n'ont pas fini d'essayer de lui faire avouer ce qu'elle ne dit pas toujours. On pense aujourd'hui que l'enfant mort au Temple n'était pas le Dauphin, les rapports d'autopsie du corps exhumé en 1846 et 1894 de la tombe du cimetière de l'église Ste Marguerite du Faubourg St Antoine ayant montré que les ossements étaient ceux d'un jeune homme de 18 à 20 ans.

Nous vous proposons d'évoquer cette énigme en allant visiter l'Eglise et son cimetière le vendredi 28 mai.

Et nous profiterons de notre présence dans le quartier de Charonne pour admirer les anciennes maisons, hôtels et couvents ainsi que les "folies", anciennes maisons de plaisance et de plaisirs ; c'est dans la Folie-Titon que fut construite la montgolfière avec laquelle Pilâtre de Rozier et le marquis d'Arlandes effectuèrent la première ascension en ballon libre en 1783 ouvrant ainsi la voie à Piccard et Jones !

### Connaissez-vous York ?

À part son jambon, universellement apprécié ? Mais cela ne doit pas faire oublier que York est certainement une des plus belles villes d'Angleterre et fut pendant longtemps, tout au long de son histoire, une des plus importantes.

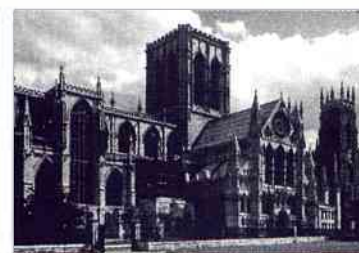
C'est d'ailleurs à son passé, présent

à chaque coin de rues, que cette ville doit sa splendeur. C'est l'exemple achevé et unique d'une ville médiévale bâtie au-dessus et autour d'une ville romaine qui s'appelait Eboracum.

À la suite d'une succession d'invasions venant du Nord, York devint Eoforwic avec l'arrivée des Saxons puis Yorvik avec les Vikings, mais c'est au Moyen-Âge que la ville connut sa grande époque de prospérité et d'influence et on peut dire qu'aujourd'hui encore elle demeure ce qu'elle est depuis des siècles, l'ancrage le plus sûr dans le Moyen-Âge.

Sa cathédrale St-Peter – *the Minster* – rivale de Canterbury, est considérée comme un chef-d'œuvre des 13<sup>e</sup>/14<sup>e</sup> siècles.

On ne peut s'attarder ici sur tous les endroits à visiter qui fourmillent à travers le dédale des rues étroites car pratiquement tout est à voir, d'autant que le travail de restauration et de conservation fait de la ville un régal pour les yeux. Des murs percés de portes monumentales (*the Bar*



*The Minster*

*Walls*) et flanqués de tours (*the Towers*) entourent presque entièrement la City avec ses musées, galeries d'art et expositions.

Week-end du 18 au 20 juin – Voyage en Eurostar.

Qu'il me soit permis d'évoquer un souvenir personnel : durant la dernière guerre, une base de la Royal Air Force était située à Elvington, dans le Yorkshire, à quelques miles de York, avec deux groupes de bombardement lourd des Forces aériennes françaises libres, le "Guyenne" et le "Tunisie", équipés de quadrimoteurs Halifax. J'étais le navigateur de l'avion N comme NAN.

Jean Duquesnoy

**Renseignements et inscriptions :**  
**Sceaux AVF Accueil**  
 14 ter, rue des Imbergères  
 Tél. 01 43 50 45 05 et  
 01 46 60 55 27

## SIEP Société d'instruction et d'éducation populaires

### Mythes et réalités de la radioactivité, comment s'en protéger

Très tôt, les aspects délétères des rayonnements ionisants apparurent aux yeux de leurs premiers manipulateurs. Les médecins radiologues, premières victimes, décidèrent en 1928 de réglementer leur usage. Depuis, la Commission internationale de protection radiologique (CIPR) a à plusieurs reprises émis de nouvelles recommandations, pour en limiter les effets. Les dernières en date ont été publiées en 1990, et après maintes tergiversations et discussions au niveau européen, elles devront être reprises dans la législation nationale dès le 13 mai 2000.

Quelles sont ces dernières recommandations, sur quelles nouvelles

bases s'est fondée la CIPR pour abaisser les limites acceptables, pourquoi une telle contestation a accompagné ces dernières recommandations, tout particulièrement en France, ces recommandations vont-elles encore évoluer, les progrès en biologie vont-ils les rendre rapidement caduques ? Autant de questions que l'auteur abordera, arguments à l'appui, dans son exposé. Henri Métivier, docteur ès sciences, Directeur de Recherches à l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) est membre de la CIPR depuis 1987, il est également membre du Comité de radioprotection et de santé publique de l'OCDE depuis 1989.

**Conférence le 19 mai, 20 h 45**  
**Ancienne mairie, 68 rue Houdan**



Peinture - Décoration - Papiers peints  
 Revêtement sols et murs - Ravalement

**Ets MOUCHOT**

15, rue de la Chrétienté - 92330 SCEAUX  
 Tél. 01 46 83 87 62 - Mobile : 06 11 71 25 38



## Rencontres littéraires et artistiques de Sceaux

### Ingres, académique ou narrateur ?

Une somptueuse exposition à Londres rend actuellement hommage à Ingres qui est certainement avec Holbein l'un des plus grands portraitistes. Un seul tableau, *le Bain Turc*, a fait de Jean Auguste Dominique Ingres (1780-1867) un peintre célèbre. Mais il reste mal connu et sa vie, sa carrière, sont un tissu de contresens. Admirateur de Raphaël et des Anciens, Prix de Rome et directeur de la villa Médicis, peintre officiel, adversaire de Delacroix, Ingres a inspiré un grand nombre de jeunes peintres en commençant par Degas, Renoir et plus récemment Picasso, Warhol et les artistes du pop'art.

Gilles Genty, professeur à l'école du Louvre, nous propose une conférence avec diapositives le 21 mai à 14 h 30 à l'ancienne mairie de Sceaux.

### "Haute-contres et contre-ténors à la recherche des voix perdues de castrats"

À l'occasion des rencontres de musique ancienne, l'anglais James Bowman, l'un des plus brillants haute-contres de sa génération, donnera un récital le 27 mai en l'église St-Gilles à Bourg-la-Reine.

Bowman a étudié particulièrement les rôles de castrat-alto dans les opéras de Haendel, Monteverdi et Vivaldi. La voix de haute-contre trouve en lui une illustration d'autant plus étonnante qu'il ajoute à la tenue de son style musical une puissance habituellement étrangère à ce registre ambigu. Le répertoire baroque a largement contribué à sa notoriété, sanctionnée par une cinquantaine d'enregistrements.

Notre conférence le 27 mai à 17 h à l'auditorium de l'École nationale de musique (ENM), organisée en collaboration avec l'ENM et le CAEL, sera animée par Sylvie Mamy, musicologue et chercheur au CNRS, qui nous parlera de la controverse existant entre les voix de haute-contres, contre-ténors et castrats. À l'aide d'exemples musicaux, elle définira chacune de ces voix, retracera leur histoire, et rappellera leur importance dans le répertoire

lyrique du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours.

Cette conférence sera une introduction vivante au récital de James Bowman qui suivra en l'église de Bourg-la-Reine.

### Clara Schumann au cœur du romantisme

Brillante virtuose du piano et l'une des plus célèbres de sa génération, Clara Schumann n'est plus qu'un nom, de nos jours, dans l'histoire de la musique, et comme épouse du grand maître romantique. C'est mal connaître une personnalité de premier plan, à la fois interprète et inspiratrice de Schumann et de Brahms, mais attentive à imposer la gloire en développant la culture musicale de ses publics et en luttant avec une incroyable énergie contre le lot d'épreuves qu'une telle ambition pouvait susciter. Son œuvre de compositeur est ainsi passée au second plan de cette activité, malgré des dons incontestables et une solide formation classique.

Nous avons organisé une conférence avec illustration musicale par notre musicologue André Gauthier le 4 juin à 14 h 30 à l'ancienne mairie de Sceaux.

### Vivre le présent

Nostalgique du passé, accablé de regret, tendu vers un avenir incertain : l'homme oscille entre les pôles virtuels du temps passé et futur sans trouver vraiment un havre où se tenir. Le présent, si inconsistant en son être, pourrait-il devenir ce temps où l'homme va pouvoir coïncider en toute conscience avec ce qu'il vit ? Présent de la permanence dans le changement, présent du rapport au monde, présent du divertissement : Bergson, Camus, Giono offrent chacun une perspective originale pour "vivre le présent". Un sujet qui nous concerne tous.

Sophie Lacroix, professeur de philosophie, nous propose quelques réflexions philosophiques au pluriel le 9 juin à 14 h 30 à l'ancienne mairie de Sceaux.

### Renseignements et réservation des places :

Marie-Lou Schenkel  
Tél. 01 46 61 25 88

## Les Soirées musicales de Sceaux

Il serait difficile de faire mieux pour terminer une saison musicale : passer deux soirées en compagnie de deux pianistes de renommée internationale aux personnalités très différentes.

### • Concert du mardi 18 mai 1999 Mikhaïl Rudy, récital de piano



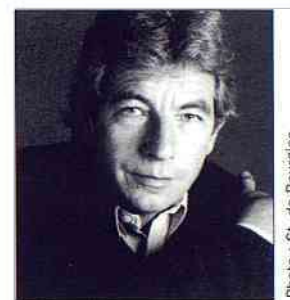
#### Programme :

Beethoven : *Sonate n° 14 opus 27 n°2 "Clair de Lune"*  
Stravinsky : *Pétrouchka* (transcription de Stravinsky et Rudy)  
Schumann : *Études Symphoniques opus 13*

En 1975, à 22 ans, Mikhaïl Rudy né à Tashkent, étudiant à Moscou, remporte le Concours Marguerite Long et deux ans après, s'installe à Paris. Il est significatif que ce jeune pianiste ait fait ses débuts en Occident avec le triple concerto de Beethoven en compagnie de Rostropovitch et Stern, dans un concert où l'œuvre et ses interprètes apparaissent comme une synthèse entre l'Est et l'Ouest, attitude que Mikhaïl Rudy a toujours défendue dans ses programmes et son approche musicale. Ce concert eut lieu à l'occasion des 90 ans de Chagall, un peintre que l'artiste a toujours admiré et qu'il a bien connu dans ses dernières années. Homme d'une vaste culture, Mikhaïl Rudy mène une exceptionnelle carrière musicale, animée par une constante exigence créatrice et une curiosité insatiable de toutes les formes d'art. En 1921, Stravinsky avait transcrit pour piano, à l'intention d'Arthur Rubinstein la musique du ballet *Pétrouchka*, le Polichinelle du théâtre de marionnettes russes. Mikhaïl

Rudy nous en propose une transcription inédite qu'il vient d'enregistrer.

### • Concert du mardi 1<sup>er</sup> juin 1999 Jean-Philippe Collard, récital de piano



#### Programme :

Chopin : *Ballade opus 47 n°3*  
*2 Nocturnes opus 75 n°1 et n°20*  
*Scherzo opus 39*  
*3 Valses opus 70 et opus 64*  
*Ballade opus 52*  
Moussorsky : *Tableaux d'une exposition*

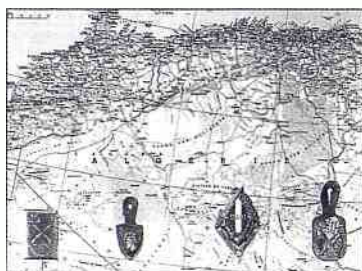
Jean-Philippe Collard compte parmi les plus brillants disciples de Pierre Sancan au Conservatoire national supérieur de Paris. Ce sont les concours Marguerite Long en 1969 puis Cziffra en 1970 qui ont donné son élan à la carrière de ce pianiste français dont la dimension internationale n'a fait que s'accroître au fil des ans. Couronnée à diverses reprises aux États-Unis par le "Record of the Year", sa discographie ne cesse de s'agrandir à une cadence très rapide, nous laissant le témoignage tangible d'une carrière sans faiblesse et en perpétuelle évolution. Jean-Philippe Collard rendra hommage à Frédéric Chopin dont on fête cette année le 150<sup>e</sup> anniversaire de la mort. En guise d'ouverture, il interprétera la *Ballade n°3* que Schumann considérait comme une des pages les plus originales de Chopin.

Ces concerts auront lieu à 20 h 45 aux "Gémeaux",  
49 avenue Georges Clemenceau.  
Renseignements et réservations  
au 01 46 60 06 54, ou au syndicat  
d'initiative de Sceaux :  
01 46 61 19 03.

# FNACA

## Fédération nationale des anciens combattants d'Afrique du Nord

**ANCIENS COMBATTANTS D'AFN**  
**Guide Unités AFN**  
**Air - Terre - Mer**



Vous avez des droits :

• **Carte du combattant**

Les mesures actuelles permettent à grand nombre d'anciens d'AFN d'obtenir cette carte dont les titulaires bénéficient notamment :

- **à partir de 65 ans :**

- retraite A.C ;
- retraite mutualiste ;
- gratuité transports ;
- RATP et SNCF en région parisienne.

- **à partir de 75 ans :** avantages fiscaux.

• **Titre de reconnaissance de la Nation**

• **Allocation différentielle du fond de solidarité**

• **Allocation de préparation à la retraite**

Le Comité de Sceaux possède le guide complet des unités ayant servi en AFN, il est à votre disposition pour vous conseiller et vous aider à obtenir les avantages dont vous pouvez bénéficier.



Photo : D. Fraclin

**Pour tous renseignements, contacter :**

**Guy Vidalenc : Tél. 01 46 60 25 56**  
**Gérard Lemonne : Tél. 01 46 60 51 26**

### CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

Le 19 mars, devant les monuments aux morts de Sceaux, les comités locaux de Sceaux et de Bourg-la-Reine de la FNACA ont rendu hommage à toutes les victimes de guerre d'Algérie, Maroc et Tunisie et ont commémoré le 37e anniversaire de la fin de cette guerre. M. Ringenbach, maire de Sceaux, MM. Laurent, adjoint au maire et Conseiller général des

Hauts-de-Seine, et Jack Brosse, président du comité local, ont déposé une gerbe à la mémoire des morts de la guerre d'Algérie et des autres conflits.

Cette manifestation s'est déroulée en présence d'une délégation du conseil municipal et de représentants de la police nationale.

### SOIRÉE FNACA

Samedi 20 mars, les anciens d'AFN de Bourg-la-Reine et Sceaux se sont retrouvés avec leurs épouses pour leur soirée annuelle à l'ancienne mairie de Sceaux.

Comme chaque année, la salle était joliment décorée par notre ami Fernand Huet.

Robert Bergeronau, vice-président départemental remit à Guy Desnoyer la médaille d'honneur de la FNACA en présence de M. Philippe Laurent, Conseiller général des Hauts-de-Seine. Guy Desnoyer et son épouse avaient quitté leur retraite de Chatellerauld pour assister à cette soirée.

Le repas et le bon vin furent appréciés, l'ambiance était à la fête et après le champagne tout le monde dansa avec entrain.

# Officiers de Réserve AOR 92 Sceaux

Invitation

Officiers, Sous-Officiers, cadres de réserve et honoraires, vous êtes invités à participer, aux cérémonies du samedi 8 mai 1999, devant la mairie de Sceaux, pour la remise officielle du drapeau de l'AOR 92, à notre section.

Nous nous retrouverons un instant après la cérémonie.

**Lieutenant (h) Bioche Dominique**  
**Le président de section, délégué pour Sceaux de l'association des Officiers de Réserve AOR 92**



## Club des aînés

Le nouveau bureau du Club des aînés de Sceaux est heureux de vous recevoir les lundi, mercredi et vendredi au sein de ses activités : jeux, dessin, marche, chorale...

Une sortie est prévue une fois par mois. Jeunes retraités, ne restez pas isolés, venez nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous vous y accueillerons, et si vous avez quelques suggestions à nous soumettre, nous en parlerons. Un séjour en Catalogne du 8 au 15 mai nous a été proposé très tardivement pour le prix de 3.500 F TTC au départ de l'aéroport de Roissy.

Une sortie est à prévoir pour le mois de mai (se renseigner au club).

Lundi 3 mai : informations générales au Club.

Lundi 17 mai : "le livre vivant" (le titre sera affiché au club).

**Mme Michel**  
*Vice-présidente*

**Club des aînés**  
**95 rue Houdan**  
**Tél. 01 46 61 68 45**

*Pour les "Amis de Saint-Jean-Baptiste",*  
*le Président*  
**Philippe de Montaigne**



## Association des Amis de Saint-Jean-Baptiste

Fête paroissiale de Saint-Jean-Baptiste de Sceaux

le dimanche 13 juin

au jardin de la Ménagerie, de 11 h à 17 h

Ce jour-là, les Scéens qui le désirent sont invités à se rassembler pour une messe en plein air. Elle aura lieu à 11 h sous le chapiteau dressé au jardin de la Ménagerie, au mois de juin. Ce sera aussi le jour de la première Communion pour plusieurs enfants des catéchismes, avec la par-

ticipation d'instrumentistes, de la chorale paroissiale et des jeunes de l'aumônerie.

Après la messe, verre de l'amitié pour tous ; puis sobre pique-nique familial avec partage de ce que chacun aura apporté. Stand de crêpes et possibilité de café sur place. L'après-midi, les enfants pourront participer à des jeux organisés pour eux, les jeunes à un grand "trivial-poursuite", les parents à une brocante sous la responsabilité de M. et Mme Bec-

quart, au profit de l'ASAMA (Association des amitiés africaines) ; les personnes âgées trouveront des chaises et un accueil pour prolonger la journée... Tous pouvant s'informer sur les activités de la paroisse, en consultant les panneaux prévus à cet effet.



## Comité UNICEF 92

### Appel de fonds d'urgence pour le Kosovo

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, il y a quelque 50 000 nouveaux déportés, parmi eux surtout des femmes et des enfants. Plus de 150 enfants ont été séparés de leurs familles – destin effroyable qui laisse des traces ineffaçables dans la mémoire de ses enfants.

L'UNICEF se charge dans une intervention d'urgence de :

- retrouver les familles pour ses enfants perdus, séparés ;
- créer des écoles de fortune fournissant des mallettes pédagogiques pour la scolarisation de 80 enfants pendant plusieurs mois (un système qui a fait ses preuves dans d'autres interventions d'urgence) ;

- contribuer déjà à une aide d'environ 2,5 millions de dollars tous soins de santé, de nutrition et d'éducation confondus.

Mais les trois premiers mois qui viennent demandent déjà un besoin de financement d'environ 3,7 millions de dollars pour la seule Albanie !

D'où un appel de fonds lancé dans plusieurs pays par l'UNICEF. Le Comité français a déjà contribué pour un million de francs de ses fonds propres. Mais beaucoup plus est nécessaire, d'où l'ouverture d'une boîte postale pour l'aide aux réfugiés du Kosovo :

**UNICEF-Kosovo**  
**BP 600**  
**75006 Paris**

## Croix-Rouge Française

### Journée nationale le 6 juin

"Y'a de la vie dans ce don là"

Ne relâchons pas l'effort contre l'exclusion et la précarité !

La Journée nationale de la Croix-Rouge Française est un appel aux consciences, une façon de ne pas oublier que la pauvreté qui déshonore notre société interpelle la solidarité et la mobilisation de tous. C'est pourquoi les 5 et 6 juin prochain, chacun sera convié à montrer son refus de l'indifférence, à manifester sa volonté de concourir à un mieux-être collectif. Depuis 135 ans, la Croix-Rouge Française fait profession d'intervenir partout où la dignité de l'homme est menacée. En faveur des sans abri, des enfants maltraités ou handicapés, des personnes âgées à l'abandon, des laissés pour compte de tous horizons... Présents dans 1200 villes et 103 départements, ses 60 000 bénévoles sont quotidiennement à pied d'œuvre pour

secourir, soigner, réconforter, épauler, accompagner ceux et celles qui ont été frappés par un destin retors. Plus de 950 000 personnes sont ainsi accueillies et soutenues chaque année.

Lieu d'espérance et espace de fraternité, la Croix-Rouge n'a de cesse de s'engager, de partager pour briser la spirale de la pauvreté, pour en finir avec la fatalité du malheur. Cette foi irréductible en l'homme, vous pouvez la faire vôtre.

C'est par votre générosité que se perpétue cette solidarité en mouvement. En participant à la Journée nationale de la Croix Rouge Française, votre don donne vie à notre élan en faveur de ceux qui en ont besoin.

**NB. Merci à tous les Scéens et Scéennes pour la tonne et demie de colis alimentaires récoltés en une journée, samedi 10 avril, par la Croix-Rouge de Sceaux, pour le Kosovo.**



## Secours Catholique

### Guerre dans les Balkans Le Secours Catholique lance un appel aux dons

Si vous le désirez, vous pouvez soutenir financièrement par vos dons notre action auprès des réfugiés du Kosovo.

**Vos dons portant la mention "conflits Balkans" sont à envoyer au : Secours Catholique**  
**34 rue Steffen - 92600 Asnières**

Ils seront envoyés aux Caritas locales (Albanie, Macédoine, Monténégro). Ils sont les premiers besoins de ces Caritas pour venir en aide aux populations éprouvées par ce conflit. En effet, l'aide financière permet d'acheter dans les pays limitrophes (Albanie, Macédoine, voire en Grèce qui est à 2 heures de route) des produits de première nécessité (qui correspondent aux habitudes alimentaires des Kosovars), et d'éviter ainsi les frais de transport (plus de 20 000 F pour un semi-remorque France-Tirana). Par ces économies de moyens, nous privilégions une possibilité d'aide dans la durée

lorsque l'urgence sera dépassée et ce conflit moins médiatisé.

Les milliers de réfugiés, s'ils souffrent de la faim, souffrent également de traumatismes psychologiques.

Pour cela nous soutenons :

- . le rétablissement des liens familiaux par mise à disposition de téléphones pour que les réfugiés du camp de Stenkovac en Macédoine puissent appeler leurs proches dans les pays voisins ;
- . la création de conditions sociales plus favorables dans les camps ;
- . l'appui aux Caritas locales pour la gestion des centres d'accueil et camps de réfugiés.

Le Secours Catholique vient de voter une aide humanitaire de 500 000 F pour l'achat local d'aliments et de produits d'hygiène.

**Henriette Justin**  
*Responsable Sceaux*

**Pour tout renseignement, délégation des Hauts-de-Seine :**  
**tél. 01 41 11 57 87.**

## Sud 92 Écologie

### Journée du vélo : le 5 juin

Sud 92 Écologie, le Groupe d'urbanisme des habitants de Sceaux, associations scéennes adhérentes à Environnement 92 vous invitent à fêter le grand retour du vélo.

Le samedi 5 juin 1999 après-midi, Environnement 92, collectif départemental des associations de l'Environnement, en coopération avec le Conseil général des Hauts-de-Seine et la Maison de la nature organise la journée du vélo dans les Hauts-de-Seine.

Cette promenade à la carte de 10 à 30 km s'adresse à tous les cyclistes petits et grands, débutants ou confirmés. Rejoignez-nous aux points de rencontre suivants :

- 13 h 45 : à Sceaux, 95 rue Houdan, sur la coulée verte devant les baraquements puis cap vers le panorama de Fontenay-aux-Roses, l'étang Colbert au Plessis Robinson.

- 15 h 15 : carrefour des Quatre-Chemins, limite Sceaux-Châtenay avec deux circuits au choix, patrimoine du vieux Sceaux ou Vallée-aux-Loups et le vieux Châtenay.

- 16 h : église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux, puis Château de Sceaux, et circuits dans Bourg-la-Reine, les Blagis, Bagneux, Chatillon et retour à Sceaux.

- 18 h : carrefour des Quatre-Chemins, inauguration par M. le Maire de Sceaux de la piste cyclable de la rue des Châteaux, premier maillon d'un axe cyclable scéen Ouest-Est, première étape vers un réseau vélo communal, puis intercommunal...

- 18 h 30 : arrivée aux baraquements, 95 rue Houdan, pour le tirage de la tombola gratuite réservée à tous les participants en vélo, à laquelle vous pourrez gagner parmi de nombreux autres lots, un vélo offert par le Conseil général.

Après un rafraîchissement offert par les organisateurs, vous pourrez prolonger cette journée du vélo par un pique-nique que vous apporterez ou que vous commanderez sur place Participation gratuite ouverte à tous les cyclistes sans inscription préalable.

**Sud 92 Écologie**  
**Contact : M. Quintin**  
**01 46 60 89 78.**

## ANTONY

Samedi 29 et dimanche 30 mai  
**8<sup>e</sup> Village de la nature  
 et du jardin-Ferme vivante.**

*Ateliers pour les enfants, animations...  
 Ventes de produits naturels, associations  
 de protection de la nature...*

Au square Marc Sangnier (rue Jean  
 Moulin) Entrée libre - Tél. 01 40 96 73 67

## BOURG-LA-REINE

Samedi 15 et dimanche 16 mai

**6<sup>e</sup> Rencontres  
 internationales  
 de claquettes**

Agoireine

63 bis, boulevard du Maréchal Joffre  
 Renseignements : 01 46 63 76 96

## CHÂTENAY-MALABRY

Du 29 mai au 26 juin 1999

Exposition

**"L'insolite du paysage  
 quotidien"**

photographies de Jacques de Givry  
 dans le hall de l'Hôtel de Ville  
 26 rue du Docteur Le-Savoureur  
 Renseignements : tél. 01 46 83 45 40

## FONTENAY-AUX-ROSES

Samedi 29 et dimanche 30 mai

**Fontenay en fête**

Samedi 29

14 h 30 : carnaval des enfants - 19 h : soirée guinguette  
 Dimanche 30 - 11 h 30 : la coulée verte en fête  
 Théâtre-cirque de rue, musique, danse, espace  
 de jeux, animations sportives...  
 Renseignements : 01 41 13 40 90

## LE PLESSIS-ROBINSON

Samedi 29 mai

**La Robinsonnaise**

Grande course qualificative et classante  
 pour le Championnat de France 5,5 km à 16 h -  
 10 km à 17 h - Courses enfants à partir de 14 h 30  
 - Inscriptions avant le 25 mai  
 Renseignements : 01 46 01 11 50 ou  
 06 62 14 23 21

## ANTONY

CINÉMA *Le Select*

Tél. 01 42 37 59 45

THÉÂTRE *Firmin Gémier*

Tél. 01 46 66 02 74

## BOURG-LA-REINE

CINÉMA :

Auditorium du conservatoire

Tél. 01 49 08 93 13

THÉÂTRE : Salle municipale

Tél. 01 46 61 80 01

## CHÂTENAY-MALABRY

CINÉMA : *Le Rex*

Tél. 01 46 30 58 05

THÉÂTRE Salle municipale

Tél. 01 46 61 80 01

## FONTENAY-AUX-ROSES

CINÉMA : *Le Scarron*

Tél. 01 41 13 40 88

THÉÂTRE *des Sources*

Tél. 01 41 13 40 80

## LE PLESSIS-ROBINSON

CINÉMA *Gérard Philippe*

Tél. 01 46 01 44 74

THÉÂTRE :

Centre Culturel du Pierrier

Tél. 01 46 30 45 29

# Football

## Le Football athlétique scéen récompensé

Le 18 février dernier, 16 clubs franciliens ont reçu des malles pédagogiques au siège du Conseil régional d'Ile-de-France des mains de Francis Parny, vice-président chargé des sports et de Jean Verbeke, président



de la Ligue Paris-Ile-de-France de Football (225 000 licenciés et 7 500 matchs chaque week-end). Pour les Hauts-de-Seine, 2 clubs ont été sélectionnés : le Football athlétique scéen et le Stade français en raison des plus fortes progressions du nombre de jeunes observées. 230 malles pédagogiques seront au total distribuées aux clubs d'Ile-de-France sélectionnés.

Cette forte progression du nombre de joueurs de notre club (+ 45 %)

nous a obligé à améliorer nos structures et à chercher à mieux visualiser notre club.

Le Conseil d'administration s'est étoffé, l'encadrement sportif également malgré quelques difficultés de mise en place et l'Assemblée générale extraordinaire a choisi de per-

mettre une meilleure identification du club dans le département en modifiant le nom du club. Après diverses propositions, le choix s'est arrêté sur : Football Club de Sceaux.

Nous espérons ainsi être mieux connus !

Cette progression a également comme conséquence une augmentation du budget du club tant au niveau encadrement que matériel. Nous avons été aidés, pour mieux faire connaître notre club, par un groupe d'étudiants de l'IUT de Sceaux qui a rencontré différents acteurs économiques de Sceaux, afin de trouver des partenaires, des sponsors ou des personnes pouvant nous aider à continuer de nous installer dans la ville.

Nous avons engagé cette année :

- 2 équipes de Poussins, dont une a disputé 4 tours de la Coupe des Hauts-de-Seine

- 2 équipes de Benjamins

- 1 équipe de "- de 13 ans" (Minimes), actuellement 2<sup>e</sup> de son championnat

- 1 équipe de "- de 15 ans" (Cadets), actuellement 1<sup>er</sup> de son championnat et toujours qualifiée en coupe des séries des Hauts-de-Seine

- et nous devrions engager l'année prochaine une équipe de "- de 17 ans" (Juniors).

Du 17 au 20 juin, l'équipe des "- de 15 ans", renforcée par quelques joueurs des "- de 13 ans" soit 17 joueurs, défendra les couleurs de Sceaux lors d'un tournoi organisé à Brühl en Allemagne à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire du jumelage entre Brühl et Leamington ; participera également une équipe anglaise de Leamington.

Les entreprises, les commerçants ou les personnes désirant nous aider peuvent contacter le président du club :

**Hubert Surun au 01 46 60 61 40 (après 18 h 30).**

## Compagnie d'arc de Sceaux / Fontenay-aux-Roses

Parmi les concours officiels de tir à l'arc en extérieur, nos compétiteurs s'étaient engagés au championnat

départemental Beursault organisé par la Cie d'Issy-les-Moulineaux les 20 et 21 mars dernier. Cette sortie, la



Devant une cible Beursault, de gauche à droite, Michel Chauvierre, Marie Lebaudy et André Kress

première pour la saison, des tirs extérieurs était couronnée de succès pour nos représentants avec la médaille d'or et le titre de championne départementale pour Marie Lebaudy en sénior dame, une médaille d'or et le titre de champion départemental pour Michel Chauvierre en vétéran et une médaille d'argent pour André Kress en super vétéran.

Marie et Michel étaient en outre qualifiés pour les championnats de France et de ligue et André pour les championnats de ligue.

Alain Gerbaud

Compagnie d'arc  
 7, rue Bagno a Ripoli  
 92350 Le Plessis-Robinson



## COMMENT RENCONTRER LES ÉLUS

Pour prendre rendez-vous, téléphoner au 01 41 13 33 00

### ■ MAIRE

**Pierre Ringenbach**,  
maire de Sceaux,  
reçoit sur rendez-vous.

### ■ MUNICIPALITÉ

**Bruno Philippe**,  
4<sup>e</sup> maire adjoint délégué au  
Logement et à la Prévention santé,  
reçoit sur rendez-vous, le lundi de  
16 h à 19 h.

**Bernard Créac'h**,  
maire adjoint délégué aux Travaux,  
au Patrimoine communal, à la Vie  
quotidienne et à l'instruction des  
demandes dans le cadre du droit  
des sols, reçoit sur rendez-vous,  
le mardi et le jeudi de 15 h à 18 h  
aux services techniques,  
132 rue Houdan.

**Anne-Marie Laulan**,  
conseiller municipal, assure la  
permanence du Logement, le jeudi  
de 16 h à 19 h à la mairie, sur  
rendez-vous.

### Les autres membres de la municipalité reçoivent sur rendez-vous :

**Jean-Louis Oheix**,  
1<sup>er</sup> maire adjoint  
*Assistance du maire*  
*Vie civique et participation*  
*Qualité du service public*  
*Relations avec les associations*  
*patriotiques*

**Philippe Laurent**,  
2<sup>e</sup> maire adjoint  
*Finances - Informatique*  
*Vie scolaire - Action éducative*  
*Coordination des actions entre les*  
*domaines scolaire, culturel et sportif*

**Jacques Drocourt**,  
3<sup>e</sup> maire adjoint  
*Relations avec*  
*les commerçants et artisans*  
*Marchés d'approvisionnement*  
*Sécurité - Police municipale*

**Hervé Audic**,  
5<sup>e</sup> maire adjoint  
*Sport - Action sportive en direction*  
*des jeunes - Sport prévention*

**Maurice Aumage**,  
6<sup>e</sup> maire adjoint  
*Environnement - Circulation et*  
*stationnement - Circulations douces*  
*Transports en commun*

**Françoise Hennequin**,  
7<sup>e</sup> maire adjoint  
*Action sociale*

**Pierre Jaillard**,  
9<sup>e</sup> maire adjoint  
*Action culturelle*

**Christiane Girardot**,  
conseiller municipal délégué  
*Espaces verts*

**Christian Lancrenon**,  
conseiller municipal délégué  
*Relations avec les entreprises*  
*Emploi - Insertion des jeunes*

**Jean-Philippe Allardi**,  
conseiller municipal délégué  
*Événements - Manifestations*

**Germaine Pélegrin**,  
conseiller municipal délégué  
*Politique de la Ville*  
*Patrimoine culturel*

**Chantal Brault**,  
conseiller municipal délégué  
*Action jeunesse*  
*Relations avec les cités scolaires*  
*Lakanal et Marie Curie*  
*Information interne et externe*

**Jacques Steverlynck**,  
conseiller municipal délégué  
*Affaires générales - État civil*  
*Relations internationales - Jumelage*

### ■ CONSEILLER GÉNÉRAL

Philippe Laurent, conseiller général  
des Hauts-de-Seine, reçoit sur  
rendez-vous à la mairie de Sceaux.  
Tél. 01 41 13 33 00 ou 01 43 50 45 35

### ■ DÉPUTÉ

Patrick Devedjian, député des  
Hauts-de-Seine, reçoit sans  
rendez-vous à la mairie de  
Sceaux, le lundi 31 mai 1999  
de 17 h à 18 h 30.

## Permanences

### Antenne de justice

L'antenne de justice intercommu-  
nale des Blagis, 10 rue de la  
Sarrazine à Bagneux, est ou-  
verte du lundi au vendredi de  
9 h 15 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Elle propose les services d'infor-  
mation suivants sur rendez-  
vous (sauf, le juge des enfants,  
l'association Pégase et le délégué  
du procureur reçoivent sur convo-  
cation) :

- Association d'aide aux  
victimes d'infractions pénales  
(ADAVIP)
- Avocats
- Association départementale  
pour l'information sur le  
logement
- Comité de probation
- Éducatrices de la protection  
judiciaire de la jeunesse
- Juge des enfants
- Médiateur RATP
- Médiateur SNCF

**Pour tout renseignement,  
appelez l'antenne de justice  
des Blagis au 01 46 64 14 14.**

### Avocats

Au CSCB, 2 rue du Docteur Roux,  
le vendredi de 17 h 30 à 19 h 30  
(inscription souhaitée à l'avance au  
01 41 87 06 10).

### Contrôleur des impôts

Le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 14 h  
à 16 h, à l'ancienne mairie,  
68 rue Houdan.

### Contrat de ville des Blagis

Permanences sur le contrat des Blagis :  
les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi de chaque mois  
de 17 h à 18 h 30 au CSCB, 2 rue du  
Dr Roux.

### Ecrivain public

Le lundi de 10 h à 12 h au CSCB,  
2 rue du Dr Roux.

### Infos-consommateurs

Permanence au CSCB (2 rue du  
Dr Roux), le 1<sup>er</sup> lundi du mois de  
14 h 30 à 16 h 30, ou sur rendez-vous  
auprès du CSCB :  
tél. 01 41 87 06 10.

### Aveugles et malvoyants

Association Valentin Haüy : à l'ani-  
mathèque - MJC, 21 rue des Ecoles,  
le lundi de 14 h à 16 h  
et au CSCB, 2 rue du Dr Roux,  
le 3<sup>e</sup> mardi du mois de 10 h à 12 h.  
Permanence téléphonique 24h/24 :  
01 46 60 41 44.

### Consultation de conseil conjugal et thérapie de couple

Consultation le samedi matin sur  
rendez-vous uniquement. 4 rue le  
Bouvier (Rdc) à Bourg-la-Reine.  
Tél. 01 47 21 08 08.

## COMMENT LAISSER DES MESSAGES AUX ÉLUS

Des messages téléphoniques peu-  
vent être laissés à la mairie de  
Sceaux auprès des différents  
groupes politiques appartenant au  
Conseil municipal.

Pour ce faire, il faut composer le :

**01 41 13 33 59,**

attendre le message qui vous in-  
diquera comment procéder pour  
accéder à la boîte vocale corres-  
pondant à votre demande.

• GROUPE SCEAUX ALLIANCE,  
boîte vocale n° 5061

• GROUPE RPR,  
boîte vocale n° 5051

• AIMER SCEAUX ENSEMBLE,  
boîte vocale n° 5891

• LA GAUCHE UNIE À SCEAUX,  
boîte vocale n° 5071

• CITOYENS À SCEAUX,  
boîte vocale n° 5081

Les annonces publiées dans **Sceaux magazine** sont réservées exclusivement aux particuliers et, en priorité, aux Scéens.

**Offres d'emploi**

L'École Centrale Paris recherche ingénieurs en informatique pour système réseau et développement d'application. Tél. 01 41 13 11 82.

Cherche personne sérieuse et exp. pour garder Tim 3 mois. Tél. 01 46 61 03 52 (rép.)

Pour sept. cherche personne douce et sérieuse pour s'occuper d'enfants 9 ans et 4 ans de 16 h 15 à 19 h, le merc. toute la journée. Permis de conduire, non fumeuse. Tél. 01 60 72 59 11.

Cherche personne sérieuse réf. exigées pour heures de ménage et repassage. Tél. 01 47 02 50 81.

Cherche personne pour sept. pour aller chercher enfant de 3 ans à l'école des Clos-St-Marcel et le garder de 18 h 30 à 20 h, 4j/sem. Tél. 01 43 50 42 31.

Couple recherche personne sérieuse pour heures de ménage et repassage. Tél. 01 41 13 94 22 (rép.)

Cherche garde d'un enfant tous les lundis 11 h 30/19 h 30, véhicule souhaité (orthophonie) à partir du mois de sept. Tél. 01 44 53 46 04.

**Demandes d'emploi**

Dame sérieuse cherche garde d'enfants, ménage et repassage pour le mois de juillet. Libre tous les après-midi. Tél. 01 43 50 43 61.

Dame 50 ans cherche à garder à temps complet enfants en bas âge, ménage et repassage 4 à 5 j/sem. déclarée, exp. Tél. 01 46 83 17 08.

J.F. française cherche heures de ménage et repassage et recherche pour merc. et vac. scol. enf. à garder. Tél. 01 45 36 93 83 (rép.)

Dame cherche jeunes enfants à garder toute la journée à son domicile. Tél. 01 46 60 71 91.

Jeune fille cherche à faire du baby-sitting le soir et le week-end. Tél. 01 40 91 91 30 ou 06 62 40 91 30.

Jeune fille non fumeuse 4 ans exp. cherche bébés ou enfants à garder à temps complet. Tél. 01 46 30 51 71.

Assistante maternelle agréée cherche enfants qui marchent, pour le mois de juillet, tous les jours sauf mercredi. Tél. 01 46 83 02 21.

Dame avec réf. cherche heures de repassage à son domicile. Tél. 01 46 61 51 67.

Dame recherche ménage, repassage, travail soigné. Tél. 01 46 31 31 87.

Dame avec exp. s'occuperait d'une personne âgée, courses, ménage, repas. Tél. 01 46 61 29 46.

**Immobilier**

Loue appt. 100 m<sup>2</sup> séj. dle 3 ch. salle d'eau salle de bains cuis. 1<sup>er</sup> ét. garage. Tél. 01 46 65 42 29 ou 02 47 92 04 52.

À louer Parc Penthièvre appt. 2/3 p. 68 m<sup>2</sup> cuis. équipée bains WC séparés placards cave parking 6 800 F/mois charges chauff. compris. Tél. 01 43 50 95 18.

Famille cherche à louer appt. 3 ch. Sceaux centre. Tél. 01 42 67 22 81.

Loue centre Sceaux 119 m<sup>2</sup> ds pt immeuble RDC et 1<sup>er</sup> ét. locaux commerciaux bureaux ou prof. médicales 7 000 F/mois. Tél. 01 46 61 20 55.

À louer ou à vendre Sceaux Marie-Curie, studette sur jardin kitchenette et SDB équipées, TBE, 2 500 F cc. Tél. 01 46 60 77 97.

Vends Sceaux centre rés. standing 6<sup>e</sup> ét. expo sud-est, studette 26 m<sup>2</sup>, SDB WC, balcon 7 m<sup>2</sup>, parking s/sol privé cave 680 000 F. Tél. 01 40 91 93 33.

Vends appt. 3 p. refait à neuf près RER Parc de Sceaux. Tél. 01 40 91 05 69.

Loue Fontenay studio 33 m<sup>2</sup> parking cave. 3 200 F/par mois CC. Tél. 01 47 02 94 73 (ap. 18 h).

Vends Bourg-la-Reine, 200 m RER, pt immeuble 1 ét. calme sur jardin 2 p. RDC 42 m<sup>2</sup> placards cave gde cuis. 495 000 F. Tél. 01 43 50 43 64 ou 06 12 23 59 28.

Antony centre studio 30 m<sup>2</sup> 5 min RER cave parking digicode porte blindée état impeccable. Tél. 01 43 50 29 24.

Loue St- Géours de Marenne maison indép. pour 4 pers. toute équipée, terrain clos très calme. Tél. 01 46 30 53 59.

Vends dans l'Orne 160 Km du Petit-Clamart beau pavillon 1987 cuis. et salle d'eau équipées séj. salle à manger 2 ch. garage terrain 3 000 m<sup>2</sup> 650 000 F. Tél. 02 33 27 15 39.

Vends Chamrousse (38) 1 700 m appt. 45 m<sup>2</sup> 3<sup>e</sup> ét. asc. 2 p. cuis. SDB WC gd balcon sud cave chauff. collectif. Tél. 01 43 50 30 93.

À louer studio à Sceaux avec balcon, sdb baignoire, W.C, coin cuisine, 2<sup>e</sup> ét. avec asc. quartier calme, proche commerçants, très près du RER + bus. Loyer 2 600 F c.c. Tél. 01 46 61 81 25 ou 01 46 60 43 09 libre le 01/06/99.

Vends à Sceaux, résidence standing, studio 33,5 m<sup>2</sup> proche parc et Lakanal, bon état, clair. Entrée, pièce principale 20 m<sup>2</sup>, cuis., sdb, W.C., cave. 665 000 F. Tél. 01 40 91 02 24.

À louer à La Baule, grand studio tout confort 4 pers., 400 m de la mer, juin-juillet et 2<sup>e</sup> quinz. août. Tél. 01 47 02 30 36.

À louer La Baule quartier Benoît du 15/07 au 31/08, mois ou quinzaine, appart. accès direct à la plage, séjour, 4 ch., salle d'eau, cuis., garage, 6 pers. Tél. 01 46 60 83 32 (h. repas et soirée).

Loue Ile de Ré, proche mer et village, maison 4 p. tout confort sur jardin clos 500 m<sup>2</sup> 2<sup>e</sup> quinz. d'août. Tél. 01 46 60 28 49.

**Cours particuliers**

Cadre de l'industrie donne cours d'anglais et d'espagnol et soutien scolaire. Tél. 01 47 02 67 69.

Étudiante garderait enfants et donnerait cours de math physique et français 6<sup>e</sup> à terminale. Tél. 01 46 60 58 51.

Étudiant diplômé de Sciences Po Paris maîtrise de philosophie donne cours de préparation au bac de français et de philosophie. Tél. 01 41 13 79 02.

Suédoise diplômée en littérature, de l'université de Stockholm, donne cours de suédois et d'anglais tous niveaux. Tél. 01 43 50 10 29.

Professeur donne cours de français orthographe grammaire, anglais, allemand, quartier Lakanal. Tél. 01 47 02 56 13.

Ingénieur donne cours de math physique chimie gde exp. révisions pour le bac et brevet. Tél. 01 40 91 00 15.

**Ventes**

Vends VTT "Diamond back tout suspendu T. 18" TBE équipé manitou shimano XT/LX grip shift avid mavic marzocchi + pièces 4 800 F (Vladimir). Tél. 01 46 61 13 66.

Vends guéridon Louis Philippe et fauteuil Voltaire fin XIX<sup>e</sup> siècle. Tél. 01 43 50 58 77 (ap. 19 h).

Vends buffet chêne massif, vaisselier, gde table rectangulaire 6 chaises 10 000 F. Tél. 01 43 50 94 87.

Vends bloc-lit Gauthier duplex : lit 90 x 190 avec sommier à lattes bureau armoire 2 000 F. Tél. 01 46 61 63 41 (ap. 19 h).

Vends pour enfant 6/12 ans guitare 3/4 TBE cordes neuves 300 F. Tél. 01 46 83 86 05.

Vends skis de fond Rossignol, Fisher, skis alpin Rossignol 200 F, encadrement de lit bois blanc 500 F, accessoires vélos, remorque 2 000 F. Tél. 01 41 47 02 64 08.

Vends roller line déb. T. 38 1/2, 300 F Chaussures ski alpin T. 38, 300 F Blouson nubuk TM 1 500 F. Chevet hêtre 300 F. Tél. 01 43 50 35 61.

Vends moto RS 125 Yamaha bordeaux 1976, 44 000 km roue + pneu ar. neufs moteur à refaire, rare 1 500 F à déb. Tél. 01 47 02 51 74.

Vends landau léger transformable poussette bleu marine refait neuf 300 F. Tél. 01 43 50 09 49.

Vends miniatures parfum. Tél. 01 49 17 46 15 (bureau).

Vends cause déménagement gazinière 4 feux, état neuf et petits meubles. Prix à débattre. Tél. 01 46 83 19 31.

Vends R25 TX "Méribel" mod. 91 116 000 km, 9 cv, 2 L. inj. ess. ABS, dir. assistée, radio hifi codée 28 000 F. Tél. 01 47 02 57 84 (dom.) ou 01 34 88 41 53 (h. bureau).

Particulier vend, cause décès, buffet bas, chêne massif, vaisselier, table rectangulaire, 6 chaises, le tout 10 000 F. Tél. 01 43 50 94 87.

**Agence immobilière du Petit-Châtenay**  
 Dans les Hauts-de-Seine, près du parc de Sceaux et du parc de la Vallée aux Loups, venez découvrir Châtenay-Malabry.  
**Christiane Duval, conseil agréé S.N.P.I.**, vous y accueille.  
 De nombreuses affaires pourront vous être proposées à Châtenay et dans les communes environnantes.  
 10, place de l'Église - 92290 Châtenay-Malabry Tél./Fax 01 47 02 87 00

Association mandataire (Loi 1901) à but non lucratif  
 Agréée Préfecture et Ile-de-France (1-ILE-540)  
**Mieux-Vivre à Domicile AIDES A DOMICILE**  
 Personnes âgées - dépendantes - handicapées  
 Vous aide et vous assiste 7j/7 - 24h/24  
 Sur le Plessis-Robinson et environs  
 Renseignements et études gratuits : 06 81 18 04 77



MAI

MÉDECINS

PHARMACIES

INFIRMIÈRES

Samedi 8	<b>Dr HASSID</b> 68 rue des Chêneaux .....01 46 60 00 53
Dimanche 9	<b>Dr LE VAN QUYEN</b> 123 rue Houdan .....01 43 50 07 74
Jeudi 13	<b>Dr BESSIERE</b> 59 rue Houdan .....01 46 83 07 07
Dimanche 16	<b>Dr METAYER</b> 31 rue des Pépinières.....01 47 02 95 67
Dimanche 23	<b>Dr RAIX</b> 50 rue des Chêneaux .....01 46 61 16 05
Lundi 24	<b>Dr ROMÉO</b> 18 bis rue de Fontenay.....01 43 50 80 19
Dimanche 30	<b>Dr SEBAOUN</b> 7 av. des Quatre-Chemins.....01 43 50 17 36

<b>Pharmacie du CHAMBORD</b> 144 bis av. du Général-Leclerc..01 43 50 03 00 (RN 20)
<b>Pharmacie du CHAMBORD</b> 144 bis av. du Général-Leclerc..01 43 50 03 00 (RN 20)
<b>Pharmacie PHAM GIA KIM</b> 2 rue Ravon/1 place Condorcet.01 46 61 84 21 (Bourg-la-Reine)
<b>Pharmacie POMPEÏ</b> 178 rue Houdan .....01 47 02 77 97
<b>Pharmacie Laverdet</b> 106 rue Houdan .....01 46 61 00 62
<b>Pharmacie Laverdet</b> 106 rue Houdan .....01 46 61 00 62
<b>Pharmacie Miramond (Bourg-la-Reine)</b> 135 av. du Général-Leclerc .....01 46 61 08 52

<b>Mme MERCIER</b> 10 rue Florian.....01 43 50 13 93
<b>Mme MERCIER</b> 10 rue Florian.....01 43 50 13 93
<b>Mme GAUD-VIEL</b> 17 av. de Poitou.....01 47 02 30 80
<b>Mme PANZOUSKI</b> 10 rue Florian.....01 47 02 24 23
<b>Mme THIRIET</b> 31 rue Houdan .....01 46 61 98 03
<b>Mme THIRIET</b> 31 rue Houdan .....01 46 61 98 03
<b>Mme SAVOYE-RIEUNAU</b> 31 allée de Trévisse .....01 46 60 16 66

JUIN

Dimanche 6	<b>Dr SILBERT</b> 92 rue Houdan .....01 46 61 07 82
Dimanche 13	<b>Dr TOURNERIE</b> 112 bis rue Houdan .....01 46 83 09 09

<b>Pharmacie de la Bièvre (Bourg-la-Reine)</b> 41 boulevard Carnot .....01 46 63 07 95
<b>Pharmacie Demouy</b> 43 rue des Coudrais .....01 47 02 40 44

<b>Mme MERCIER</b> 10 rue Florian.....01 43 50 13 93
<b>Mme GAUD-VIEL</b> 17 av. de Poitou.....01 47 02 30 80

Les services de garde s'effectuent : pour les médecins et pour les infirmières, du samedi 12 h au lundi 7 h, pour les pharmacies, le dimanche et le lundi jusqu'à 14 h. Pour connaître les tours de garde de nuit en semaine, appelez le 15.

EN CAS D'URGENCE

POLICE-SECOURS .....	17 ou 01 41 13 40 00
POMPIERS .....	18 ou 01 47 02 09 38
CENTRE ANTIPOISONS .....	01 40 37 04 04
DROGUE INFO SERVICE .....	08 00 23 13 13
SIDA INFO SERVICE .....	0 800 840 800
MÉDICALE (Centre 15) (service d'urgence) .....	15
DENTAIRE (service d'urgence) (Les dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h et de 15 h 17 h) .....	01 47 78 78 34
AMBULANCES (Jour et nuit) .....	01 46 31 69 22
AMBULANCE LEROY .....	01 46 63 24 31
GAZ (service d'urgence) .....	01 47 35 27 59
ÉLECTRICITÉ (service d'urgence) ...	01 47 35 54 90
TAXIS (Bourg-la-Reine) .....	01 46 61 00 00
SNCF (Renseignements) .....	08 36 35 35 35
SOS AMITIÉ .....	01 46 21 31 31



*Le Gourmet*  
Pâtissier • Traiteur  
Artisan Boulanger



**Pains spéciaux**  
**Pains biologiques**

**La Flûte Gana<sup>®</sup>,**  
une autre saveur

**Terrasse d'été**

**Organisation  
de réceptions  
personnalisées  
de 10 à 500  
personnes**

**102, rue Houdan - SCEAUX**  
**Tél. 01 43 50 47 87**



# SCEAUX EN FÊTES



dimanche



16 mai

## Festi-roller

Journée du roller à Sceaux

**Matin**

Randonnée de 5 km à travers la ville.

**Après-midi**

Démonstration et contest sur rampe.

samedi



29 mai

## Défi jeunes

4<sup>e</sup> édition

**Après-midi**

Dans le jardin de la Ménagerie Compétition sportive et culturelle organisée pour les jeunes de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>.

Au programme : basket, natation, tennis, tennis de table, VTT, tir à l'arc, boules lyonnaises, roller, acro-corde, échecs, atelier dessin, questionnaire.

du 4 au



6 juin

## la Provence à Sceaux

du 4 au 6 juin

Marché de Provence dans le centre piétonnier : spécialités provençales vendues par des producteurs et artisans fabricants.

**le dimanche 6 juin**  
Fête félibréenne et méridionale avec, au jardin de la Ménagerie, le groupe folklorique "La Capouliero" de Martigues.

samedi



12 juin

## Rallye-promenade des Blagis

**Après-midi**

Balade à travers la ville, dîner-spectacle suivi d'une soirée dansante.

Inscriptions jusqu'au 4 juin 1999 à l'accueil du CSCB, 2 rue du Docteur Roux.

du 19 au



27 juin

## Fête de la musique

samedi 19 juin

Scène ouverte, jazz-rap à la bibliothèque, scène MJC, scène aux Blagis, chorale "À cœur joie", scène des lycées, steppin' youth.

dimanche 20 juin

Spectacle enfants, "Pakita, la fée rousse à lunettes", AOJAL.

lundi 21 juin

Concert des écoles élémentaires et de l'ENM, orchestre danois, soirée salsa avec *Sabor a son*.